

Département de Géographie

Université de Zürich

**Exploitation et Illégalité dans l'Agro-Industrie
Italienne**

Le Cas de Venosa dans la Province de Potenza

Auteur :

Marc-Antoine Frébutte
Numéro Étudiant:11781374
marcantoine.frebutte@gmx.ch
Tél : 0766529536

Superviseur:

Prof. Dr. Timothy Raeymaekers
Political Geography
University of Zurich - Irchel
Winterthurerstr. 190
CH-8057 Zurich

Fakultätsmitglied : Prof. Dr Benedikt Korf

GEO 511

Thèse de Master
30 septembre 2015

Remerciements

Je voudrais exprimer mes sincères remerciements à mon superviseur, Prof. Dr. Timothy Raeymaekers, du Département de Géographie Politique à l'Université de Zürich, pour son support lors de ce travail de Master. Il m'a continuellement aidé et inspiré grâce à ses conseils et ses recommandations.

Je voudrais également remercier les membres de Medici per i Dirritti Umani (Giulia, Giulia et Ibrahim) et de l'école de langues de Boreano (Domenico, Daniela, Pietro et Karen) qui m'ont permis d'intégrer leurs équipes et d'effectuer ce travail de recherche.

Je voudrais particulièrement remercier Yvan Sagnet et toutes les personnes que j'ai pu interviewer qui m'ont permis de porter ce travail de recherche à son terme.

Finalement, je voudrais aussi remercier ma famille, mon colocataire Cisco et mes amis pour leur support, leurs conseils et leur patience durant cette période intense.

Table des matières

Première partie	7
Introduction	8
Méthodologie	9
1 Les nouvelles formes de production agricole	11
1.1 Le modèle californien de production agricole.....	11
1.2 Main d'œuvre flexible et bon marché	11
1.3 La production agricole en Italie	12
2 La situation des migrants en Italie	14
2.1 Les différents permis de séjour	14
2.2 Les origines de l'immigration.....	16
2.3 Les lieux de vie.....	18
2.4 L'accès aux ghettos et les conditions de vie	18
2.5 La séclusion des travailleurs	20
2.6 Le rôle des caporali.....	21
2.7 Les conditions de travail	22
2.8 Différentes origines, différentes résistances.....	22
3 Blocage structurel	24
3.1 Nouveaux contrats mais anciens résultats.....	24
3.2 Pas d'actions en justice.....	24
3.3 Corruption, politiques et mafias.....	25
3.4 Absence des syndicats	25
4 Blocages structurels	26
4.1 Les lois européennes freinent l'émancipation des travailleurs.....	26
4.2 Echechs des mesures protectives actuelles.....	28
Deuxième Partie	29
Introduction du travail de recherche	30
1 Résignation face aux conditions de travail	30
1.1 Aux origines de l'émigration.....	31
a) Discrimination et pauvreté dans le pays d'origine.....	31
b) Obligés de quitter la Libye, l'Europe comme second choix	31
1.2 Prisonniers de la situation économique	33
a) Résignation face à la situation générale en Europe	34

b) L'illégalité peut avoir ses avantages.....	35
c) Le caporalato sur un modèle familial	36
d) Obligation envers la famille restée au pays	37
1.3 Absence des syndicats et méfiance envers les institutions.....	38
a) Les syndicats ont abandonné la lutte et ne sont plus crédibles auprès des travailleurs	39
b) Divergence d'intérêt selon l'origine des travailleurs	40
c) Les échecs passés pèsent sur les mouvements futurs	40
d) Méfiance envers la police et les institutions.....	41
1.4 Qui sont ceux qui s'engagent pour sortir de l'illégalité ?	42
a) Plus aucun recours	42
b) Background contestataire et niveau d'éducation	42
2 Légalité du permis de séjour	43
2.1 Faux contrats de travail et achat de permis de résidence.....	44
2.2 Ignorance des règles européennes d'asile	45
2.3 Identités d'emprunt.....	46
2.4 Envisager le retour en Afrique.....	46
3 Acceptation des conditions de vie	47
3.1 Centres d'accueil mal adaptés.....	47
3.2 La dépendance aux caporali reste très forte	48
3.3 Le ghetto comme espace de socialisation et centre de la communauté burkinabé.....	49
3.4 La recherche de protection au sein de la communauté.....	51
3.5 Mauvaises coordinations entre partenaires sociaux, ONG et institutions.....	51
4 Facteurs généraux	52
4.1 Collusion à tous les niveaux.....	52
4.2 Logique capitaliste	53
Conclusion	54
Sources.....	56
Annexe 1	60
Annexe 2	69
Déclaration personnelle	85

Première Partie

Introduction

Au même titre que la production industrielle, la production agricole a connu une constante évolution du 18^{ème} siècle à nos jours. Elle a évolué et changé, connaissant différents régimes, différentes finalités, suivant différentes évolutions des structures de production et de consommation. La première phase de la révolution agricole contemporaine s'est déroulée de la fin du 19^{ème} siècle jusqu'aux années 1930, quand les îles Britanniques sont devenues le centre d'un nouveau modèle de production, externalisant, recevant et accumulant la production alimentaire désormais créée dans l'ensemble de son empire et de ses colonies. Grâce à l'implantation de la monoculture dans les colonies, les sols et les peuples d'outre-mer ont servi à produire une nourriture peu chère et à assurer l'approvisionnement en produits de luxe, tel que le thé, le coton ou l'opium. Cet apport de ressources bon marchés et en abondance a permis de renforcer l'Angleterre dans son rôle d'atelier du monde, réservant son territoire insulaire à une augmentation de sa capacité industrielle. Dès cette époque, une part de plus en plus importante de la production alimentaire n'est plus vendue et consommée là où elle est produite mais exportée vers d'autres espaces géographiques. La seconde phase de cette révolution agricole a eu lieu entre les années 1950 et 1970 (McMichael, 2013). Débutée aux États-Unis, elle a recentré la production agricole sur le territoire national grâce à une politique d'incitation, de subventions et de différents programmes alimentaires supportés et financés par l'état. Diverses politiques pour favoriser l'immigration de travail temporaire ont également vu le jour, comme le Programme Bracero favorisant l'arrivée de travailleurs mexicains dans l'agriculture mais également dans d'autres secteurs ayant besoin de travailleurs manuels, comme l'entretien des voies de chemin de fer (Cohen, 2011). Cette politique va conduire les États-Unis à devenir le grenier du monde, exportant à bas prix les surplus alimentaires vers l'Europe et les nouveaux pays indépendants. L'implémentation de cette politique va être encouragée dans les pays du sud, afin d'augmenter la production et les rendements. Elle va surtout favoriser le développement de l'agrobusiness et de la spécialisation accrue de la production selon les régions, créant une nouvelle division du travail au niveau international, et augmentant les inégalités de revenus et les stratifications sociales (McMichael, 2013).

Depuis les années 1980, la troisième phase a commencé. C'est une extension de l'idéologie néolibérale et de la globalisation à la production agricole. Favoriser l'économie de marché et la libre concurrence a été vu comme la meilleure manière d'assurer la sécurité alimentaire des états. Elle a mis en concurrence l'ensemble des acteurs planétaires, créant de nouveaux circuits mondiaux de production et de distribution. Elle a vu la normalisation et la standardisation des produits agricoles et des produits transformés. Elle a vu le développement du transport international, devenu moins cher et beaucoup plus rapide. Finalement, elle a vu la fixation sur les marchés mondiaux des prix, ces derniers étant tirés vers le bas par les nouvelles techniques de productions intensives, soient-elles destructrices de l'environnement et des sociétés (Berlan, 2008). Cette évolution de la production agricole est caractérisée par le passage de la petite ferme fonctionnant au niveau familial et communautaire à une exploitation produisant en masse sur le modèle californien. La première produisait ses récoltes, son engrais et sa semence dans un cercle presque fermé et autosuffisant, assurant le ravitaillement sur le marché local. La deuxième vend sur les marchés mondiaux et achète chez Monsanto ou Limagrain ce qu'elle produisait elle-même par le passé. Ce changement a entraîné une spécialisation accrue de la production selon les régions sur le modèle de Ricardo, une mécanisation de l'agriculture et un exode massif des campagnes vers les villes des populations devenues sans-emploi. Cette évolution a poussée de nombreux petits producteurs dans le besoin et hors de leurs terres (Berlan, 2002).

Cette déprivation de la terre n'est pas seulement la conséquence des accords de libre-échange entre états et l'impossibilité pour les paysans de s'adapter aux normes et aux prix mondiaux. Elle est aussi

la conséquence des nouvelles formes de monopoles agricoles accaparant l'essentiel des terres et des ressources disponibles. Mais également, celle de l'instauration de nouvelles formes de propriétés intellectuelles qui brevètent les graines et le vivant forçant les paysans à s'endetter pour produire. Elle est également liée à l'impossibilité de prévoir les prix et les cours des matières sur du long terme à cause des aléas politiques¹. Il en va de même quand l'Europe exporte sa production subventionnée vers le tiers monde, détruisant les paysages agricoles locaux.

En plus de ces facteurs, le secteur agricole du sud de l'Italie est également victime du manque de modernisation de ses installations. Mais surtout, c'est une économie parasitée et contrôlée violemment par les organisations criminelles locales, influençant le modèle archaïque de relations sociales, imposant leur hégémonie dans les décisions politiques et rendant dépendants les exploitants locaux (Corrado, 2011, p.199). Ainsi, devenus incapables d'assurer leur survie alimentaire malgré ce qui était annoncé, beaucoup de petits paysans en Italie et dans le monde ont commencé à chercher, dans l'émigration vers les zones urbaines ou vers d'autres pays, de nouvelles formes de revenus et de subsistances. C'est bon nombre de ces anciens paysans qui ont émigré de l'Afrique vers l'Italie que l'on retrouve aujourd'hui parmi les migrants à faire les récoltes dans les champs en Italie et en Europe (Auvillain, 2014). Ils font les différentes récoltes et se déplacent de région en région suivant les saisons. Parmi ces travailleurs, une très grande partie doit accepter de travailler dans des conditions non légales. Ils travaillent au noir, ils ne peuvent pas toucher le chômage par la suite et ils sont très souvent payés à la pièce lors des récoltes, rendant le travail basé sur des cadences infernales (Berlan, 2008). Nombreux sont ceux qui peinent à obtenir un statut légal en Italie, naviguant entre les différents niveaux de légalité. Mais pire que le travail au noir, il y a les conditions dans lesquelles une partie d'entre eux doit vivre lors des récoltes. Mes recherches se sont dès lors focalisées sur les motivations de ces travailleurs. Quelles sont les raisons qui les poussent à accepter ces conditions de travail et de vie? Comment valorisent-ils ce qu'ils font? Quelles sont les dynamiques qui les dirigent? Quels sont les vecteurs qui les poussent à essayer de sortir de cette illégalité et quelles méthodes utilisent-ils? Comment les facteurs extérieurs conditionnent leurs choix?

Méthodologie

Le recherche a été menée de mars à septembre 2015, quand j'ai effectué une recherche ethnologique de terrain avec des italiens et des africains, principalement des burkinabés et des maliens. Pour cette recherche, j'ai intégré une association effectuant une première aide médicale auprès des migrants dans les ghettos, le MEDU (Medici per i Diritti Umani), ainsi qu'une association effectuant une école de langue italienne (Fuori dal Ghetto) et offrant des cours aux migrants dans la Casa Del Popolo au centre de Venosa et dans l'église abandonnée de Boreano, région de la Basilicate dans le sud de l'Italie. Pendant cette période, j'ai effectué des interviews avec des migrants qui habitaient dans divers ghettos autour de la ville de Venosa. Les migrants sont présents en Italie depuis des durées diverses, de quelques mois à plusieurs dizaines d'années. Ils sont également très différents au niveau de leur âge, de leur statut légal en Italie, de leur éducation et de leur nationalité d'origine.

¹ L'embargo de l'Union Européenne en réponse à la crise ukrainienne a amené la Russie à limiter les importations alimentaires en provenance de nombreux pays de l'UE. Elle a décidé de privilégier sa production locale et de réaliser son approvisionnement dans d'autres pays comme en Amérique du Sud, pénalisant les pays agricoles de l'UE, notamment la Grèce, l'Espagne et l'Italie. A cet embargo s'ajoute l'accumulation de ces surplus non-vendus à la Russie qui se retrouve reversé sur les marchés européens, faute de débouchés, rajoutant à la pression sur les prix. De la même manière, l'accord commercial avec le Maroc, lui permettant l'exportation de sa production agricole en Europe, a eu un effet négatif sur le marché. Il a induit une plus forte concurrence, une baisse des ventes et des prix, et finalement une baisse des revenus pour les exploitants européens.

Avec le MEDU, nous sommes sortis faire les visites dans différents endroits autour de Venosa. Pendant que le médecin et le médiateur s'occupaient de l'assistance médicale, j'allais dans les ghettos à la rencontre des migrants, m'asseyant parmi eux et parlant avec les groupes présents. Cette approche avait pour mérite de faciliter l'intégration en m'insérant plus facilement dans leurs cercles personnels et en respectant leurs habitudes.

Lors des sorties avec le MEDU, nous avons fait différents sites, mais les plus souvent visités étaient Boreano, Sterpara et Mulini Matinelle. Les origines des travailleurs variaient selon les lieux. A Mulini Matinelle, il y avait beaucoup de burkinabés mais également de nombreux maliens, ivoiriens et togolais. Ils étaient essentiellement arrivés en Italie depuis une courte période. A Sterpara, les migrants étaient tous des burkinabés. Le temps de présence en Italie était très variable, allant de plusieurs dizaines d'années à quelques mois. A Boreano, j'ai rencontré d'autres nationalités comme des ghanéens, des ivoiriens et des maliens, mais dans l'ensemble, ce ghetto était principalement occupé par des burkinabés. Pendant les cours d'italien, nous sommes toujours restés près du ghetto de Boreano. Je parlais avec les migrants venus assistés aux cours d'italien, mais les conversations étaient souvent entrecoupées par les activités théâtre ou les classes. Les interviews les plus approfondies ont été quand je me rendais à pied au ghetto de Boreano et que j'allais parler avec les migrants près des restaurants et des magasins.

Carte de Venosa²



Ma thèse de mémoire comporte une partie basée sur des recherches littéraires et une autre basée sur une recherche de terrain. Cette recherche de terrain comporte une partie d'observation participante et une autre d'interviews semi-structurées et non structurées avec approximativement 20 personnes. Les interviews ont été menées en français et en italien. J'ai choisi de ne pas utiliser de système d'enregistrement lors des interviews avec les migrants car ça aurait pu avoir pour effet d'interférer dans le processus de recherche dans des situations où les migrants ne font pas forcément confiance aux européens et peuvent se refermer sur eux même quand ils sont dans le doute. En effet, ils ont une grande méfiance envers l'état italien et les journalistes, préférant éviter toute enquête officielle ou journalistique de peur d'être déportés ou de perdre leur travail. J'ai donc parlé avec eux librement puis quand j'étais seul, je prenais des notes sur les conversations que nous avons eues. Par contre, j'ai enregistré les interviews effectuées auprès des institutions et des associations officielles (un membre du syndicat des travailleurs le CGIL, des membres du MEDU ou de Fuori dal Ghetto). J'ai choisi les interviewés de manière aléatoire lors de mes sorties avec le MEDU dans les ghettos, en fonction des affinités qui se sont créées et du retour des migrants à mon approche. Ma recherche a été aidée par ma présence dans ces deux associations qui m'ont facilité la tâche pour gagner la confiance des migrants et m'en approcher. Finalement, ma recherche a été influencée par ma connexion avec un groupe de migrants et d'italiens (du MEDU et de Fuori del Ghetto) effectuant aussi des recherches sur les conditions de vie et de travail des migrants, ainsi que par la présence de membres de syndicats et de partis politiques de gauche (Union Syndicale de Base et le Mouvement 5 Stelle).

² Sources: United States National Imagery and Mapping Agency data Italian Official Gazette

1 Les nouvelles formes de production agricole

1.1 Le modèle californien de production agricole

Pour ceux restés sur leurs terres malgré la dégradation de leurs conditions de vie, il leur a fallu s'adapter et suivre la marche imposée, en adoptant le modèle californien de production afin d'accroître les quantités produites, de baisser les prix et de pouvoir rester compétitifs sur les marchés mondiaux. Il s'est progressivement imposé en Europe, et à commencer à prendre beaucoup d'ampleur vers le fin du 21^{ème} siècle, notamment dans le sud de l'Italie et de l'Espagne (Berlan, 2002). Il se caractérise par des productions monocultures de masse usant les sols et s'étendant sur de grandes surfaces, et par un besoin d'une force de travail temporaire nombreuse, pas chère et flexible. Par rapport à d'autres formes de productions plus classiques, la spécificité de la production agricole est dans la notion de «récolte». Cet élément est essentiel et déterminant de l'ensemble de la production. C'est le moment vital pour la survie des producteurs et l'aboutissement d'une année de travail. C'est également et surtout un moment qui ne peut pas être décalé dans le temps. La main d'œuvre doit être disponible et prête à entrer en action rapidement, selon l'évolution des conditions météorologiques et de la maturation des productions. Quand elles sont prêtes, il est urgent de les récolter et de les mettre à l'abri des intempéries. Le nombre de travailleurs va ainsi varier fortement selon les années, rendant l'estimation des besoins humains impossible à planifier et nécessitant un réservoir conséquent en cas de fluctuations imprévues. Ce besoin de rapidité au moment de la récolte est à l'origine de tensions entre le donneur d'ordre et les travailleurs, car les mouvements sociaux pouvant apparaître à cette période de l'année sont perçus comme mettant en danger la production (Berlan, 2008). Ils sont vus comme une menace de mort pour le producteur, comme le prouve la violence avec laquelle tout mouvement social à cette période de l'année est très rapidement réprimé, à l'image des émeutes d'El Ejido en Espagne ou de Rosarno en Italie (Corrado, 2011, p.198 ; Ridet, 2010). L'autre élément essentiel est le coût des salaires des ouvriers agricoles qui représentent de 40 à 60% des coûts de production dans l'agriculture. Il est de l'intérêt des producteurs de les maintenir le plus bas possibles pour maintenir leurs profits et ne pas travailler à perte, auquel cas, ils préféreraient laisser pourrir leur production dans les champs. Ce qui explique pourquoi un exploitant va tenter au maximum de raccourcir la durée de la récolte en ayant une main d'œuvre conséquente. Il va aussi déconnecter le salaire des heures travaillées mais va le relier à la quantité de produits ramassés. Ainsi peu lui importe combien de personnes seront employées dans ses champs et combien de temps ils travailleront car son coût sera proportionnel à la quantité de sa production. L'autre avantage pour l'exploitant en payant à la caisse, c'est qu'il va pouvoir comparer le prix d'achat de la grande distribution et de la distribution par caisse au coût de récolte d'une caisse. En faisant cela, il pourra voir plus facilement s'il est rentable ou non (Berlan, 2008 ; Marie, 1995).

1.2 Main d'œuvre flexible et pas chère

Pour répondre à ce besoin de flexibilité et de bas salaires, les producteurs ont alors besoin d'avoir recours à une catégorie d'ouvriers prêts à accepter les conditions les plus défavorables. L'accès à cette main d'œuvre est la garantie du fonctionnement de ce modèle californien. En ce sens, la présence des travailleurs immigrés est une aubaine. L'exode rural de la moitié du 20^{ème} siècle et l'émigration récente des jeunes diplômés des campagnes vers les grandes villes ou vers d'autres pays ont vidé le réservoir de main d'œuvre disponible dans les différentes régions agricoles, laissant la place à ces ouvriers non-qualifiés venus d'autres horizons (Corrado, 2011, p.195). Ce sont souvent d'anciens paysans du tiers monde, devenus incapables d'assurer leur survie alimentaire ou des personnes fuyant des situations humaines, politiques et économiques catastrophiques dans leurs

pays et cherchant dans l'émigration de nouvelles manières de survivre (Berlan, 2008). Pour trouver rapidement cette main d'œuvre, ce sont des intermédiaires qui permettent de la mettre en contact avec les producteurs. Ce sont parfois des intermédiaires privés, comme des agences de travail temporaire ou des entreprises internationales, ou des organismes publics. Enfin, il peut s'agir d'intermédiaires officieux et illégaux, comme les «*caporali*», qui font le lien avec les travailleurs disponibles. Il y a de grandes différences entre les pays de l'Union Européenne sur les manières de contrôler le travail et la mobilité des ouvriers agricoles, chacune ayant un contexte régional spécifique (Perrotta, 2015).

Tableau 1 : Modes de placement des saisonniers selon les états européens, en 2002. Le recrutement direct équivaut à un recrutement direct du saisonnier par l'employeur. Les services publics ou les organismes professionnels correspondent à l'intervention de l'état pour le recrutement dans le pays ou à l'étranger des saisonniers, par exemple l'Office des Migrations Internationales (OMI) ou le pôle emploi en France³.

PROPORTION DE SAISONNIERS PLACES PAR PAYS	MODES DE PLACEMENT DES SAISONNIERS AGRICOLES				
	SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI	BUREAU DE PLACEMENT PRIVE	ORGANISME PROFESSIONNEL	AUTRE	RECRUTEMENT DIRECT PAR L'EMPLOYEUR
AUTRICHE	3,5 %	-	-	-	96,5 %
BELGIQUE	3 %	2 %	-	-	95 %
ALLEMAGNE	80 %	-	-	-	20 %
DANEMARK	15 %	10 %	25 %	10 %	40 %
ESPAGNE	5 %	-	-	-	95 %
FRANCE	10 %	-	10 %	-	80 %
FINLANDE	40 %	-	-	-	60 %
GRECE	-	-	-	-	100 %
ITALIE	-	-	-	-	100 %
PAYS BAS	5 %	20 %	5 %	-	70 %
PORTUGAL					100 %
SUEDE	25 %	-	-	-	75 %
ROYAUME UNI		30 %		"gangmasters" (voir § 1.3.2.: 70 %)	

1.3 La production agricole en Italie

L'Italie est devenue le 3^{ème} producteur agricole de l'Union Européenne en 2014. La production agricole représente 2,2% du PIB italien. C'est l'un des rares secteurs de l'économie italienne à avoir connu une augmentation constante au cours des dernières années, marquées par une forte récession de l'économie. Elle employait presque 700 000 travailleurs agricoles dont presque 28,7% de femmes et 110 000 étrangers, principalement des pays d'Europe de l'Est, d'Inde, et d'Afrique. La production se concentre principalement sur le blé, le raisin, les olives et les tomates (INEA, 2011)

³ Source Enquête du GEOPA, Les travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne (GEOPA, 2012).

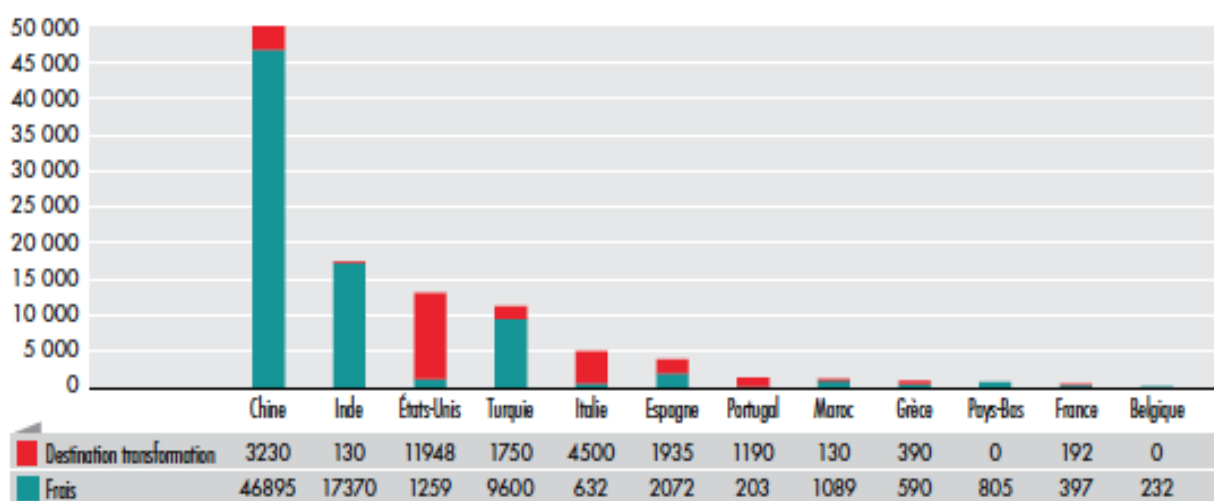
Tableau 2 : Pourcentage de la production et méthode de récolte.⁴

Usage	Pourcentage	Méthode de la récolte
Pelata	47%	A la main
Passata	18%	Machine
Pulpe	8%	Machine
Concentré de tomate	5%	Machine
Fraîche	12%	A la main

Concernant ces dernières, l'Italie en est le 5^{ème} producteur mondiale, derrière la Chine, l'Inde, les USA et la Turquie. C'est également le 1^{er} producteur de tomates de l'Union Européenne. En 2014, sa production était de 5,1 millions de tonnes, dont 70% sera exportée vers l'Allemagne, l'Angleterre, la France et d'autres marchés, mais principalement au sein de l'Union Européenne. La part des produits agricoles consommés dans les pays scandinaves originaire de l'Italie atteint les 60%. Les régions des Pouilles et d'Emilie-Romagne sont les deux premières régions productrices de tomates en Italie, avec près de 30% de la production nationale totale pour la première citée. Sur ces 5,1 millions de tonnes, seulement 12% seront destinées à la consommation de produits frais car les tomates fraîches sont dures à conserver et s'abîment très vite (Yvan Sagnet, Entretien Personnel, 07 août 2015, Annexe 1).

Tableau 3 : Production et Destination, transformé et mis en conserve⁵.

Destination de la production - frais / transformé



Source : FAOSTAT et WPTC 2013

En Italie, les tomates sont ramassées de deux manières différentes, à la main ou avec des machines. C'est principalement l'usage qui en sera fait après la récolte qui explique la méthode utilisée pour le ramassage. Dans la région d'Emilie-Romagne, l'essentiel de la production sera destiné à être transformée en passata, pulpe et en concentré de tomate. Ces produits ne nécessitent pas que les

⁴ Source Yvan Sagnet, Entretien Personnel, 07 août 2015

⁵ Source FAOSTAT et WPTC, tableau de <http://www.pleinchamp.com/fruits-et-legumes/actualites/la-tomate-un-produit-deux-filieres>

légumes soient restés intacts au moment de leur transformation, d'où la modernisation de la récolte, nécessitant moins de main d'œuvre mais ayant un plus grand taux de légumes abîmés. Environ 30% des tomates sont abîmées avec cette méthode de ramassage. Contrairement à l'Emilie-Romagne, la production de la province de Foggia se destine principalement à la consommation de produits frais ou à la transformation en pelata. Ces deux types de consommation nécessitent une récolte à la main car le taux de légumes abîmés est moindre. Environ 10% des tomates sont abîmées quand elles sont récoltées à la main). Les normes définies pour la production et l'achat sont très strictes regardant la qualité des produits et les critères à respecter (Yvan Sagnet, Entretien Personnel, 07 août 2015, annexe 1).

Les autres productions de l'agriculture se récoltent de la manière suivante:

- La première production agricole italienne, le blé se ramasse avec les machines et ne nécessite pas une grande main d'œuvre humaine.
- Les vendanges du raisin se font principalement à la main. Les producteurs font principalement appel à des femmes pour réaliser ces tâches car le raisin est considéré comme fragile et les femmes comme plus délicates. Comme dans la production des tomates, la récolte du raisin souffre de la présence de caporali femmes, appelées fattore, qui favorisent le travail au noir et prélèvent une partie du salaire des travailleuses. Celles-ci gagnent environ 28€ par jour.
- Les olives sont récoltées par des machines mais aussi à la main, principalement par des ouvriers spécialisés italiens. Ils gagnent environ 34€ par jour.
- Les oranges et agrumes sont récoltés à la main, par des italiens et des étrangers. Les salaires à la caisse varient selon les produits. Ceux payés à la journée, principalement les italiens, touchent environ 45€ (FiliereSporca, 2015).

2 La situation des migrants en Italie

2.1 Les différents permis de séjour

La situation des immigrés en Italie face aux permis de séjours est très diverse en fonction des nationalités. Chaque cas représente aussi une spécificité, en fonction des risques encourus dans le pays d'origine. Les roumains et les bulgares, ainsi que les autres citoyens de l'Union Européenne, ne sont plus obligés de demander des permis de séjours puisqu'ils peuvent s'établir librement dans l'espace Schengen et y travailler sans limitation de temps. Pour les autres, non membres de l'Union Européenne, la décision sur le permis de séjour auquel ils auront accès se fera avant ou après leur arrivée en Italie. Les permis de séjour auxquels ils ont accès ne sont pas forcément fixes et interchangeables. Ils peuvent naviguer entre les différents permis, en fonction de leur situation ou de leurs options. En effet, dans certains cas, un migrant pourra se voir délivrer un permis de séjour pour motif humanitaire, puis il pourra par la suite le faire évoluer en permis de travail s'il trouve un travail avec un contrat et une preuve de résidence. De même, un permis de séjour pour travail pourra se transformer en permis de séjour illimité s'il remplit les conditions nécessaires. Par contre, si une personne est venue avec un permis de travail et quand celui-ci expirera, il ne pourra pas le transformer en permis de séjour pour motif humanitaire. De la même manière, une personne qui se sera vue délivrer un permis de séjour pour raison de santé ne pourra théoriquement pas rester sur le territoire européen à la fin de sa maladie. Ci-dessous, une description des différents permis de séjour et leurs implications sur la vie des migrants. Dans le passé, les permis étaient plutôt accordés pour des raisons de travail et humanitaire. Mais dernièrement, face à la crise économique, on assiste à une augmentation des demandes d'asile pour des motifs humanitaires (Farsin, 2005, p.372).

1 Permis de de séjour pour travail:

- Contrat de travail ==> Permis de séjour pour travail subordonné
F De plusieurs mois à 5 ans
==> Permis de séjour pour travail saisonnier
- Travail indépendant ==> Activités commerciales

Pour l'obtenir, on a besoin d'un contrat de travail valide, d'un certificat de domiciliation, et pour les permis de 5 ans et plus, d'un certificat de langue italienne.

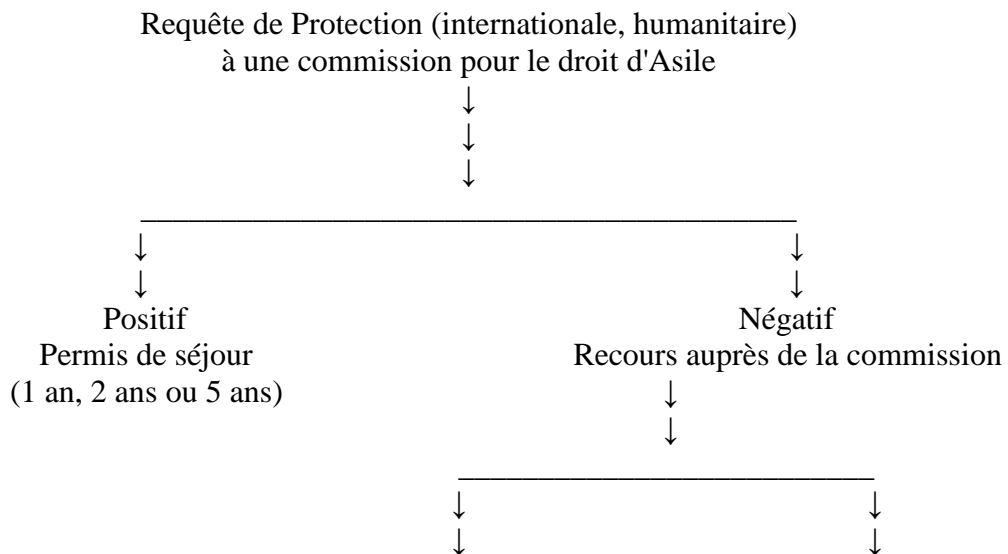
2 Permis de séjour illimité: Pour l'obtenir, on a besoin d'un contrat de travail illimité, d'un certificat de domiciliation et d'un certificat de langue italienne.

3 Permis de séjour pour motifs humanitaires:

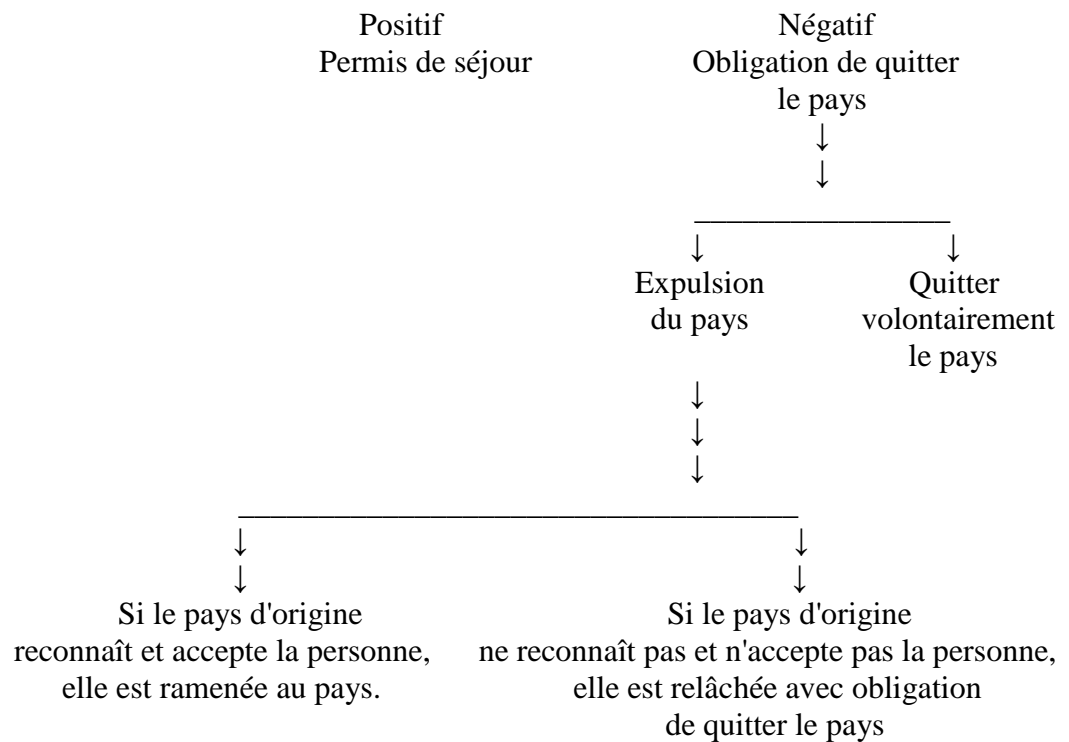
- Protection Internationale de la Convention de Genève (pays en guerre)
==> Asile politique : 5 ans.
==> Protection subsidiaire : 3 ans.
- Motif Humanitaire ==> 1 an

Il leur est permis de travailler.

Tableau 4 : Pour ceux arrivés en Italie illégalement⁶



⁶ Permesso di soggiorno. (n.d.). Consulté le 18 août, 2015, à http://www.dirittierisposte.it/Schede/Persone/Immigrazione-e-cittadinanza/permesso_di_soggiorno_id1120438_art.aspx#Cosa%20C3%A8%20il%20permesso%20di%20soggiorno
15



Quand un migrant arrivé illégalement fait une demande de permis de séjour, il lui est interdit de travailler lors des 6 premiers mois. Après 6 mois en Italie, qu'il ait reçu un avis positif, qu'il soit dans une phase de recours ou qu'il soit encore dans l'attente de la réponse, il est autorisé à travailler et à voyager temporairement au sein de l'UE.

4 **Permis de séjour pour raisons de famille:** Pour des cas de regroupement familial. Il leur est permis de travailler.

5 **Permis de séjour pour raison de santé:** Dans le cas d'une maladie insoignable dans le pays d'origine. Les personnes peuvent être soignées en Italie et elles peuvent y rester jusqu'à ce qu'elles soient guéries. Il leur est interdit de travailler⁷.

2.2 Les origines de l'immigration

L'Italie était anciennement une terre d'émigration et une grande pourvoyeuse de bras pour les armées de réserve des régions industrielles et minières du nord de la France, de la Belgique ou de l'Allemagne. En quelques décennies, l'Italie est passée de terre d'émigration à terre de transit, pour finalement devenir une terre d'immigration. C'est à partir des années soixante-dix que les flux de migrations ont commencé à changer, avec le choc pétrolier et les crises économiques à répétition. De plus, les nouvelles politiques d'immigration plus strictes dans le nord ont eu pour effet de réorienter les flux de migrants vers le sud de l'Europe (King, 2000, p.12-14). Les nouvelles perspectives de travail dans les économies locales des pays du sud, plus informelles, segmentées et moins regardantes en termes de réglementations du travail, ont également attiré les migrants, pas forcément familiarisés avec les langues et les coutumes de ces pays. C'est à cette époque que remonte la présence d'étranger dans les terres agricoles du sud, avec l'arrivée de tunisiens venus

⁷ Permesso di soggiorno. (n.d.). Consulté le 18 août, 2015, à http://www.dirittierisposte.it/Schede/Persone/Immigrazione-e-cittadinanza/permesso_di_soggiorno_id1120438_art.aspx#Cosa%20%C3%A8%20il%20permesso%20di%20soggiorno

travailler en Sicile. Par la suite, le nombre de migrants s'est considérablement accru. Dans les années quatre-vingt, ce sont des travailleurs de l'Afrique subsaharienne qui sont venus s'ajouter à cette première vague, puis les migrants de l'Europe de l'Est dans les années quatre-vingt-dix (Perrotta, 2015, p.197). Depuis l'intégration à l'Union Européenne des anciens pays du bloc soviétique, on assiste à une diversification des origines, de par l'arrivée massive de travailleurs venus de Pologne, Roumanie, Bulgarie. En plus de présenter une grande diversité dans les origines et les nationalités, ces migrants sont également très diverses quant aux statuts qu'ils possèdent. Ils se répartissent entre ceux originaire de l'Union Européenne n'ayant pas besoin de permis pour s'installer et travailler, ceux détenteurs d'un permis de séjour pour un travail saisonnier ou lié à un contrat de travail, ceux pour motif humanitaire, ceux qui sont demandeurs d'asile ou réfugiés politiques et finalement ceux qui n'ont pas ou plus de titre de séjour et sont en toute illégalité en Italie (Perrotta, 2013). Le terme «illégalité» n'est pas un statut fini en soit, car il peut évoluer et changer, d'illégal à légal et inversement, en fonction des choix personnelles, des opportunités et des politiques mises en place. Certains migrants illégaux peuvent parfois être considérés comme «à moitié volontaires». Ceux détenteurs d'un permis de séjour illimité sont souvent des travailleurs des usines du nord de l'Italie ayant été licenciés ou en mal de travail à cause de la crise. Faute de travail, ils sont descendus dans le sud pour les récoltes. Les autres sont plus souvent des migrants avec des permis humanitaires ou de travail de courtes durées, voir des sans-papiers dans de rares cas. Ils travaillent comme ouvriers agricoles, et ayant terminé la saison des récolte de fraises ou de pastèques dans d'autres régions italiennes et ils passent par la Basilicate pour effectuer la récolte des tomates avant de se rendre à Rosarno pour la récolte hivernale des agrumes ou en Campania pour les légumes poussant sous serres (FiliaraSporca, 2015). Cette abondance de travailleurs sur le marché permet aux exploitants de choisir qui ils emploient et de fixer leurs conditions. Les rapports de force sont dorénavant totalement en faveur de l'employeur, acquérant une certaine domination sur les ouvriers agricoles, dépendant du peu de travail qui leur est donné. De nos jours en Basilicate, ce sont principalement des africains subsahariens, essentiellement des hommes, qui effectuent ce travail temporaire et très physique, passant d'une région à une autre, sans point de fixation et souffrant de conditions de vie déplorable (Perrotta, 2015).

Tableau 5 : Situation des migrants en Basilicate⁸

250 travailleurs saisonniers, tous hommes et d'environ 31 ans	
Temps de permanence en Basimicate	96% repartiront à la fin de la récolte
Nationalité	Plus de 80% viennent du Burkina-Faso
Présence en Italie	84% ont déclaré être en Italie depuis plus de 2 ans, parmi lesquels 38% le sont depuis plus de 5 ans.
Langue italienne	72% ont une connaissance bonne ou suffisante
Education	44% ont déclaré ne jamais avoir été à l'école
Contrat de travail	55% ont déclaré avoir un contrat de travail et 24% de ne pas en avoir
Salaire moyen lors des phases préparatoires	Lors de la phase de préparation des terrains, le travail est payé 5€ de l'heure. Le salaire moyen journalier y était de 36€ par jour.
Salaire moyen de la phase de récolte	Lors de la phase des récoltes, la paie se fait à la caisse. Chaque caisse de 300 kilos de tomates est payée en moyenne 4,30 euros, soit

⁸ Source du tableau, Rapport 2014 de TerraIngiusta, de Medici Per I Diritti Umani,

	un salaire journalier variant de 64,50 à 86 euros.
Caporalato	Lors des préparations des terrains, 57% ont admis avoir eu recours aux caporali. Lors des phases de récoltes, ils sont 80%
Carte sanitaire	62% ont la carte sanitaire

2.3 Les lieux de vie

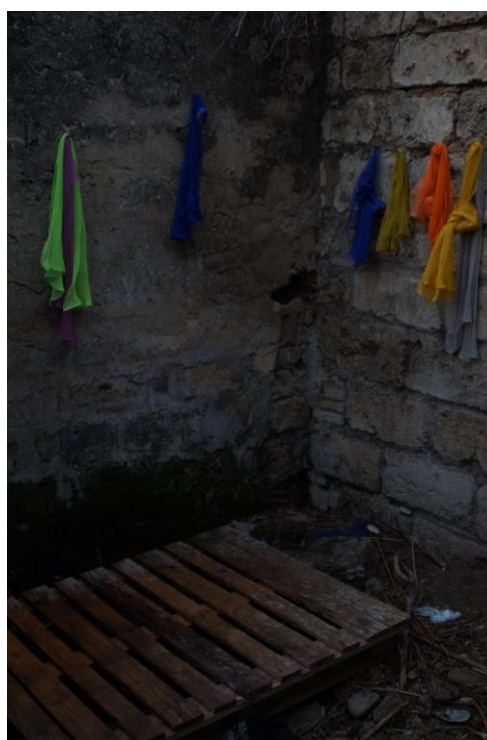
La plupart des travailleurs migrants ne jouissent pas des mêmes standards de vie que les italiens vivant dans les environs, ceci dans un état d'acceptation quasi-général. Les droits humains et la dignité qui devraient être attaché à l'individu, sans faire attention aux statuts politiques et à la nationalité, sont ici remis en cause par les frontières et la perte de la citoyenneté à laquelle sont rattachés les droits. La suspension des normes sociales usuelles est ici acceptée car elle concerne des personnes considérées comme une concurrence au niveau du travail, comme indésirables, ou du moins qu'on souhaiterait invisible en dehors des heures de travail dans les champs (Fassin, 2005, p.379 ; Médecins sans Frontières, 2005). Malgré la loi italienne qui oblige l'employeur de travailleurs saisonniers à leur offrir une accommodation, ils sont moins de 4% à y avoir accès (Médecins sans Frontières, 2005, p.3). Quelques-uns se font loger dans des centres installés par les régions et les institutions locales, mais ces derniers ne connaissent pas un grand succès auprès des migrants. De plus, ceux n'ayant pas de permis de séjour légaux ne peuvent pas s'y rendre. Pour les autres, il leur est presque impossible de louer un appartement dans les villes et villages pendant cette courte période. Les prix de location sont souvent hors de portée pour des migrants n'ayant pas un revenu conséquent et régulier. De plus, il s'agit souvent de logements loués non meublés donc difficilement utilisable par les travailleurs pour de courtes périodes. Les discriminations dont ils sont victimes leur ferment généralement la porte à ce qu'ils pourraient éventuellement trouver, les laissant dans une situation d'urgence. Finalement, 5% d'entre eux n'ont aucun endroit fixe pour dormir, s'arrangeant le jour même en fonction de la situation pour trouver un lieu temporaire. Ça les met dans une situation de grande vulnérabilité face à la violence et dans l'impossibilité d'accéder aux besoins de base, les poussant à vivre comme des fantômes (Médecins sans frontière, 2005 ; Corrado, 2011). Cette insécurité physique est une réalité dans de nombreuses régions. Elle est à l'origine des émeutes de Rosarno, quand deux migrants ont été attaqués par des membres de la mafia (Ridet, 2010).

2.4 L'accès aux ghettos et les conditions de vie

C'est ainsi que beaucoup vivent dans des conditions dégradantes, trouvant refuge dans ce qui leur est accessible. La grande réforme agricole qui a eu lieu en Italie dans les années 1950 à laisser des milliers de maisons abandonnées sur les terres du Mezzogiorno⁹. Profitant de ces vastes ensembles abandonnés, les travailleurs migrants se réunissent par nationalités, construisant des maisons de fortunes ou squattant les maisons abandonnées. Ces ensembles vont jusqu'à former de grands ghettos de plusieurs centaines ou milliers de personnes, à l'exemple du grand Ghetto près de

⁹ En effet, dans les années 1950, l'état italien a tenté de redistribuer les terres de manière équitable entre différents petits propriétaires et producteurs. Cette politique a eu lieu sur l'ensemble du territoire italien. Pour cela, il a entrepris de grands travaux afin de construire des milliers de maisons et de nombreux villages, mais également des routes et des équipements. Pourtant, en moins d'une quinzaine d'année, cette réforme s'est conclue par un échec. En effet, la troisième phase de la révolution agricole, tendant aux regroupements des terres dans les mains de quelques grands exploitants afin de réduire les coûts, allait à l'encontre de cette politique de fragmentation et de redistribution des terres. Ne pouvant pas lutter sur des marchés ouverts, les paysans ont vite revendu leurs terres et sont partis trouvés du travail ailleurs (Cavazzani, 1979 ; Fraticelli, 2008).

Foggia. Ces ghettos sont dans des campagnes éloignées des villes, sans accès ni à l'eau ni à l'électricité. Les migrants doivent parcourir des kilomètres pour trouver de l'eau, souvent non potable, qu'ils utilisent aussi bien pour se laver, que pour boire et cuisiner. Ayant peu de ressources et étant éloignés de tout, ils ne peuvent que rarement se permettre d'acheter de l'eau en bouteille. Ils y vivent à plusieurs, parfois jusqu'à une centaine de personnes dans un édifice, dans des conditions de surpopulation extrême. Ils se partagent une chambre pour 10 personnes, dormant à même le sol ou partageant un matelas avec d'autres personnes. Ils ont un sanitaire pour plusieurs dizaines de personnes, voire pas du tout, allant dans les champs environs pour leurs besoins. Cette promiscuité, ces mauvaises conditions d'hygiène, l'absence de sanitaire, la malnutrition et la surpopulation favorisent la propagation des maladies infectieuses. Dans son rapport, MSF fait état d'un taux anormalement élevé de migrants dans un état de mauvaise condition physique. Même s'ils remarquent que ce sont principalement des gens malades qui viennent les voir, ils pointent du doigt l'absence d'accès aux soins médicaux qui devraient pourtant être offerts aux demandeurs d'asile, aux réfugiés, ainsi qu'aux illégaux en préservant leur anonymat. Cet accès devrait l'être aux migrants au même titre qu'aux italiens, mais ce n'est que très rarement le cas. En moyenne âgés entre 20 et 45 ans, les migrants présentent des taux de maladies chroniques et de troubles physiques plus importants que ceux d'une population normale de cette tranche d'âge, considérée normalement comme «en forme». Arrivés en Europe en bonne santé, ils se retrouvent très vite dans le besoin de consulter un médecin. Après 19 mois dans le pays, seul 2% des interviewés n'ont jamais eu besoin de consulter un médecin et sont encore en bonne santé. Ils souffrent souvent de maladies infectieuses, comme des infections dermatologiques, respiratoires ou gastro entériques. En plus des problèmes physiques, près de la moitié d'entre eux souffrent de troubles psycho-affectifs, dus à la solitude, à l'éloignement de la famille et du pays d'origine, à la traque permanente des autorités, à l'instabilité financière et à l'absence de reconnaissance sociale (Médecins sans Frontières, 2005, p.5).



Photos 1 et 2 : Comme les migrants se déplacent de région en région pour effectuer les saisons, ne transportant que le minimum pour vivre, ils sont régulièrement confrontés à la difficulté de trouver des matelas décents pour dormir et à l'absence de sanitaires et de douches (photos : Marc-Antoine Frébutte, 2015).

2.5 La séclusion des travailleurs

On assiste à une «séclusion» des travailleurs étrangers, à savoir un mélange de ségrégation et d'exclusion. En l'état, il s'agit d'une ségrégation résidentielle, permettant une meilleure exploitation des immigrés de par leur éloignement des centres villes, des populations locales et des syndicats. Une séparation sociale et culturelle se crée entre les travailleurs migrants et les locaux, mais également une séparation économique car ils n'ont pas accès aux bureaux des agences de travail temporaire. Hors travail, ils ne sortent que très rarement des ghettos, qui ne sont pas forcément perçus négativement par les migrants étant une solution au problème du logement, à l'insécurité et une possibilité de reconstruire un «chez soi» entre personne de même origine. Dans les ghettos, on assiste à une reconstruction d'une forme de socialisation. Au fur et à mesure du temps, une économie parallèle s'est recréée et on a vu émergé des restaurants, des magasins, des vendeurs ambulants, des éleveurs et vendeurs de poulets, des mosquées, des bars et même des dancings. Mais avant tout et facteur déterminant, ces ghettos sont proches des champs et c'est l'endroit où les intermédiaires (caporali) viennent leur proposer du travail, loin du regard des autorités (Perrotta, 2015, p.200). Selon les témoignages, certains migrants quitteraient temporairement leur logement dans les villages voisins pour venir habiter dans les ghettos le temps de la saison des récoltes et se rapprocher des caporali, afin de trouver plus facilement du travail.



Photo 3 : Face aux maisons abandonnées détruites par la commune de Venosa en juin 2015, les migrants ont reconstruit des baraques faites de toiles et de bois. Ici Boreano (photo : Marc-Antoine Frébutte, 2015).



Photo 4 : Des maisons abandonnées squattées par des migrants. Ici Mulini Matinelle (photo : Marc-Antoine Frébutte, 2015).

2.6 Le rôle des caporali

Apparus au début du 20^{ème} siècle, les caporali ont eu pour mission de briser les revendications salariales et syndicales des ouvriers agricoles, à l'image de la «Lega dei braccianti di Cerignola», qui avait réussi à s'organiser et permis aux travailleurs agricoles de bénéficier de salaires élevés. Pour rompre ces velléités, les caporali ont été chercher des travailleurs étrangers pauvres (forestieri) dans les campagnes reculées. Ils étaient plus disposés à travailler pour des salaires bien inférieurs à ceux demandés par les syndicats. Ces derniers ont immédiatement répondu à cette démarche par des affrontements violents avec les étrangers afin de les empêcher de travailler pour des bas salaires et pour protéger le pouvoir des syndicats. Ils ont également installé des antennes des syndicats dans les villages des forestieri afin d'informer les travailleurs externes et de limiter la concurrence entre les ouvriers agricoles. Cette réaction a porté ces fruits puisque les forestieri se sont rangés du côté des syndicats et ont exigé également des salaires corrects (Perrotta, 2015, p.195). Pourtant, le problème des forestieri ne s'est pas pour autant définitivement résolu, les producteurs cherchant toujours une force de travail moins chère que celle disponible localement. De ce fait, ils font toujours appel aux caporali aujourd'hui (Perrotta, 2015). Depuis cette époque, ces derniers ont gardé leur position, accroissant au fil du temps leur importance. Jouant un double rôle, le capo est d'un côté l'excluant, cherchant à tout prix à limiter les contacts des migrants avec les locaux et à les reléguer dans les ghettos. Ils jouent sur les rivalités entre nationalités pour casser les mouvements de grèves. De l'autre, il est l'incluant, assurant un travail à ceux qui n'y ont pas accès, notamment à ceux de leur communauté ou à ceux en situation irrégulière. Les grands chefs, figures centrales des organisations, sont souvent italiens. Ils sont en charge du placement des travailleurs dans les différents champs quand les producteurs font appel à eux. Déjà très occupés par la gestion de leur domaine (ventes de la production, achats des semences et du matériel, gestion administrative), il leur est compliqué de devoir également trouver rapidement des travailleurs compétents quand le besoin se fait sentir et de devoir gérer les équipes sur le terrain. Sous les ordres des italiens flottent une nébuleuse de petits «capos». Ils sont généralement issus du même pays que la communauté

qu'ils «gouvernent», composée de leur famille et de leurs amis, facilitant le contact et la subordination. Souvent, ils deviennent capos quand ils vivent à l'année dans la région, qu'ils sont propriétaires d'un moyen de locomotion et qu'ils ont des contacts avec des chefs locaux. Ils vivent parmi les autres travailleurs, assurant le transport jusqu'au lieu de travail, mais également la médiation entre les employeurs et les travailleurs. Ils gèrent l'organisation du travail sur le terrain et répartissent les équipes en fonction des tâches (Perrotta, 2013).

2.7 Les conditions de travail.

Les conditions de travail sont très mauvaises pour les ouvriers agricoles. Caractérisé par une forte économie souterraine, le secteur agricole dans le sud de l'Italie est fortement marqué par le travail au noir, 32% des heures travaillées en moyenne en Italie et plus de 40% dans la région de Foggia (Eurispes, 2014, p.13), et par la répartition du travail sur critères ethniques. Le travail de précision (la taille des arbres, préparation des terrains), logistique (transport et transformation des produits agricoles) et mécanisé est principalement effectué par des ouvriers qualifiés italiens, européens ou maghrébins qui habitent à l'année dans les environs. Quant au travail physique et temporaire, il est presque intégralement effectué par les migrants africains. Dans les champs de tomates de Basilicate, il consiste principalement à arracher les pieds de tomates et à les secouer au-dessus d'une caisse pour en faire tomber les tomates, puis de rejeter le pied au sol. Les pousses de tomates utilisées ne se reproduisent pas d'une année sur l'autre ou donnent des produits de mauvaises qualités. Les producteurs préfèrent que tout soit enlevé et replanté l'année suivante. En l'absence d'une mécanisation avancée, tout se refait à la main. Les ouvriers commencent très tôt le matin et font souvent des journées de 7 heures, dans le but de récolter la production au plus vite. Ils n'ont pas un travail régulier garanti, mais plutôt des journées de travail suivies de journée sans activité. Ils travaillent en moyenne de 3 à 4 jours par semaine. Payés de 3,50€ à 4,50€ la caisse remplie, les ouvriers gagneront entre 30 et 100 euros par jour, en remplissant de 6 à 25, selon leur expérience et leur rapidité mais également selon la qualité des champs et l'abondance des récoltes (Cole, 2007 ; Auwillain, 2014). Ce type de paiement à la pièce est le principal responsable des nombreux morts chaque année dans la production agricole. Il induit des cadences de travail très intenses, poussant les travailleurs au maximum de leurs capacités. Pour leurs «services» de médiation, certains caporali prélèvent 50 centimes pour chaque caisse que les migrants remplissent. En plus, ils prennent aussi 5 euros pour les frais de transports jusqu'au lieu de travail. Profitant de l'isolement des migrants, les capos offrent d'autres services rémunérés en dehors du travail, comme assurer le transport vers la ville, pourvoir à l'achat de nourriture, aider à aller remplir les bidons d'eau aux fontaines ou faire des crédits (Corrado, 2011).

2.8 Différentes origines, différentes résistances.

Contrairement aux migrants africains, ceux originaires d'Europe de l'Est jouissent d'une liberté de mouvements de par leur citoyenneté européenne et n'ont donc pas cette peur d'être déportés. Ils n'ont pourtant que rarement tenté de s'organiser autour des syndicats et de créer des mouvements de contestations. Ils sont même considérés comme une nouvelle concurrence «déloyale». D'abord, ils préférés par les producteurs qui ne devront payer qu'une amende pour travail illégal et non pour aides à l'immigration illégale, en cas de contrôle (Perrotta, 2015, p.198-200). De plus, ils acceptent de travailler pour des salaires bien inférieurs à ceux des autres migrants, mettant la pression sur les salaires. Quand ils sont résidents dans des villes et villages voisins, ils voient cette activité comme un complément financier à leur travail initial (De Bonis, 2005). Quand ils viennent en Italie seulement pour effectuer les saisons avant de repartir, ils viennent généralement en famille,

composée de la femme et parfois des enfants. Dans ce cas, même si le salaire individuel est inférieur à la moyenne, la somme gagnée par le groupe est beaucoup plus conséquente. Comme ils n'ont pas besoin de dépenser pour vivre en Italie, pour un logement, pour payer un faux contrat, ou des cotisations sociales, ils peuvent économiser beaucoup plus que le ferait un africain (Yvan Sagnet, Entretien Personnel, 07 août 2015 ; Perrotta, 2015, p.200). Avec cet argent, ils pourront vivre correctement quand ils retourneront en Roumanie. Cette liberté de mouvement et de travail ne leur est dès lors utile qu'à aller voir ailleurs, si les conditions qu'on leur propose ne leur conviennent pas ou plus (Perrotta, 2015, p.198). Assez paradoxalement, c'est donc cette situation de blocage caractérisant les africains qui va avoir pour effet de pousser les migrants à réagir et à développer spontanément des actions collectives, tant bien qu'ils soient au préalable correctement «encadrés».

En effet, lors de la grève de Nardo en juillet 2011, ce sont des travailleurs africains qui ont commencé la contestation lorsqu'un de leurs caporali leur a demandé de séparer et de retirer les tomates vertes des caisses, pour un salaire égal à la caisse malgré le travail en plus. Estimant qu'ils devaient bénéficier d'une rémunération supplémentaire pour cette tâche non prévue, ils décident de quitter le travail quand leur capo la leur refuse, et sont retournés à leur camp. Spontanée et survenue sur le lieu de travail, cette grève ne peut pourtant être déconnectée du lieu de vie des migrants, administré et géré depuis 2010 par une association locale, Finis Terrae et par les Brigade di solidarietà attiva. Ces volontaires et militants ont donné aux migrants une assistance médicale et juridique, des cours de langues et des informations sur le travail au noir. Ainsi, contrairement aux autres camps, celui-ci n'était pas isolé, ni d'un point de vue spatial, ni d'un point de vue social, mais près du centre-ville, dans la cour d'une ferme. Cet emplacement coupait ainsi les bases de séclusion sur lesquelles les caporali s'appuient normalement pour installer leur domination. Organisant des réunions entre travailleurs et bloquant les routes d'accès aux camps, les migrants revendiquent une augmentation des salaires à la caisse ainsi que des contrats de travail régulier. Après une semaine, la grève est cassée malgré des négociations au niveau institutionnel et la participation de syndicats. En s'appuyant sur les migrants irréguliers sans titre de séjour n'espérant pas grand-chose du mouvement, les capos ont réussi à arrêter la contestation et à faire reprendre le travail. Ils ont joué sur la séparation et les rivalités entre migrants de différentes nationalités et différents statuts, sachant que des milliers d'autres travailleurs sont prêts à venir prendre les places libérées (Perrotta, 2013, p.6 ; Houwerzijl, 2012, p.156). Cependant, cette grève aura quand même eu pour effet de pénaliser le rôle de caporalato. Ce dernier est dorénavant considéré comme un délit selon le décret-loi n°138 du 13 août 2011 et non plus comme une simple infraction administrative. Elle aura également montré l'importance de l'inclusion des migrants dans l'espace public si l'on veut réussir à les réunir et à réaliser des actions d'envergures (Perrotta, 2013). Il faut qu'en apparaissant ils se montrent non plus comme des simples victimes et des sous-citoyens mais comme des citoyens de l'Europe, certes nomades et clandestins, mais tout de même des acteurs à part entière de la politique nationale. L'immigrant a l'image d'un sans-papier ou d'un chercheur d'asile sans rôle déterminé. Il faudrait au contraire qu'ils montrent qu'ils sont le nouveau prolétariat européen afin de pouvoir sortir de la clandestinité dans laquelle on les pousse (Grappi, 2013, p.6)

Malgré cette révolte et la création de la loi interdisant le système des caporali, peu de chose ont effectivement changé sur le terrain. L'année de la grève, les travailleurs ont obtenu des contrats et un salaire à l'heure, car les producteurs se sont sentis bloqués. Les années qui ont suivi ce mouvement ont vu un retour à la «normale» suite à l'interdiction par la mairie des interventions des deux associations et à la fermeture du lieu d'accueil. De plus, le ghetto sera détruit et les migrants éparpillés. C'est à dire qu'ils vivent à nouveau à l'écart des villes et des villages, dans les maisons abandonnées, loin de tout contact social et les capos ont continué leur travail de séclusion. D'autres expériences contestataires similaires ont connu plus ou moins le même résultat, avec des succès relatifs dans les premiers moments. Mais par la suite, les capos ont fait pression pour que les

migrants s'éloignent des centres et qu'ils ne fréquentent plus les «blancs», menaçant de ne plus donner de travail aux récalcitrants (Perrotta, 2013).

3 Blocages structurels

3.1 Nouveaux contrats mais anciens résultats

En terme contractuel, l'état a développé des contrats spécifiques pour le travail saisonnier dans l'agriculture afin de lutter contre le travail au noir et contrer l'emploi de migrants en situation irrégulière. Il doit être au nom d'un travailleur en règle, comporté les dates de la période pendant laquelle il sera recruté. A la fin de la saison, il devra être rempli avec les jours et les heures effectivement travaillés. Au cours des dernières années, on a vu une augmentation du nombre de travailleurs avec des contrats. Techniquement, on assiste à une baisse du travail au noir et du nombre de recrutement de travailleurs migrants en situation irrégulières (MEDU, 2015, p.21). Mais sans moyens de contrôle réel des autorités, ces contrats restent pour les exploitants de simples couvertures, sans valeur. Ils restent sans effets pour améliorer les conditions de travail des ouvriers et surtout sur le respect de l'acquittement des cotisations sociales. En effet, les moyens sont limités au niveau matériel et humain, ne permettant pas d'aller effectuer des contrôles réguliers sur les lieux de travail. De plus, les contrôles se faisant devant les contremaîtres et les capos, les informations réunies n'ont pas une vraie utilité car les ouvriers préfèrent se taire pour ne pas avoir de problèmes par la suite. En sachant qu'en acceptant le travail au noir, ils pourront trouver plus facilement un travail auprès d'employeurs préférant réduire les taxes à payer (Anderson, 2009). Les heures et les journées travaillées inscrites sur ces contrats sont souvent minimisées comparé à ce qui a été fait réellement. Malgré que ce soit interdit par les conventions collectives dans les Pouilles et en Basilicate (la loi italienne autorise ce type de paiement), les salaires continuent à se payer à la caisse et non pas sur les bases d'un salaire horaire. Le travail des personnes en situation irrégulière n'a pas diminué non plus, car les migrants s'échangent entre eux les documents et les contrats afin de permettre à ceux étant irréguliers d'avoir accès à un emploi. Dans la région de la Basilicate, ce phénomène n'est pas très important car la plupart des migrants sont réguliers. L'état commence maintenant à utiliser des systèmes statistiques afin de définir approximativement quels sont les besoins des producteurs en terme de main d'œuvre, en fonction de la surface à récolter et de pouvoir comparer avec ce qui a été déclaré administrativement à la fin. Mais là encore, les moyens humains et techniques font défaut pour réaliser à bien les contrôles (MEDU, 2015, p.21).

3.2 Pas d'actions en justice

Afin de faire une action en justice, c'est aux travailleurs victimes des abus de porter plainte contre la personne qui les a engagées. Mais là encore, pour ne pas avoir de problèmes et ne pas en créer à leur employeur, de peur d'être déportés, ils ne le feront pas. Parfois ils ne le veulent simplement pas, ne considérant pas leurs situations comme problématiques ou ayant déjà quitté le pays et n'espérant pas en tirer quelque chose. Il est important de comprendre que pour la plupart d'entre eux, ces mauvaises conditions sont nettement meilleures que ce qu'ils pourraient espérer dans leurs pays d'origine et qu'ils n'ont pas forcément conscience de participer à un effet de dumping social, pénalisant les locaux et les entreprises respectant la loi. Ils n'ont également pas souvent reçu une éducation politique ou syndicale et ne veulent pas s'engager trop en avant (Houwerzijl, 2012, p.141 ; Yvan Sagnet, Entretien Personnel, 07 août 2015). D'autres fraudes sont également constatées au niveau local, comme l'enregistrement d'italiens en tant que travailleurs agricoles auprès de

l'INPS, leur permettant de toucher le chômage à la fin de la saison des récoltes à la place des travailleurs africains ayant effectivement effectués le travail. Ce phénomène n'est pas récent puisqu'il se pratiquait déjà avant dans les années 1970-80. Les italiennes travaillant dans les champs voyaient les jours qu'elles avaient travaillé ne pas être inscrit sur leur contrat mais être reversés sur le compte de connaissances du producteur. Ces personnes n'avaient pourtant jamais mis les pieds dans un champ. Pour avoir le droit de toucher le chômage, un ouvrier agricole doit avoir travaillé 51 jours dans l'année, pourtant ils ne sont que 10% des travailleurs étrangers à atteindre ce seuil à cause du travail au noir. On constate également que ces travailleurs migrants seront hâtés dans leur départ par la police pour quitter la région à la fin de la saison, alors qu'ils n'auront subi presque aucun contrôle pendant toute la période de la récolte. Toutes ces dérives sur le terrain sont abondamment documentées par les universitaires (Corrado, Perrotta), et la presse nationale (La Stampa) et internationale (Courrier International, RFI, le Monde Diplomatique) mais les autorités locales n'interviennent pas ou peu, encore une fois, par manque de moyens ou tout simplement par manque de volonté (Corrado, 2011, p.198). On peut expliquer cette absence de poids du pouvoir centrale sur les régions dans le fait que l'unité italienne se soit faite relativement récemment. Ce pays peut être vu comme une fédération de régions, une série de pyramides autonomes dépourvue d'autorité centrale mais toutes interdépendantes.

3.3 Corruption, Politiques et Mafias

Historiquement, le développement des systèmes criminels et des mafias a commencé au milieu du 19^{ème} siècle quand des groupes de bandits ont profité de l'anarchie, provoquée par les révolutions en Sicile en 1848 et en 1860, pour prendre les armes et commencer des actions de rackets auprès des agriculteurs. Ce développement a été également encouragé par les États-Unis afin de lutter contre la menace communiste à une époque où la guerre froide battait son plein et que l'Europe et ses classes populaires tendaient dangereusement vers l'URSS. Jusque dans les années 1980, les services secrets américains ont considéré l'Italie comme le pays ayant le plus de risques de basculer à l'extrême gauche, à cause de son important parti communiste. Ils y ont donc mis les moyens (financement, armes, supports techniques, opérations internes) pour assurer un conditionnement politique en leur faveur et servant leurs intérêts. (Dickie, 2004 ; Vitrani, 1990). Cette influence extérieure et les mafias ont durablement marqué le paysage politique dans les régions du sud de l'Italie. Ils ont réussi à limiter le développement des syndicats et des coopératives, contrairement à ce qui se faisait dans le nord du pays (Vitrani, 1990). Ces régions sont caractérisées par une présence très faible des mouvements associatifs ruraux et des coopératives, par une paysannerie hétérogène et désunie, par des structures sociales figées, par une forte atomisation des relations sociales et par des populations, fortement dépolitisées. Les mafias luttent au mieux pour éviter qu'une organisation des producteurs puisse se produire et pour garder la main mise sur le système en place de racket et d'exploitation. Leur tâche leur est grandement facilitée par la grande passivité et la résignation des populations locales. En l'absence de coopératives, il est dur d'imaginer comment les agriculteurs pourraient évoluer pour peser plus dans les négociations en termes de prix de vente de leurs produits et dans une meilleure gestion de l'organisation du travail des ouvriers agricoles (Corrado, 2011).

3.4 Absence des syndicats

Au même titre, si les syndicats ne sont pas ou peu présents, il est dur de concevoir la possibilité d'actions contre l'exploitation. Il est également dur d'imaginer l'émergence de mouvements d'ampleur organisés et soutenus, afin de remettre en cause les conditions de travail et de vie des

migrants et de les faire évoluer (Arlacchi, 1980). Les syndicats ont fait du bon travail par le passé quand ils devaient défendre les travailleurs locaux contre les forestiers, afin de protéger les salaires et de lutter contre les capos. Mais maintenant que les ouvriers agricoles sont principalement des immigrants, il n'y a plus de résultats. Les syndicats ne se sont pas focalisés sur la protection des droits des travailleurs étrangers. Ces dernières années, il y a eu des tentatives de rapprochements afin d'inclure plus de travailleurs immigrants dans les syndicats et pour les utiliser dans un rôle de médiateurs auprès des autres. Mais ces actions sont restées sans trop de résultats jusqu'à présent, car les immigrants ne s'installent pas durablement dans la région, ayant une activité temporaire. Ils ne sont généralement pas au courant de leur droits et ne veulent pas trop s'engager de peur d'avoir des problèmes avec les capos (Yvan Sagnet, Entretien Personnel, 07 août 2015 ; Skrivankova, 2010). Les syndicats ne sont pas très bien organisés au niveau local dans ces régions et sont souvent opposés entre eux dans les actions qu'ils souhaitent entreprendre. L'USB (Unione Syndicale di Base) croit en la grève des travailleurs comme moyen de pression auprès des producteurs. Ils espèrent réussir à tous les unir afin de faire un bloc commun à même de faire plier les exploitants agricoles. Le CGIL ne croit pas en la possibilité de réunir massivement les travailleurs, du fait qu'ils soient de différentes origines, avec des intérêts et des dynamiques différentes. Ils croient plus dans la création des centres d'accueil et dans la législation permettant de réprimander les fraudeurs. Ils veulent créer une loi sur la traçabilité des produits pour permettre de faire pression sur les supermarchés afin de les forcer à n'acheter que des produits ayant été créés dans des conditions de travail respectant les règles (Entretien Yvan Sagnet, Entretien Personnel, 07 août 2015). Par la suite, les consommateurs seraient appelés à boycotter les magasins vendant des produits issus des champs ayant été récoltés dans des mauvaises conditions. Les syndicats ont donc des dynamiques, des visés et des moyens d'action différents, même s'ils se rejoignent dans l'encouragement des travailleurs à dénoncer en justice les producteurs les ayant exploités.

4 Poussés vers la clandestinité

4.1 Les lois européennes freinent l'émancipation des travailleurs

Les caporali sont très satisfaits des lois européennes censées lutter contre le travail forcé et contre l'immigration illégale. Selon un rapport de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) de 2012, il y aurait dans les pays européens environ 880 000 personnes prises au piège d'une des formes de l'exploitation, soit victimes du travail forcé, soit victimes d'une exploitation sexuelle (Report ILO, 2012 ; Kelly A., 2013). Au lieu de décroître progressivement, ce nombre a considérablement augmenté ces dernières années suite à la dérégulation des réglementations européennes. Des secteurs entiers de l'économie, tel que la construction et l'agriculture, fonctionnent principalement grâce à la main d'œuvre à bas coûts et à l'exploitation des travailleurs migrants illégaux. Ce phénomène s'est également accru à cause de l'absence de réglementations européennes définissant les termes de la responsabilité lors de recrutements et de sous contrats transfrontaliers, et dans des désaccords transnationaux entre entreprises. Les problèmes liés aux directives européennes sur les travailleurs ont également contribué à détériorer les droits et les conditions des travailleurs au sein de l'Union Européenne (Houwerzijl, 2012, p.5). Dans le but annoncé de combattre cette dégradation du travail et les situations d'exploitations, les pays européens ont eu tendance à se focaliser sur la sécurité intérieure et à légiférer sur l'immigration illégale, la liant au travail forcé, renforçant les mesures anti-immigration et sanctionnant les passeurs agissant dans le trafic d'êtres humains (Clark, 2013).

Pour De Genova, la transformation de l'Europe en forteresse n'a pas simplement exclu les immigrants, elle les a aussi criminalisés, sélectionnés et poussés vers la clandestinité. Elle a établi un

contrôle commun des frontières et des migrations, établissant sa territorialité et un extérieur commun. L'état créerait artificiellement la différence entre les migrants afin de définir ceux qui sont déportables de ceux qui sont acceptables. Quelques-uns doivent être déportés pour que d'autres restent sans se rebeller, dans la peur et la soumission. C'est les frontières nationales et européennes qui agissent comme un mécanisme filtrant ceux qui doivent être inclus de ceux qui doivent être exclus. Tout est mis en scène aux frontières, dans ces «frontières spectacles», dans le but de faire peur, de justifier leur rejet et de rendre les immigrants vulnérables et précaires. Elles sont mises en scène grâce à la télévision, l'information de masse, les lois restrictives, les discours autoritaires et rigides, l'emploi massif de l'armée et de la police aux frontières et les contrôles de passeports. Le but est de faire peur, d'imposer le rejet, d'exclure pour mieux inclure dans la case d'exploitation et de subordination. Il faut les soumettre aux lois du marché pour qu'ils soient ainsi une force de travail bon marché pour les entreprises. Une fois à l'intérieur des frontières, et comme tous les autres travailleurs, les travailleurs illégaux sont supposés donner leur force de travail au marché, volontairement, librement et sans coercition visible. Ils viennent s'ajouter à l'armée de réserve de la classe prolétaria dans l'espace de l'état-nation. Pour lui, ils sont des victimes ou des objets sans aucune volonté propres, soumis aux règles imposées par l'alliance état-capital. Il y aurait une spécialisation du pouvoir, avec une nouvelle forme de gouvernement qui accompagne et aide le règne autocratique du marché, en implémentant une législation restrictive et coercitive (De Genova, 2013, p.1184-1190). Pourtant l'état ne peut pas être réduit qu'à un organisme poussant vers l'illégalité et l'exclusion. Il a aussi un intérêt à voir les immigrants reconnus et pris en compte, aussi bien pour la collecte des taxes et des cotisations sociales que pour le contrôle des personnes. Il peut être une source d'inclusion quand il permet à des immigrants de bénéficier des services de santé, quand ils peuvent toucher le chômage ou la pension, quand les enfants peuvent aller à l'école. Dans la plupart des pays de l'UE, le droit du travail protège tous les travailleurs quel que soit leurs statuts et les travailleurs migrants illégaux devraient légitimement pouvoir bénéficier des mêmes droits que ceux travaillant légalement (cotisations, assurance chômage, droit de grève, indemnités en cas d'accident) (Chauvin, 2012, p.246).

Cependant, il convient de dire que dans le cas des ouvriers agricoles en Italie, loin d'intégrer, la politique de l'état exclu. Les nouvelles lois votées par le parlement italien ne vont sûrement pas améliorer la situation des migrants, étant donné que les politiciens utilisent la peur et les doutes des électeurs au sujet l'immigration comme programme électorale pour se faire élire. En 2009, un «paquet sécuritaire» a été proposé au parlement. Une partie a été validée mais pas l'intégralité, ce qui aurait été une véritable chasse à l'immigré clandestin. Ce paquet comprenait, entre autre, la dénonciation des immigrés par le personnel médical, le délit d'entrée illégale, des amendes et des détentions préventives pour séjours illégaux, la complication de l'obtention des visas et des permis de séjour ainsi que l'augmentation de la durée pour les obtenir, passant de plusieurs semaines à des mois (Lecocquierre, 2009). De nouvelles lois connues sous le nom de «Bossi-Fini» ont également eu pour but de mettre un frein au travail des migrants illégaux. En se basant sur le taux de chômage et d'emploi dans les régions, elles définissent le nombre de migrants autorisés à venir y travailler. Mais elle ne prend pas en compte la véritable main d'œuvre disponible sur place et elle refuse l'entrée légale de travailleurs migrants dans le secteur de l'agriculture. Dans le cas de la Basilicate, le taux de chômage est élevé et peu de travailleurs agricoles migrants y sont acceptés. Pourtant la réalité est que les exploitants ont de grandes difficultés à trouver une main d'œuvre dans cette région. En grande partie, il est vrai, à cause des conditions de travail proposées, mauvais salaires et travail pénible (Corrado, 2011, p.195). Cette traque au nom de la lutte contre l'exploitation est d'autant plus inutile que les recherches menées par la commission européenne montre pourtant que le travail forcé concerne en premier lieu des citoyens européens (plus fréquemment originaire de Roumanie et de Bulgarie), puis en second lieu, des migrants extra européens. Et contrairement à l'objectif annoncé de réduire le travail forcé, ces politiques l'encouragent. Les migrants sont les

premières victimes des nouvelles politiques implémentées au sein de l'UE, les poussant d'autant plus dans l'illégalité et sous la coupe de leurs exploiters. Étant en plus grande situation d'irrégularité et d'instabilité, ils se trouvent d'autant plus malléables et serviles, bloqués, immobilisés, endettés, cachés, dépendant d'un travail qui leur fournit argent et visa. Leurs faibles connaissances du pays d'accueil, de la langue et de leurs droits les rendent facilement exploitables et disposés à accepter ces conditions précaires. (Skrivankova, 2010, p.9). La servilité n'est pas basée seulement sur la vulnérabilité des victimes comme peuvent le croire ou le faire croire les politiciens. Ils préfèrent ne pas mettre la faute sur les défaillances du marché du travail et de l'économie, ainsi que sur l'orientation des lois vers un tout répressif (Clark, 2013). Au vue de la crise économique actuelle, le travail forcé et l'exploitation ne sont pas juste un problème pour les migrants mais également pour la population italienne. L'économie souterraine et le travail au noir créent un véritable dumping social, tirant les salaires vers le bas. D'autant plus que l'Italie n'a pas de salaire minimum, cette pression relègue les italiens de côté, qui ne veulent pas travailler dans ces conditions déplorables malgré le très haut taux de chômage (Cross, 2013, p.100-105). C'est aussi un problème pour l'état qui se voit privé des impôts sur les salaires, réduisant ainsi ses revenus et ses possibilités d'investir dans des actions sociales (Houwerzijl, 2012, p.22, 117 et 143).

4.2 Echecs des mesures protectives actuelles

Ces lois sont d'autant plus inutiles, que selon FRONTEX, le nombre d'entrées illégales dans l'espace de l'Union Européenne en 2014 a constamment augmenté, ayant plus que doublé en 1 an. D'ailleurs, la crise migratoire de l'été 2015 a vu l'arrivée de plusieurs centaines de milliers de personnes en Europe, que ce soit par le sud de l'Italie que par la Grèce. Quels que soient les moyens mis en place par la Hongrie ou la Grèce pour bloquer leurs frontières, les migrants ont réussi à passer, payant au passage leur lot de morts. Les moyens de contrôle mis en place dans la méditerranée n'ont pas réduit non plus le nombre de migrants mais leur ont fait prendre des routes plus dangereuses et plus coûteuses (Reimann, 2014). Il semblerait que quel que soit les lois mises en place, il y aura toujours des non-citoyens qui outrepasseront la loi pour entrer sur un territoire et s'y établir. Ils continueront à venir car ils savent que tant qu'ils resteront serviles et de préférence irréguliers, ils trouveront toujours un travail dans une ferme ou un chantier et que, comme disait Abdelmalek Sayad, avant d'être des immigrants, ce sont des émigrants. On se soucie plus de ne pas les voir rentrer que des conditions de vie qu'ils auront à supporter une fois à l'intérieur des frontières communautaires. C'est avant tout les politiques imposées par les pays occidentaux et le Fond Monétaire International (FMI) dans les autres pays qui détruisent les fondements de leurs sociétés, déstructurent les communautés et leurs économies. La plupart des migrants sont poussés à l'exil par la situation économique et sécuritaire catastrophique de leur pays d'origine. Au même titre que les agriculteurs européens, ceux des pays en voie de développement sont victimes de cette globalisation à marche forcée, devant lutter dans une compétition où ils ne peuvent pas rivaliser, faute de moyens techniques et financiers. Ils sont les premiers à souffrir de la faim et à être incapables d'assurer leurs propres sécurités alimentaires, se retrouvant dans l'obligation de vendre leurs terres à des conglomérats industriels et privés de moyens de production. Pour les autres, les conflits ou le peu de possibilités économiques ne leur laissent d'autres choix que de chercher une alternative dans l'émigration vers l'Union Européenne, et à travailler dans les secteurs peu qualifiés. A force de se voiler les yeux sur ses responsabilités et de chercher des coupables dans les victimes, l'Europe oublie qu'elle est en grande partie responsable de la situation dont elle se plaint (McMichael, 2013).

Deuxième Partie

Discussion entre migrants lors de l'atelier de théâtre

Qu'est-ce qu'il a dit? *Il leur a donné un exemple pour expliquer le mot «un mondo brutto» en Bissa. Et comment il leur a expliqué?* *Il a dit, un «mondo brutto», c'est comme si tu viens ici pour travailler et tu vois que les tomates sont ramassées automatiquement par des machines.*

Introduction du travail de recherche

Mon travail de recherche en Basilicate avec le MEDU et l'école d'Italien m'a permis de consacrer beaucoup de temps auprès des travailleurs migrants africains, notamment burkinabés et de réaliser avec eux des interviews non-structurés ou semi-structurés, dans le but de comprendre quelles sont leurs priorités et quelles sont les motivations qui les amènent à émigrer de leur pays d'origine vers l'Europe, dans des conditions souvent très dangereuses, voir mortelles, et d'accepter des conditions de vie et de travail très pénibles, instables et pour nous, européens, indignes de la nature humaine. Dans une première partie, je vais parler de leur rapport au travail, puis je parlerai de leur approche vis à vis de leur permanence en Europe, c'est à dire par rapport au permis de séjour, puis pour finir, j'aborderai la question des conditions de vie dans lesquelles ils doivent vivre pendant la saison des récoltes des tomates en Basilicate, plus précisément, près de Venosa.

1 Résignation face aux conditions de travail.

Dans cette première partie, je parlerai des conditions de travail lors des récoltes de tomates qui s'effectuent en Basilicate, près de Venosa, entre mi-août et mi-octobre, les dates pouvant varier en fonction de la météo et de la destination des produits. Contrairement aux autres régions italiennes qui effectuent leurs récoltes de tomates de juin à août, celles de la Basilicate se font légèrement plus tardivement dû aux conditions géographiques moins favorables. En effet, les champs sont plus en hauteur et la région se situe à l'intérieur des terres donc elle jouit d'un climat généralement plus froid, ce qui décale le temps de maturation des tomates et donc la période de la récolte. Vers la mi-août, les ghettos autour de Venosa se remplissent lentement des migrants ayant terminés les récoltes à Naples et à Foggia, et à la recherche d'une nouvelle source de revenus. Comme expliqué précédemment, le travail de ces ouvriers est pénible (de nombreuses heures de travail sous le soleil), temporaire (de la mi-août à la mi-octobre), mal payé (de 3,50 euros à 4,50 par caisse de 300 kilos remplie), et partiellement dans l'illégalité. Malgré que la majeure partie des travailleurs aient dorénavant accès à un contrat de travail en bonne et due forme dès le début des récoltes et couvrant l'ensemble de cette période, assurant normalement une protection en cas de blessure des travailleurs, le paiement des ouvriers continue de se faire à la fin de la journée, sans fiches de paie et déclarations de travail, au «cottomo», à savoir à la pièce (à la caisse en l'occurrence), et les jours travaillés continuent à être largement sous-déclarés par les employeurs, dans le but d'éviter de devoir payer les taxes et les cotisations sociales à l'état italien. Dès lors, il est intéressant de comprendre qu'elles sont les dynamiques qui amènent ces travailleurs à accepter ces conditions de travail et de vie.

1.1 Aux origines de l'émigration

Tout d'abord, il est important de comprendre que dans le cas des migrants travaillant autour de Venosa, il s'agit majoritairement de personnes venues du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire et d'autres pays africains de l'Afrique de l'Ouest. Mis à part le Mali, ces pays ne souffrent pas actuellement de guerres, qu'elles soient civiles ou nationales. Ils ont pu être ou peuvent encore être soumis à une certaine instabilité politique et plus certainement à une instabilité économique ou à un manque d'opportunité pour les jeunes, mais en peu de cas, il s'agit de migrants ayant fui leurs pays pour des raisons humanitaires urgentes. On peut donc majoritairement les catégoriser comme étant des migrants économiques ou venus en Italie pour des raisons de travail.

a) Discriminations et pauvreté dans le pays d'origine

Dans le cas des burkinabés, la plupart des migrants rencontrés lors des entretiens et ceux vivant en Italie sont originaires d'une zone au sud-est du pays, à la frontière avec le Ghana et le Togo et sont presque exclusivement de l'ethnie Bissa. En effet, il semblerait que les bissas, ethnie très minoritaire au Burkina-Faso, aient systématiquement été victimes des plans et actions politiques menés au niveau national par les hommes politiques. Ces derniers étant principalement d'ethnies mossis ou samo, ils ont eu tendance à privilégier leurs régions d'origine ou leurs peuples. En effet, même s'il n'y a pas de tensions religieuses au Burkina-Faso, les discriminations ethniques sont importantes et sont responsables des larges écarts de développement entre les différentes régions du pays. C'est ainsi que le manque d'opportunités économiques, le difficile accès à la formation et à l'éducation, les restrictions d'accès aux postes de la fonction publique sont à l'origine de cette émigration plus forte des bissas, afin de sortir de la pauvreté dans laquelle ils sont confinés (Hazard, 2004, p.8).

Abdoul Waha, 24 ans, Burkina Faso: «Au Burkina-Faso, il n'y a pas de discriminations religieuses entre chrétiens et musulmans mais il y a des grandes différences et des fractures au niveau ethnique. Les bissas ont plus tendances à partir à l'étranger, à émigrer car au Burkina-Faso ils sont victimes de discriminations de la part des gouvernements successifs qui sont mossis. Seul Sankara voulait remédier à ce problème en investissant dans toutes les communautés, sans discrimination. Depuis toujours, les bissas sont laissés de côté au niveau économique mais également social et éducatif, il y a moins d'école. Du coup, ils ont moins d'opportunités de travail, les régions sont sous développées, les enfants moins éduqués. Ils sont dans une situation économique plus mauvaise que le reste du pays et ils sont plus pauvres. Leur familles sont plus dépendantes de l'argent qu'ils envoient, leur femmes ne travaillent pas, elles vivent de l'argent envoyées». (Annexe 2)

b) Obligés de quitter la Libye, l'Europe comme second choix

Parmi les burkinabés vivants en Italie, beaucoup d'entre eux n'avaient pas l'Italie ou l'Europe comme point de destination finale avant de quitter leur pays. Le premier choix d'émigration de ces burkinabés sont d'autres régions plus proches du Burkina-Faso et plus facile d'accès en terme de visa, de permis de travail et de transport. Des pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana ou le Gabon sont des pays concentrant de fortes communautés burkinabés venues pour y travailler dans les plantations de cotons ou de cacao. Au nord, c'est la Libye qui faisait office d'Eldorado pour le travail abondant et les salaires conséquents. Pour beaucoup de migrants d'Afrique Noire, la Libye était un pays proche, facile d'accès et offrant la garantie d'un travail bien payé et sécurisé. Jusqu'à la vague des révolutions arabes en 2011 et à la chute du régime de Mouammar Kadhafi en octobre 2011, le pays était stable et prospère mais il a depuis plongé dans une guerre civile et est devenu très dangereux pour les libyens mais également et surtout pour les africains subsahariens. Ces derniers sont les premières victimes des affrontements entre les différentes fractions ennemis. Ils

sont des victimes faciles et sans protections, dans un pays où l'absence de gouvernement et l'anarchie ont favorisé l'apparition de bandes armées, se livrant au vol, à l'extorsion, aux enlèvements et aux passages des migrants vers l'Europe. Cette situation de violence perpétuelle a forcé beaucoup de migrants à fuir le pays, à rentrer chez eux quand ils le pouvaient ou à traverser pour rejoindre l'Europe quand ils n'avaient pas d'autres choix.

Amidou, 33 ans, Burkina Faso: *«J'ai travaillé comme plombier avant de venir ici. J'avais fait une formation au Burkina-Faso mais j'ai tout appris en Libye. J'ai travaillé pendant 5 ans là-bas. Je sais tout faire dans un immeuble, de haut en bas. Puis après les français sont arrivés et ils ont tué Khadafi. Alors je suis parti sur un bateau. J'ai payé 1400€ pour la traverser. C'est à cause de la France et de l'Occident qu'on est là. Dès qu'un politicien africain veut améliorer notre situation, vous le tuez. Sarkozy il a tué Kadhaï, maintenant il n'y a plus de travail là-bas en Libye et c'est dangereux. C'est vous qui mettez la merde partout et après vous ne voulez pas qu'on vienne chez vous en France.»* (Annexe 2)

Traoré Lassi, 27 ans, Mali: *«Avant j'étais en Libye. J'ai travaillé là-bas comme assainisseur de l'environnement (nettoyage des villes) pendant 1 an et demi. C'est beau la Libye, c'est un très beau pays. Mais les libyens ils sont très méchants. On t'arrête et on te met en prison sans raison. Si tu montres que tu as un permis, ils le prennent et ils le déchirent devant toi, puis ils t'emmenent en prison. Tu te fais tirer dessus parce que tu es noir. On t'embête, on vient te voler. Mais ça gagne bien en Libye, c'est bien pour le travail et pour les conditions de vies. Pas comme ici. Je gagnais entre 700 et 950 dinars par mois. Ça dépendait combien de jours je travaillais. Mais on gagnait bien, pour dormir, manger, et puis pour envoyer de l'argent au pays. La nourriture et la vie ça coûte moins chères qu'en Europe. On avait une belle maison qu'on louait à 9 maliens et on payait 400 dinars. On était bien, on avait la télévision, le frigo, la cuisine. Mais tu ne peux jamais sortir, c'est ça le problème. Tu vas au travail, tu vas faire les courses, puis tu rentres à la maison, c'est tout. Jamais tu ne vas te promener, c'est trop dangereux. La Libye, c'était bien en 2011, 2012 et quand je suis arrivé en 2013. Mais en 2014, c'est devenu trop dangereux alors je suis parti. J'ai pris le bateau pour venir ici. J'ai payé 1200 dinars (1000€). Je suis arrivé le quatrième mois de 2014.»* (Annexe 2)

Issouf, 21 ans, Côte d'Ivoire: *«En Libye, j'ai travaillé encore pendant 6 mois dans le bâtiment. Moi, je n'ai pas eu de problème avec le patron, il me payait toutes les deux semaines. J'ai gagné presque 1200 dinars, ça fait environ 1000 euros. C'était une entreprise tunisienne qui avait le chantier alors ils étaient corrects. Mais là-bas, c'est vrai qu'il y a beaucoup de problèmes. C'est violent, il y a des gens armés, ils te volent, ils t'agressent parce que tu es noir. Ils ne te respectent pas. Il n'y a pas trop de burkinabés ou d'ivoiriens là-bas, ce sont surtout des sénégalais et des gambiens qui y travaillent. Alors, je voulais rentrer en Côte d'Ivoire. J'étais venu en Libye pour voir si on pouvait faire des affaires et retourner au pays pour faire du commerce, mais là-bas c'était trop dangereux. Et puis, pour venir jusqu'en Libye, je devais payer à chaque barrage pour pouvoir passer. Je donnais de l'argent à la police, aux militaires. Ils ne te laissent pas retourner. Si tu veux retourner dans l'autre sens, ils te tuent. J'ai cherché pour rentrer en Côte d'Ivoire mais je n'ai pas trouvé. Alors des amis m'ont dit qu'on pouvait traverser pour aller en Europe pour environ 1000 euros et travailler là-bas. Pendant longtemps j'ai réfléchi et j'ai hésité mais comme je ne pouvais pas trouver de moyens pour retourner, j'ai dit ok pour traverser. Mais si j'avais su comment c'était, je ne l'aurais pas fait.»* (Annexe 2)

Parmi ces migrants, certains sont arrivés il y a longtemps et ont eu la chance de trouver du travail dans les usines au nord de l'Italie. Mais la crise économique de 2008 a entraîné la fermeture de beaucoup d'entre elles, poussant vers la sortie une grande partie de cette main d'œuvre devenue trop

coûteuse.

Ahmed, 55 ans, Burkina Faso: « C'était une fabrique d'électronique où je travaillais. On faisait des frigos, des fours, tout ce qui allait dans la maison. Tout est parti en Bulgarie et en Roumanie car ça coûte moins cher de produire là-bas. Les salaires sont plus bas qu'ici. Quand ça deviendra trop cher, ils partiront ailleurs. Alors nous, on vient travailler ici dans les champs car tout a fermé dans le nord et on n'a pas d'autres options. On prend ce qu'il y a comme travail. » (Annexe 2)

Parmi ceux qui sont arrivés récemment, une bonne partie ne se voit pas rester en Italie et préférerait aller tenter sa chance dans d'autres pays de l'Union Européenne, tel que la France ou l'Allemagne. Mais s'ils sont encore en Italie, c'est parce qu'ils s'y retrouvent bloqués pour des raisons administratives ou personnelles. Ils peuvent être contraints d'y rester pour des raisons de permis de séjour. Dans l'attente de l'obtention du permis et comme ils ne peuvent pas sortir du pays, ils résident en Italie avant d'espérer pouvoir partir vivre et travailler dans d'autres régions européennes, où ils pensent trouver des conditions de travail et de vie meilleures que celles en Italie:

Adama, 20 ans, Burkina Faso: « Depuis tout petit, je rêve d'aller en France, quand je voyais la télé, le journal, les magazines. Je rêve de Paris moi! Dès que j'ai mon permis de séjour, je vais partir pour aller là-bas. Et puis pour trouver du travail c'est plus facile qu'en Italie, ici tout le monde part, même les italiens. Et les conditions c'est mieux qu'ici. Tu as vu où on habite? En France, ce sera mieux! » (Annexe 2)

Abdoulaye, 37 ans, Burkina Faso: « Je voudrais partir en France ou en Allemagne. Mais je ne connais personne là-bas. Il faudrait que je connaisse quelqu'un qui puisse m'héberger le temps que je cherche du travail. Je sais qu'il y a des foyers pour travailleurs africains à Paris. Des foyers pour les maliens, les sénégalais, les ivoiriens mais pas pour les burkinabés. Si je voulais aller dans un centre pour maliens ou autres, ils ne m'accepteraient pas, donc je dois connaître quelqu'un avant de partir. J'ai passé 1 mois chez un ami ivoirien en Belgique à Liège et j'ai cherché du travail, mais ce n'est pas très facile non plus là-bas. » (Annexe 2)

Pascal, 35 ans, Burkina Faso: « J'ai été une fois en France, à Marseille pendant 2 semaines pour visiter un ami. J'aimerais aller travailler en France, mais pour ça je dois avoir un contact de quelqu'un qui pourra m'héberger et m'aider le temps que je trouve du travail. Mais il n'y a pas beaucoup de travail non plus. C'est la crise mondiale, même en Afrique, ce n'est pas seulement en Europe qu'il n'y a plus de travail. » (Annexe 2)

1.2 Prisonniers de la situation économique

Depuis la crise économique de 2008, l'Europe est frappée par la récession et l'austérité. Les usines ferment les unes après les autres et se délocalisent dans d'autres pays où la main d'œuvre est moins chère, tel qu'en Bulgarie, Roumanie ou autres pays d'Asie. Comme conséquence de cette crise, le chômage a considérablement augmenté dans la plupart des pays européens, et plus encore dans ceux du sud de l'Europe.

a) Résignation face à la condition générale en Europe

Face à cette situation, beaucoup de migrants sont conscients du peu de choix qu'ils ont s'ils souhaitent rester en Italie et s'ils souhaitent continuer à travailler pour vivre et gagner de l'argent. Au sein des migrants, c'est un sentiment quasi-général d'abattement et d'impuissance face à une situation qui les dépassent et qu'ils ne peuvent pas contrôler. En effet, il est aussi bien partagé par ceux ayant travaillé dans l'industrie du nord de l'Italie que par ceux qui viennent d'arriver dans le pays. Quel que soit les histoires des migrants, ils se résignent à prendre ce travail dans l'agriculture, quelques soient les conditions qu'ils auront à accepter:

Salif, 58 ans, Burkina Faso: *«Ils ont fermé l'usine où je travaillais pour l'envoyer en Bulgarie car les salaires y sont moins élevés. Depuis 2009, je fais les récoltes, il faut bien que j'aide ma famille restée au pays. Après ici, je pars travailler en Calabre. Tu ne cherches pas du travail à l'usine Fiat de Melfi? Il n'y a même pas de travail pour les italiens, comment il y en aurait pour nous? Il y a plein d'italiens qui se suicident car ils ont perdu leur travail. Nous on ne le fait pas car on est plus fort mentalement, on a la foi en Dieu, on se bat jusqu'à la dernière cartouche. Il ne faut jamais abandonner tant qu'il y a de l'espoir!»* (Annexe 2)

Adama, 20 ans, Burkina Faso: *«Non, je ne fais rien. Je ne peux rien faire moi, je ne demande pas les contrats. Je prends le travail comme c'est. S'il y a un contrat, tant mieux, sinon je prends quand même, j'ai besoin de travailler moi. On est les petits nouveaux, on vient d'arriver alors on accepte ces conditions. De toute façon, c'est le travail au noir pour tout le monde en Italie. Il y a les anciens ici qui ont la priorité. Si on se plaint, ils ne nous donnent pas de travail, ils passent par des autres et nous ils nous laissent de côté.»* (Annexe 2)

Les migrants sont également conscients que le travail au noir est un phénomène très répandu en Italie, notamment dans le sud. En 2014, selon une étude de l'Institut Eurispes, l'économie souterraine représentée jusque 35% du PIB italien, et le travail au noir, presque 20%. Il ne concerne pas que les migrants mais bien la population italienne dans son ensemble, que ce soit les jeunes diplômés des universités, les salariés de la restauration ou de l'industrie du tourisme, les photographes, les vendeurs dans les magasins et bien sûr, les ouvriers agricoles. Il n'est, dès lors, pas étonnant que les migrants ne sentent pas à même de lutter contre un phénomène national. D'autant plus qu'ils savent très bien qu'ils amenuiseraient leurs chances de trouver un travail s'ils demandaient un contrat en règle et le respect du versement des cotisations sociales auprès des institutions. Parmi ces migrants, un grand nombre ignore aussi les règles du travail en Europe et ne sont pas forcément conscients de l'obligation d'avoir un contrat pour travailler, car ce n'est pas souvent le cas en Afrique.

Issa, 25 ans, Burkina Faso: *«Non, pas de contrat, c'est au noir. Mais je suis content d'avoir du travail. Le patron est très gentil. Tu as déjà eu des contrats? Non, je n'ai jamais eu de contrats depuis que je suis en Italie, haha! Et ce n'est pas un problème pour toi? Si je travaille et que je suis payé, c'est l'important. C'est partout en Italie le travail au noir!»* (Annexe 2)

Abdoulaye, 37 ans, Burkina Faso: *«Ils m'ont fait un contrat de travail du 19 août, jusqu'au 19 septembre. Mais je sais qu'ils n'écriront pas les jours travaillés. Là, ils paient à la caisse, au noir. Tu ne demandes pas qu'ils écrivent les jours? «Non, si je demande ils ne me donneront pas de travail. C'est comme à Naples, si tu demandes le contrat, ils te disent qu'il n'y a pas de travail pour toi. Et puis, il n'y a pas de travail non plus en Italie donc on prend ce qu'il y a. On n'a pas beaucoup de choix. Dans le nord, il y a un peu de travail mais les gens sont méchants avec toi, ils ne pensent qu'à t'exploiter. Dans le sud, il n'y a pas de travail mais les gens sont gentils. Ils savent que nous*

aussi on est pauvre alors on est solidaire entre nous.» (Annexe 2)

Ahmed, 32 ans, Mali: *«La situation ici est très mauvaise. Il n'y a pas de travail, même pour les italiens. Les italiens ils partent en Angleterre, en France. Même les portugais partent en France. Mon frère m'a dit qu'il y avait plein de portugais qui venaient travailler dans le bâtiment et la construction. C'est la crise ici en Europe.»* **Tu ne veux pas demander un contrat?** *«Il n'y a pas de contrats ici, on ne peut pas demander. On doit accepter les conditions de travail qu'on nous propose. Si on dit non et qu'on demande un contrat, il nous dit «Va via» et il prend quelqu'un d'autres. Il y en a plein qui veulent venir travailler donc il peut choisir. On n'a pas le choix, il faut vivre et il faut envoyer de l'argent au pays pour la famille donc on ne peut pas réclamer. Et puis c'est la crise, tout le monde travaille au noir ici en Italie.» (Annexe 2)*

b) L'illégalité peut aussi avoir ses avantages

Cette situation de travail au noir n'est pas forcément vue comme un désavantage par certains travailleurs qui y voient l'occasion de gagner plus d'argent. En effet, le système de paiement à la caisse à l'avantage de favoriser ceux qui travaillent vite, qui sont expérimentés et qui sont en forme physiquement. Ce système de paiement à la pièce est autorisé dans le cadre national lors de négociations de secteurs agricoles aux niveaux régionaux, il a souvent été refusé. Dans une situation où les règles du droit du travail seraient respectées à la lettre, c'est à dire un contrat avec un salaire journalier, le respect des horaires, un ouvrier travaillant rapidement ne gagnerait pas plus que le salaire fixé dans son contrat, quelle que soit sa productivité ou sa rentabilité. En effet, les conventions collectives dans l'agriculture prévoient pour le ramassage des tomates, des journées de 7 heures payées 45 euros. Elles prévoient également un nombre d'heures maximums travaillées par semaine et un temps de repos minimum. Ces réglementations pourraient limiter ceux qui veulent enchaîner les journées de travail afin d'accumuler rapidement des sommes conséquentes.

Moussa, 43 ans, Burkina Faso: *«Quand je travaillais dans les vignes, on avait du travail pour environ 6 mois de l'année. On faisait la récolte du raisin en octobre. Puis en novembre et en décembre, on coupait les branches et les feuilles, puis on replantait en janvier ce qui n'était plus bon. Mais je n'aimais pas l'ambiance. J'avais toujours l'impression qu'on allait finir par se battre avec les contremaîtres turcs. Ils ne foutaient rien, ils restaient assis à fumer des cigarettes et à parler, et quand le chef leur téléphonait pour dire qu'il allait bientôt arriver, ils se mettaient à travailler et disaient qu'ils avaient tout fait. Alors, le chef nous engueulait nous, africains, car il pensait qu'on était trop lent. Ce n'était pas juste, même si le chef était gentil avec nous. Maintenant je travaille ici dans les champs de tomates, c'est physique mais il y a moins de problème. On a des contrats de travail mensuel, mais on ne travaille que 2 semaines dans le mois. Et tout n'est pas déclaré. Aujourd'hui j'ai fait 17 caisses, mais on a dû s'arrêter de travailler car il n'y avait plus de places sur les camions pour d'autres caisses. D'autres en ont fait 15, 20 ou 25. Chacun gagne ce qu'il fait dans la journée, c'est plus juste que mon travail avant. Ça varie selon les jours et la force. Si je suis fatigué, je reste dormir et je vais le lendemain.» (Annexe 2)*

Discussion entre migrants:

- *«Aujourd'hui j'ai fait 17 caisses mais j'ai pris mon temps, j'aurais pu en faire plus»*
- *«Mais pourquoi tu n'en as pas fait plus de caisses? Si tu peux en faire plus, tu dois le faire, c'est comme ça que tu gagnes l'argent et que tu peux vivre quand il n'y a pas de travail. Tu ne dois pas faire semblant! En hiver, qu'est-ce que tu vas faire quand il fera froid et que tu n'auras plus d'argent, et pas de toit pour habiter et pour te protéger, hein!?»*
- *«Oui, oui, je sais mais je n'étais pas trop motivé.»*
- *«Ce n'est pas une question de la motivation, si tu peux le faire, tu dois le faire, tu dois penser à*

l'argent!» (Annexe 2)

Ibrahim, 29 ans, Burkina-Faso: *Tu ne vas pas travailler avec le contrat en règle qu'on te propose? «Je ne sais pas, j'hésite. D'un côté, c'est vrai que c'est mieux, je peux toucher le chômage après, mais le problème c'est que le salaire est fixe et tu ne gagnes pas beaucoup même si tu travailles vite. Quand je travaille à la caisse, je peux en faire 15, 20 ou 30. Ça me rapporte une centaine d'euros dans la journée, c'est mieux financièrement.» (Annexe 2)*

c) Le caporalato sur un modèle familial

On pointe souvent du doigt le caporalato comme le principal responsable de la séclusion des travailleurs migrants, les forçant à accepter les conditions de travail au noir et les poussant hors des villes pour mieux les contrôler. Même si c'est souvent cette réalité qui prévaut, toutes les situations ne sont pas comparables et dans le cas précis de Boreano, il semblerait que l'on assiste plus à une «situation de type familiale» autour du caporalato. Il n'est pas forcément vu négativement, comme un simple donneur de travail s'enrichissant sur le dos de ses compatriotes. Il est plutôt considéré comme une partie intégrante de l'équipe lors de la récolte, ne cherchant pas à vivre grâce au travail des autres, et pouvant avoir des liens d'amitié ou de famille avec ceux qu'il emmène travailler. Il fait bénéficier l'ensemble du groupe de son véhicule et de ses contacts sans en tirer de profits particuliers. Cette situation particulière influence énormément les relations et le rapport à la légalité qu'entretiennent les migrants, car réclamer le respect des droits, c'est nuire au producteur, mais aussi caporalato qui n'est pas ici qu'un intermédiaire mais également un ami, un frère ou un cousin. Si ce sont principalement des burkinabés près de Venosa, c'est parce que les offres de travail se transmettent de bouche à oreille et se communiquent principalement au sein de la communauté. Il est fort probable qu'une des premières personnes embauchées dans les récoltes près de Venosa soit originaire du Burkina-Faso et qu'elle ait informé ses amis et ses connaissances par la suite. Petit à petit, la communauté burkinabé a grandi autour de ce premier point de fixation.

Adama, 20 ans, Burkina Faso: *«Non, le caporalato ne nous prend pas d'argent, il est gentil. C'est nous qui lui donnons de l'argent car il ne veut pas en prendre pour le transport, alors on le force à accepter pour partager l'essence!» (Annexe 2)*

Moussa, 43 ans, Burkina Faso: *«Celui qui nous emmène prend 5 euros pour le voyage quand c'est loin, et moins quand on part à côté d'ici, là il prend juste 2 ou 3 euros. Il ne prélève pas d'argent sur les caisses des autres travailleurs, car lui aussi il travaille avec nous. Quand on arrive, on sait ce qu'on doit faire et quand on est nouveau les autres nous montrent. Il y en a beaucoup qui travaillaient déjà dans l'agriculture avant donc ils savent ce qu'ils doivent faire. Sinon, on est que des noirs. Il y a juste un italien qui vient prendre les caisses avec le tracteur pour les mettre sur les camions, parfois c'est le patron. Des fois, le patron vient nous porter du café et des cornettos le matin avant de travailler, mais la plupart du temps on ne le voit jamais.» (Annexe 2)*

De plus, il semblerait que dans certains cas, les ouvriers et le caporalato participent ensemble à la négociation avec le producteur dans le but de définir les salaires de la journée. Ils sont dès lors libres d'accepter ou de refuser les conditions de travail et ils peuvent influencer les salaires. Le caporalato n'a qu'un rôle de porte-parole quand il s'agit d'aller chercher des outils, de l'eau ou d'autres choses, auprès de l'employeur.

Salifu, 31 ans, Burkina Faso: *«Le matin quand on arrive, on parle avec le producteur et on négocie les salaires. Ça peut être 3,50 ou 4 ou 5 euros la caisse. Si toute l'équipe est d'accord sur le salaire alors on commence à travailler. Après quand on a besoin de quelque chose, c'est une*

personne qui y va pour demander au patron. Si c'est des outils, de l'eau ou autre chose. **Comment varient les salaires?** On regarde quand on arrive comment est le terrain. S'il y a beaucoup d'herbes, de travail, beaucoup ou peu de tomates. Ça dépend des conditions du champs.» (Annexe 2)

d) Obligations envers la famille restée au pays

Issues des régions les plus pauvres du Burkina-Faso et ayant été écartés du développement économique suite aux politiques discriminatoires des gouvernements précédents, les familles des migrants bissas, partis travailler en dehors du pays, sont tributaires des sommes envoyées de l'étranger pour assurer leur vie de tous les jours. D'autant plus que dans ces villages encore très traditionnels, les femmes ne travaillent pas ou presque pas, et elles ne peuvent pas subvenir d'elles-mêmes aux besoins de leurs enfants et de leurs proches. Le travail de ces migrants permet à des familles élargies (des parents, aux oncles, aux neveux, et évidemment à la femme et aux enfants) de vivre dans des conditions nettement meilleures et de diversifier les sources de revenus. Cet argent contribue également grandement au développement de ces régions, permettant l'éducation des plus jeunes, le développement des villages, l'essor d'activité de production de petites échelles. C'est ainsi que beaucoup de travailleurs qui n'ont pas d'autres options et conscients de l'importance de leur travail, se résignent à rester ou à retourner en Italie pour continuer à financer et à aider leur famille et leurs proches (Cross, 2013, p.121-124 ; Hazard, 2004, p.7).

Ahmed, 55 ans, Burkina Faso: «Au Burkina Faso, j'y suis retourné pendant 1 an et demi quand l'usine a fermé mais je n'ai rien trouvé comme travail sur place. Il n'y en a pas là-bas, c'est comme ici en Italie. Mais je dois aider ma famille, mon oncle, mes enfants. Mes deux fils font des études, l'un va passer son baccalauréat bientôt et l'autre veut faire un BEPC (Diplôme national du brevet des collèges). Il faut que je paye pour leurs études car même si ce n'est pas trop cher de vivre au BK, il faut payer l'université. Donc je reste ici encore quelques années le temps qu'ils aient fini les études et qu'ils soient indépendants, après on verra.» (Annexe 2)

Sangaré Daba Barone Junior, 31 ans, Côte d'Ivoire: «Ma femme est partie habiter dans les nord avec nos deux enfants, chez ma mère. Ma femme ne travaille pas donc elles ont besoin de l'argent que je leur envoie. C'est pour ça que j'ai décidé de venir ici à Boreano.» (Annexe 2)

Abdoul Waha, 24 ans, Burkina Faso: «Chez les bissas, les familles sont plus dépendantes de l'argent qu'ils envoient, leur femmes ne travaillent pas, elles vivent de l'argent envoyé par leur mari travaillant à l'étranger.» (Annexe 2)

Cette situation n'est pas forcément nouvelle. En effet, déjà dans les années 80 en Italie et en Basilicate, les femmes italiennes allaient travailler dans les champs pour la récolte des tomates pendant que beaucoup d'hommes partaient en Suisse, en Allemagne ou en France, pour y travailler et envoyer une partie des salaires à ceux rester sur place. C'est la dépendance de leurs familles à l'argent de ces emplois qui les poussait chaque matin à se lever et à aller travailler, quelques soient les conditions proposées. D'autant plus que les régions du sud de l'Italie subissaient également un grand retard économique, n'offrant pas beaucoup d'opportunités et des débouchés. Souffrant d'un chômage de masse, des milliers de personnes ont été forcées à émigrer vers des zones plus riches pour trouver un emploi. Les parents ont accepté une vie de sacrifice en espérant que les enfants n'aient pas à revivre la même vie et puissent trouver des métiers plus faciles, moins physiques et mieux payés. C'est l'espoir d'une ascension sociale entre les générations.

Maria, 82 ans, Italie, ancienne travailleuse agricole: «Il n'y avait pas de travail dans la région et

je prenais ce que je trouvais pour pouvoir nourrir ma famille et mes 6 enfants, 5 filles et 1 garçon. Mon mari est parti pendant 10 ans en Allemagne pour travailler comme maçon. Mais on devait accepter les conditions sinon ils ne nous donnaient pas de travail. Je faisais tout à la maison, la couture, le pain, les repas, le travail dans les champs. C'était une vie de sacrifice.» (Annexe 2)

Christina, 79 ans, Italie, ancienne travailleuse agricole: *«J'acceptais ces conditions car j'avais 6 enfants à nourrir donc je devais travailler.» (Annexe 2)*

Ce besoin de travailler, de gagner de l'argent et de pouvoir en envoyer une partie au pays se fait également sentir pour ceux qui ont l'envie de se marier et de créer une famille. Sans ressources dans une société traditionnelle, il n'est pas concevable de se marier, d'avoir une femme et des enfants. Il en va de même pour les musulmans souhaitant épouser plusieurs femmes. Si on se marie, il faut être capable de les assumer financièrement et de leur permettre d'avoir une vie décente. D'où l'intérêt et l'importance pour les migrants d'avoir une rentrée d'argent régulière, quelques soient les conditions proposées, d'autant plus quand il n'y a pas beaucoup d'autres alternatives d'emplois dans les pays d'accueil.

Abdoulaye, 37 ans, Burkina Faso: *«Non, je n'ai pas de femme et pas d'enfants. Je suis rentré au Burkina Faso cette année pour me marier, mais le mariage a été annulé. Je n'avais plus de travail donc je ne pouvais pas avoir en plus à ma charge, une femme et plus tard des enfants. Si je veux me marier il faut que j'ai de l'argent sinon tu ne gardes pas une femme comme ça, sans travail, sans argent.» (Annexe 2)*

Souleymane, 33 ans, Burkina-Faso: *«Le Coran nous dit qu'on peut avoir jusque 4 femmes, ici en Europe, vous ne pouvez en avoir qu'une! Pour l'instant, je n'en ai que 2 car je ne peux pas me permettre d'en avoir plus. Mais j'espère bientôt pouvoir me marier avec une troisième. Si j'arrive à gagner assez d'argent pour payer le mariage et pour les financer toutes les trois, c'est ce que je ferais.» (Annexe 2)*

1.3 Absence des syndicats et méfiance envers les institutions

Pour comprendre la résignation des migrants face à la situation de travail au noir, et au non-respect des règles du code du travail et des conventions collectives, il est aussi très important d'observer du côté des institutions qui ont négocié ces conventions au niveau régional et qui sont censées protéger les droits des travailleurs. D'un côté, c'est à l'état italien, au ministère du travail et à la police de procéder à des contrôles sur les lieux de travail pour s'assurer que les travailleurs soient en règles, que les jours travaillés soient inscrits sur les contrats, que les cotisations sociales soient payées et qu'il n'y ait pas de travail au noir. Comme on a pu le voir lors des émeutes de Nardo, c'est également aux syndicats de se mobiliser pour aller sur le terrain pour faire connaître leurs droits aux travailleurs étrangers. C'est en allant sur le terrain et en tentant de les mobiliser pour qu'ils se réunissent et fassent la grève que des alternatives pourront apparaître pour sortir des conditions actuelles. C'est également à la société civile de se mobiliser, migrants compris, pour faire changer les choses en allant de l'avant. Non épaulés par des organismes plus grands, mieux organisés et connaissant le système, les migrants ne pourront pas faire de mouvements coordonnés et obtenir des résultats pérennes.

a) Les syndicats ont abandonné la lutte et ne sont plus crédibles auprès des travailleurs

Historiquement, les syndicats ont souvent été à l'initiative des mouvements sociaux permettant aux travailleurs d'acquérir des nouveaux droits ou de protéger ceux déjà en place. Ils ont très souvent réussi à unir, à regrouper et à mobiliser les masses pour donner du poids aux revendications des ouvriers. Mais ces mobilisations passent par un travail en amont d'informations, de présence sur le terrain et dans les usines près des travailleurs, d'engagement au quotidien pour protéger les plus faibles dans le monde du travail. Ils se devaient d'être la première force mobilisatrice des ouvriers dans la lutte contre le travail au noir et contre le non-respect des droits des travailleurs. Et pourtant, aujourd'hui, ils semblent devenus extrêmement passifs et leur inaction est décriée en interne. Les syndicats ont abandonnés la lutte, ils ont délaissé les travailleurs et ont laissé le devoir d'information et d'éducation qui leur incombe. C'est à eux d'aller mobiliser, d'aller provoquer les travailleurs pour les unir et leur faire prendre conscience des problèmes, mais ils ne le font presque plus dans le cas des travailleurs agricoles et encore moins quand il s'agit de travailleurs migrants.

Yvan Sagnet, syndicaliste à la CGIL, Cameroun: *«Les syndicats ont perdu la bataille, parce qu'ils ont perdu la force des travailleurs. Ils se sont déconnectés des travailleurs. Ils n'ont plus la conscience d'être dans un mouvement syndical et le syndicat a sa responsabilité là-dedans car il a perdu sa capacité à attirer les travailleurs. C'est un constat fait à la CGIL. La grève est le moyen le plus efficace pour combattre les patrons. Mais ça ne se fait plus et les syndicats ne le font pas. Car ils n'ont plus les travailleurs entre les mains. Peu de travailleurs sont inscrits aux syndicats aujourd'hui. Le syndicat n'a pas fait une campagne de sensibilisation. Ils ont arrêté d'aller dans les places pour que les gens s'inscrivent. Ce n'est plus comme avant. Il faut redonner un élan à ce mouvement. Le syndicat s'est bureaucratisé, ils travaillent au bureau, avec la clim, l'ordinateur au lieu de sortir pour aller motiver dans les sociétés, pour aller embêter les patrons, pour aller faire la bataille. On leur dit, en Europe on doit te faire un contrat de travail. Beaucoup ne savent pas ça que la loi européenne interdit le travail au noir. C'est comme un enfant, quand tu l'éduques, petit à petit.»* (Annexe 1)

La perte d'influence des syndicats est également critiquée en externe. Peu nombreux sont les migrants au courant du rôle des syndicats et qui les voient les comme une force pouvant défendre efficacement leurs droits. Ils ne voient pas ou plus l'intérêt de s'en approcher pour s'informer ou pour prendre le risque d'attaquer leur employeur en justice. Quand ils se décident finalement en engager des démarches contre ceux qui les exploitent, c'est quand ils sont vraiment à bout et n'ont plus rien à perdre.

Un burkinabé, 50 ans: *«Non, je ne vais pas aller voir les syndicats pour avoir des infos sur le permis de séjour et sur les contrats de travail car ça ne sert à rien, ils ne peuvent pas m'aider.»* (Annexe 2)

Lors d'une de nos visites avec le MEDU au ghetto de Boreano, j'ai eu l'occasion d'assister à une discussion entre les membres de l'USB et des migrants. A la vue des comportements et des attitudes fuyantes, il semblait clair que la défiance était grande vis-à-vis des syndicalistes venus les visiter. Malgré des encouragements pour organiser une réunion pour envisager l'option d'aller habiter dans les centres d'accueil et pour parler des conditions de travail et d'éventuelles actions à mettre en place, ils n'arrivent pas à les convaincre et repartent sur un sentiment d'échec. Lors des discussions, les migrants leur font toujours remarquer que beaucoup d'autres syndicats sont passés avant eux mais que ça n'a rien changé à leurs conditions de vie et de travail. Ils critiquent également la corruption présente chez les syndicats, les liens avec les politiques, la course au pouvoir, à la

médiatisation et aux subventions publiques.

b) Divergences d'intérêts selon l'origine des travailleurs migrants

Le plus gros problème pour réussir à mobiliser les travailleurs et entamer des grèves pour obtenir l'application des droits (inscription des jours travaillés, paiement des cotisations sociales), c'est l'absence d'unité entre travailleurs agricoles. En effet, pour effectuer un mouvement de grève dans un secteur extrêmement concurrentiel, où la main d'œuvre est plus importante que l'offre de travail, il est impossible de le réussir sans une implication totale et sans faille des ouvriers. Mais comme l'explique Yvan Sagnet, il y a des divergences d'intérêts et d'implication. Chacun a ses intérêts, son histoire, ses motivations, rendant presque impossible d'unifier un mouvement d'ouvriers aux origines et aux histoires très diverses. Entre des migrants venus temporairement d'Europe de l'Est, travaillant en famille et libres dans leurs déplacements, et des travailleurs venus d'Afrique ou d'Asie, n'ayant pas la possibilité d'économiser énormément de par le coût de la vie élevée en Italie, limités dans leurs choix et leur mouvement au sein de l'Union Européenne, les dynamiques ne sont absolument pas les mêmes et il sera dur de faire comprendre à l'ensemble ce qu'ils ont à gagner de cette lutte, au risque de voir certains profiter des espaces laissés libres par ceux qui vont s'engager.

***Yvan Sagnet, syndicaliste à la CGIL, Cameroun:** «Il est difficile de passer par la grève. Chacun a son histoire, chacun a sa pensée, chacun a sa motivation pour laquelle il travaille. Faire une campagne de sensibilisation, c'est dur car c'est difficile de mettre les gens ensemble. Certains te disent, je m'en fous car je veux rentrer au Burkina-Faso. Je m'en fous du contrat de travail, le problème c'est de travailler plus. L'autre va te dire, oui oui tu as raison je te suis. La grève ne fonctionne pas avec tout le monde. Ça ne marche pas quand une petite partie fait la grève et l'autre non. Je ne dis pas que ce n'est pas faisable, c'est faisable mais ça prend du temps. Les travailleurs sont divisés. Les africains réagissent différemment des roumains, des bulgares, des polonais, des tunisiens. Ce n'est pas la même chose, chacun a ses idées, ses intérêts. Les mettre tous ensemble, ce n'est pas facile. Ça prend du temps. Les africains font plus la grève par rapport aux européens de l'est.» (Annexe 1)*

c) Les échecs passés pèsent sur les mouvements futurs

Il est déjà difficile d'organiser des mouvements de par la fragmentation des ouvriers. Mais quand on y ajoute les désaccords entre syndicats sur la tactique à utiliser et les échecs ou demi-succès précédents, cela pèse lourdement sur la motivation des travailleurs. En effet, certains travailleurs ont déjà pris part à des luttes dans le passé, notamment à Rosarno ou à Nardo, et ont pu voir que les résultats obtenus n'ont pas été à la hauteur des risques qu'ils ont pris. Ils sont donc particulièrement refroidis à l'idée d'aller à nouveau dans des mouvements qui risquent de leur faire perdre leur travail, leurs contacts et surtout leur seule source de revenu. Suite aux événements précédents, beaucoup des meneurs ont été mis sur les listes noires des producteurs et des caporali, et ils se sont retrouvés dans l'impossibilité de trouver du travail.

***Un burkinabé, environ 50 ans:** «La situation n'est pas bonne ici, on vit mal, c'est dur de trouver du travail. J'étais à Rosarno en 2010 quand il y a eu les émeutes» **Et ça a changé quelque chose?** «Oui, ça a changé quelque chose. Maintenant on a des contrats de travail, c'est un peu plus légal, même si tout n'est pas inscrit sur le contrat à la fin du travail. Mais finalement ça n'a pas changé grand-chose pour notre situation. On continue toujours de travailler au noir la plupart du temps et nos jours ne sont pas écrits, ce qui fait que l'on ne peut pas toucher le chômage après.» (Annexe 2)*

Yvan Sagnet, syndicaliste à la CGIL, Cameroun: «Pendant la grève de Nardo, on a obtenu que les producteurs nous fassent des contrats, qu'on soit payé à l'heure, que les lois soient respectées, car les producteurs étaient sous pression et ils étaient obligés d'accepter nos conditions sinon les tomates allaient pourrir dans les champs. Mais après la grève, quand le mouvement et les revendications se sont arrêtés, tout est redevenu comme avant. Ils ont recommencé à payer à la caisse et à ne pas déclarer les heures travaillées. Pour ceux qui étaient à la tête du mouvement, dont moi, ça a été impossible de retrouver du travail après la grève, car les caporali et les producteurs ne voulaient plus de nous, ils disaient qu'on allait faire des problèmes et ils nous laissaient de côté.» (Annexe 1)

Dès lors, pourquoi s'impliquer dans un mouvement qui n'offre pas forcément de changements dans le long terme mais risque, au contraire, de les voir exclu du marché du travail par les caporali et les producteurs. Tant que les ouvriers ne se sentiront pas unis entre eux, mais surtout rassurés quant à la possibilité d'obtenir une alternative en cas d'échec des mouvements, il sera très dur de les mobiliser pour faire valoir leurs droits. Pour le moment, des syndicats, comme l'Union Syndicale de Base (USB), se sont engagés dans une politique visant à renouer le contact avec les travailleurs migrants et à essayer de reconstruire des relations de confiance. C'est une étape indispensable s'ils souhaitent réussir à ressouder les travailleurs entre eux avant d'envisager d'éventuelles actions communes et d'avoir un minimum de réussite.

Abou, syndicaliste à l'USB, Ivoirien: «Les travailleurs ont peur de s'engager avec nous. Ils ont tellement été déçus par le passé et trahis par les autres syndicats qu'ils n'ont plus envie de s'engager. C'est à nous de retisser les liens et de leur redonner la confiance pour nous suivre dans la lutte syndicale. Mais pour ça, il faut également leur montrer que ça peut marcher, que ça peut leur apporter quelque chose et il faut leur donner des assurances qu'ils auront des alternatives crédibles. C'est à nous de leur proposer et de venir sur le terrain régulièrement pour savoir ce qu'ils attendent. La seule solution à ce problème, c'est la mobilisation de tous les travailleurs à la base, pour faire pression sur les producteurs, sur les fabricants et sur les politiques. Il faut qu'on soit tous unis pour balancer le rapport de force en notre faveur, en la faveur des travailleurs agricoles. Il faut aussi se défaire des autres syndicats. Ils sont tous impliqués au niveau politique, corrompus par les histoires d'argent et de pouvoir. Ils n'apportent plus rien à la lutte. Ils ont abandonné le combat depuis longtemps, ils ont rejoint le camps des patrons.» (Annexe 1)

d) Méfiance envers la police et les institutions

Une des constantes dans le rapport à la légalité du travail est la grande défiance des migrants vis-à-vis des institutions et de la police. L'état italien et la police devraient être les deux premiers remparts pour la protection des intérêts des citoyens et pour veiller à l'application de la loi. Mais en Italie, cela ne semble pas être le cas, loin de là. En effet, les travailleurs migrants n'apportent que très peu de crédit à ces deux entités et ne considèrent pas qu'elles puissent leur permettre de se protéger contre les employeurs exploités. Ils critiquent systématiquement l'absence de contrôles effectifs ainsi que la collusion entre les différentes parties engagées. Dès lors, il semble dur d'arriver à regrouper les migrants pour leur faire prendre part à des actions collectives pour leur droit quand ils considèrent que ceux qui devraient être les premiers à les protéger sont étroitement liés à ceux qui les exploitent. Ils se sentent isolés, considérant cet ensemble comme immuable et corrompu, et que leur actions seraient vaines:

Ahmed, 32 ans, Mali: «En Italie, tout le monde s'en fout des contrats et des droits des travailleurs. Même quand la police passe, elle ne fait pas attention à nous. Elle ne demande pas si on est en règle, si on a un contrat. Elle fait partie du business, elle est corrompue aussi et travaille avec les

producteurs. Ils se connaissent tous. En France, c'est différent, il y a des vrais contrôles, on protège les travailleurs, on paie à l'heure, à la journée.» (Annexe 2)

Traoré Lassi, 27 ans, Mali: Tu as confiance en la police? «Si tu as un problème, si tu te blesses, si on t'attaque, tu peux aller voir la police en Europe et ils t'aideront, pas comme en Afrique. Mais pour le travail, ils ne font rien. Ils sont tous ensemble.» **Il n'y a pas de contrôles?** «Non, la police elle passe et elle repasse sur les routes, elle nous voit mais elle ne s'arrête pas. C'est la mafia tout ça. Ils sont tous dedans alors ils ne font pas de contrats.» (Annexe 2)

1.4 Qui sont ceux qui s'engagent pour sortir de l'illégalité?

Après les rencontres avec les migrants et les nombreux échanges que j'ai pu avoir avec eux, rares sont ceux qui semblent prêts à se mobiliser pour sortir de l'illégalité dans le travail. Ils ont plus l'air résignés à accepter ce qui leur semble être une situation similaire pour tout le monde en Italie, quel que soit le travail ou la nationalité. Ils ont peur de se retrouver en première ligne d'un mouvement syndical et de perdre un travail si dur à trouver en ce moment de crise économique généralisée. Quels sont alors les motifs ou les critères qui poussent quand même certains migrants à se mobiliser ou à porter plainte contre les producteurs qui les ont exploités?

a) Plus aucun recours.

Les ouvriers qui vont faire une action en justice contre les producteurs ou contre les caporali sont très rares. Ils ont peur pour leur travail, mais également pour leur revenus et parfois aussi peur pour leur vie. Il peut y avoir des répercussions de la mafia qui n'apprécierait pas énormément de les voir porter plainte contre un producteur qui est lié avec elle. Mais plus sûrement, il y aura des répercussions de la part des caporali et des producteurs qui refuseront de les embaucher à nouveau. Dès lors, ceux qui vont porter plainte sont ceux qui n'auront vraiment plus rien à perdre et seront poussés à bout par leur exploiteur. Mais là encore, le rôle des syndicats est primordial car c'est à eux d'apprendre aux ouvriers quels sont leurs droits, quelles sont les démarches qu'ils peuvent entreprendre légalement et qu'est-ce qu'ils peuvent espérer en tirer.

Yvan Sagnet, syndicaliste à la CGIL, Cameroun: «Ils commencent à dénoncer quand nous on les stimule, quand on leur met la conscience dans la tête. Ils dénoncent aussi quand ils sont arrivés à l'extrême. Il y en a beaucoup parmi eux qui travaillent et à la fin, on ne les paie pas. Ils travaillent 3 mois sans toucher de salaires. Alors là, ils en ont marre. Ils sont énervés et ils se disent: je vais à la police ou au syndicat pour dénoncer cette personne qui m'a abusé. Il faut qu'ils soient vraiment à bout. Alors nous, on essaie justement de les pousser à bout, de les stimuler en leur disant: Ce n'est pas juste ce que ce monsieur t'a fait, tu dois porter plainte, tu ne peux pas accepter ça. On lui explique également ce qu'il peut gagner s'il va faire une dénonciation. On leur dit qu'ils pourront obtenir leurs salaires, qu'ils auront même peut être des dommages et intérêts.» (Annexe 1)

b) Background contestataire et niveau d'éducation

Parmi ceux qui vont plus facilement contester l'ordre établi et se mobiliser pour faire des actions, il y a deux autres caractéristiques qui sont le niveau d'éducation, et le passif contestataire et syndical. Malheureusement, parmi les burkinabés que j'ai rencontré, peu sont ceux ayant fréquentés l'université ou l'école normale jusqu'à son terme. Beaucoup parmi eux ont dû arrêter l'école très jeune ou alors ont été à l'école coranique. Dans les deux cas, ils ont de grandes lacunes pour lire et écrire, mais également pour parler le français ou d'autres langues européennes. Ces lacunes les

rendent très dépendants de leur communauté et les limitent énormément dans leurs rapports aux syndicats, aux institutions et à la société civile locale. Ces lacunes sont également un frein pour se débrouiller dans les pays d'accueil. Il est très dur pour eux de pouvoir s'informer sur leurs droits, de comprendre la nature des contrats qu'ils signent, de se mouvoir avec indépendance dans le paysage sociale. Les rares personnes rencontrées ayant étudié à l'université avaient une vision beaucoup plus critique de la situation et se montraient beaucoup plus revendicatifs. Cependant, ils restent une minorité et peinent à se faire entendre par les autres.

Concernant le passif contestataire et syndical, on constate que les migrants ayant travaillé dans les usines dans le nord du pays ont une plus grande connaissance de leurs droits. Ils sont également les plus à même de remettre en cause les conditions de travail qu'ils ont dans le sud de l'Italie pendant les diverses saisons des récoltes. Ils critiquent souvent l'absence de paiement des cotisations sociales, n'ouvrant pas droit au chômage après la période d'activité. Les autres personnes les plus critiques sont celles qui ont eu pour habitude de se mobiliser par le passé et qui ont conscience qu'en se regroupant, on peut faire changer les choses. Lors de la révolte de Nardo, c'est principalement grâce aux tunisiens à peine arrivés de Tunisie et encore marqués par la révolution que le mouvement a pu prendre de l'ampleur et atteindre les revendications initiales. Cet épisode reste une preuve que mobiliser les travailleurs migrants est une chose faisable, même si le mouvement a fini par s'essouffler par la suite. Les caporali ont pu s'appuyer sur les travailleurs les moins éduqués et les moins syndicalisés pour reprendre le travail et briser la grève.

Yvan Sagnet, syndicaliste à la CGIL, Cameroun: «Ça joue la culture, l'origine et la culture. Je te prends l'exemple, quand je suis arrivé à Nardo, j'ai trouvé 700 personnes. Il y avait 150 soudanais, environ 300 tunisiens, il y avait 50 burkinabés, ça c'était les 3 grandes nationalités. Une partie de ceux-ci avait la volonté, parce qu'une grande partie d'entre eux venait à peine de débarquer de la révolution du Maghreb de 2011. Ils étaient là depuis quelques mois et ils venaient de faire la révolution pour chasser Ben Ali du pouvoir. Ils avaient une conscience élevée, c'est eux qui m'ont suivi dans la grève. Il y en avait aussi beaucoup qui avait fait les migrations du nord vers le sud. Dans le nord, à Milan, à Turin, beaucoup d'usines ont fermé avec la crise économique et ils descendent dans le sud pour travailler dans les champs. Ils sont plus syndicalisés car dans le nord il y a plus de syndicalisation, plus de conscience. C'est ça qui a facilité le fait qu'on puisse faire la grève. L'autre moitié qui était moins consciente, c'est sur eux que les capos ont joué pour casser la grève.» (Annexe 1)

*Abdoul Waha, 24 ans, Burkina Faso: «Moi, j'ai fait des études, l'université et je sais que cette situation n'est pas normale. Quand je parle au capo sur la situation, ou que je remets en cause ses ordres, il ne dit pas rien, car il veut éviter la discussion et les problèmes, de peur que les autres commencent à se mobiliser aussi.» **Tu essaies de parler aux autres de la mobilisation et des conditions de travail?** «Oui, mais ça ne les intéresse pas beaucoup, ils ne se sentent pas très concernés. Peu d'entre eux ont été à l'école alors ils ne comprennent pas l'intérêt de se mobiliser pour obtenir des droits. Le plus important pour eux, c'est de gagner de l'argent pour envoyer à leurs familles, le reste c'est secondaire.» (Annexe 2)*

2 Légalité du permis de séjour

Dans cette deuxième partie, je parlerai d'une des principales préoccupations des migrants: l'obtention du permis de séjour. En effet, lors de mes rencontres avec les migrants, les questions qu'ils me posaient et qui revenaient le plus souvent tournaient presque systématiquement autour de l'obtention du permis de séjour. Dans une moindre mesure, ils s'inquiétaient aussi à l'accès à l'eau

potable et à la possibilité de les aider à trouver un travail en France. Pour eux, le permis de séjour est synonyme de légalité, de mobilité, de tranquillité lors des contrôles de police, et d'une situation qui va se stabiliser un peu plus. Ça leur donne la possibilité de reprendre une vie normale, de sortir de nouveau, de ne plus craindre systématiquement d'être arrêté et d'être déporté vers leur pays d'origine. Quand ils sont arrivés dans la clandestinité, ils vont faire la demande de permis de séjour humanitaire dans la plupart des cas. C'est le titre de séjour qui leur est le plus facilement accessible et remis. Cependant, les derniers mois ont vu une diminution des validations et un durcissement des attributions de ce type de permis. Ce changement est principalement dû à la crise migratoire récente et à des enjeux d'ordres politiques. Si leur demande de permis était rejetée ou si leur permis de séjour arrive à expiration et qu'ils ont peu de chances de le faire renouveler, les migrants vont adopter différentes stratégies pour contourner les lois, pour pouvoir se maintenir en Europe et y travailler.

2.1 Faux contrats de travail et achat de permis de résidence

Les systèmes mafieux contrôlant le caporalato et le travail des migrants dans l'agro-industrie est un business complet, permettant aux migrants de sortir de l'illégalité en obtenant un permis de séjour et de trouver du travail par la suite. En plus de leurs activités de «gestion», les chefs gèrent des circuits afin de permettre aux immigrés clandestins d'obtenir un permis de séjour. Une des techniques utilisées pour obtenir un permis de séjour est de payer pour recevoir un faux contrat de travail. Sous la couverture d'une vraie entreprise, ils se font payer une compensation, allant de 1000€ à 3000€ (selon les témoignages des migrants) pour réaliser un contrat de travail de deux ans au nom de l'immigré. Le temps du contrat, ce dernier devra verser les cotisations sociales pour les différents organismes publics à l'entreprise par laquelle il est recruté, mais pour qui il ne travaillera jamais. Grâce à cette fraude difficilement repérable sans contrôles appuyés des autorités, il pourra obtenir un permis de séjour correspondant à la durée du contrat et rester légalement en Italie. En l'absence de contrôle de l'état italien, ce système tend à se généraliser en Italie. Après ces deux ans, s'il n'arrive pas à trouver un vrai travail, il se verra dans l'obligation de procéder de la même manière pour conserver son permis de séjour. Les migrants sont dépendants des capos qui jouent ici le même rôle que les agences de travail temporaire, allant du pourvoi du travail au contrat de travail jusqu'à l'obtention du permis de séjour. On comprend mieux pourquoi ils ont tant de mal à se libérer de leur emprise, étant limités dans leur choix et dans leur mobilité, dépendant d'un titre de séjour sans lequel il serait dans une situation d'expulsion. Étant également limités dans leur accès à un appartement ou une résidence, les migrants sont parfois aussi obligés d'acheter à des groupes mafieux des faux titres de résidences pour quelques centaines d'euros. Ces titres de résidence sont obligatoires dans le dossier pour faire une demande de permis de séjour ou de renouvellement. Les systèmes criminels sont très satisfaits de la situation des immigrés, véritable fontaine d'abondance financière, préférant les voir travailler dans les champs plutôt que les italiens, allant jusqu'à forcer les producteurs à engager des étrangers (Fantini, 2006). Ceci dit, les exploitants agricoles ne se font pas trop forcer, ravis d'avoir cette main d'œuvre travaillant au noir, leur permettant de réduire leurs coûts de production et de rentrer dans leurs frais. Pour les ouvriers agricoles étrangers, ça voudra dire travailler 7 heures par jour sous le soleil, sans contrats respectés, sans avoir droit au chômage par la suite, sans reconnaissances de leur temps passé en Italie et sans possibilité d'accéder à un statut légal si ce n'est en payant pour de faux contrats de travail.

Mamadou, 40 ans, Sénégal: *«Je suis arrivé illégalement en Italie en 2011. Pendant un moment, je suis resté illégal. Puis, pour obtenir le permis de séjour, j'ai payé 3000€ à une entreprise pour qu'elle me fasse un faux contrat de travail et maintenant je paie moi-même les cotisations sociales tous les mois. Le permis de séjour a été un soulagement. Avant je vivais de manière illégale et je passais mon temps à me cacher, à ne sortir que pendant les heures de pointe et à rester dans la*

banlieue, de peur de me faire contrôler. Je ne pouvais rien faire et la police me faisait peur. Maintenant que j'ai le permis de séjour, je peux sortir à n'importe quelle heure et aller où je veux, c'est moins de stress. J'espère trouver un vrai travail, avec un contrat pour ne pas avoir à repayer 3000 euros à une entreprise» (Annexe 2)

Quand les migrants ont des connaissances en Italie, ils arrivent à s'arranger entre eux pour se faire des faux contrats de travail. Cette méthode a l'avantage de ne pas avoir à passer par des groupes mafieux et de ne pas avoir à payer. Elle a également comme avantage de permettre à des personnes vivant encore au Burkina-Faso d'utiliser ce faux contrat comme justificatif pour obtenir un visa de travail pour l'Italie et de s'y rendre par des voies légales et moins périlleuses.

Moussa, 43 ans, Burkina Faso: *«Le fils de ma sœur a une entreprise à Brescia. Comme c'est mon neveu qui m'a fait le faux contrat pour venir en Italie, je n'ai pas dû le payer. Grâce à ce contrat, j'ai pu obtenir un visa de travail à l'ambassade et je me suis rendu en Italie par avion.» (Annexe 2)*

Abdoulaye, 37 ans, Burkina Faso: *«Je suis arrivé en Italie en 2008 avec un visa touristique. Au Burkina Faso, je travaillais comme guide touristique pour montrer les endroits aux étrangers. Alors ils m'ont donné facilement le visa de tourisme quand j'ai voulu venir en Europe. Je suis passé par l'ambassade de Belgique. Après, je suis resté en Europe et je suis venu vivre à Naples. J'ai travaillé avec un commerçant pendant 2 ans. Il me payait au noir, 38€ la journée. A la fin, comme il était gentil, il m'a fait un contrat de travail et ça m'a permis d'avoir le permis de séjour et de sortir de l'illégalité. Au début, je payais moi-même les cotisations sociales, mais en 2010, j'ai trouvé un vrai travail dans une usine de plastique à Udinese. Tout était légal, avec le contrat, les fiches de paies à la fin du mois et les cotisations sociales». (Annexe 2)*

2.2 Ignorance des règles européennes d'asile

De nombreux migrants ne semblent pas être au courant des règles européennes en termes de droit d'asile et de migrations. Ils ignorent souvent le Règlement Dublin II harmonisant les politiques européennes pour le droit d'asile. Cet accord détermine quel sera le pays chargé d'étudier la demande d'asile du requérant (normalement ce sera le pays dans lequel le migrant sera arrivé en premier), de traiter le dossier et de prendre les données biométriques. Cette harmonisation a pour but d'éviter qu'un migrant puisse faire des demandes d'asile dans différents pays de l'Union Européenne. Si un migrant fait une demande dans un pays mais que ses empreintes digitales ont déjà été enregistrées dans un autre pays, il sera normalement débouté si rien n'a changé dans son dossier. Pourtant, certains migrants s'imaginent pouvoir aller faire la demande de permis de séjour dans d'autres pays de l'UE si elle leur était refusée en Italie, n'ayant pas forcément conscience de l'illégalité dans laquelle ils plongeraient.

Issouf, 21 ans, Côte d'Ivoire: **Qu'est-ce que tu vas faire si tu ne reçois pas le permis de séjour?** *«Alors j'irai dans un autre pays pour faire la demande. En France, en Allemagne, en Belgique, comme ça, peut être là-bas ils me donneront l'asile politique. Mon rêve à moi c'est la Belgique. J'ai envie d'aller là-bas depuis que je suis en Europe. Si j'ai le permis de séjour et si je trouve un bon travail, je vais demander à ma femme qu'elle me rejoigne là-bas avec ma fille.» (Annexe 2)*

Traoré Lassi, 27 ans, Mali: **Tu attends ton permis de séjour?** *«Oui, puis je veux partir en Espagne ou en France. C'est mieux les conditions de vie là-bas. Tu peux louer une maison et vivre bien.»* **Et s'ils te refusent le permis?** *«Alors, j'irais demander dans un autre pays en Europe ou je rentrerais en Afrique, je ne sais pas encore.» (Annexe 2)*

2.3 Identités d'emprunt

Parfois, ils savent que leur permis de séjour n'est pas valide pour travailler d'en d'autres pays, mais ils tentent tout de même leur chance, empruntant l'identité d'une tierce personne. A part ceux titulaires d'un permis de séjour illimité, les migrants avec un permis humanitaire ou de travail de courte durée n'ont pas le droit de se rendre dans un autre pays de l'Union Européenne pour y travailler.

Gill, 34 ans, Togo: *«Il y a beaucoup de togolais en Allemagne, car il y a des relations historiques entre les deux pays. J'y suis parti pendant 2 ans et j'y ai travaillé avec l'identité de mon frère. Je me suis fait attraper et donc je suis revenu en Italie pendant un moment mais j'espère y retourner plus tard pour y travailler encore, même si je sais que je n'ai pas le droit. Les conditions de vie sont nettement meilleures qu'en Italie».* (Annexe 2)

Mais ce phénomène se produit également en Italie. Les caporali utilisent les papiers des migrants en règle pour faire travailler des migrants sans permis de séjour ou n'ayant pas l'autorisation de travailler. C'est un phénomène généralisé qui permet à certains de travailler malgré l'interdiction et à d'autres de se faire payer pour ce service supplémentaire.

Yvan Sagnet, Syndicaliste à la CGIL, Cameroun: *«Ils arrivent qu'une personne soit embauchée dans 2, 3 ou 4 entreprises en même temps et on retrouve son nom après à plusieurs endroits sur les registres administratifs. Elle n'y travaille pas mais certains ont utilisé ses papiers d'identités en règle pour faire travailler certains de leurs amis ou leurs connaissances. Moi-même quand je suis venu travailler dans le sud pour la première fois, les capos ont gardé mes papiers pendant presque 3 semaines. Ils m'ont dit que c'était pour faire les contrats et que comme j'étais nouveau ça prenait plus de temps. Mais ce n'est pas vrai. Combien ont travaillé avec mon identité? 1, 5,10? Ça je ne le sais pas!»* (Annexe 1)

2.4 Envisager le retour en Afrique

Pour certains, la situation d'illégalité dans laquelle ils se trouvent est supportable quand elle leur paraît éphémère car ils ne prévoient pas de s'éterniser en Europe mais espèrent bientôt rentrer au Burkina-Faso. Dans le cas où ils n'auraient pas accès à un vrai contrat de travail leur offrant un permis de séjour, ils peuvent trouver leurs intérêts dans l'illégalité plutôt que de devoir recourir à des faux contrats. L'illégalité a l'avantage de permettre d'éviter d'avoir à payer pour le contrat et pour les cotisations sociales. Certains ont le projet de rentrer et d'ouvrir une affaire une fois au pays. Ces économies pourront être investies pour construire des maisons, acheter des terrains et y bâtir une ferme, monter un élevage ou un commerce (Hazard, 2004, p.7). Dans tous les cas, les risques encourus pour l'illégalité semblent largement compenser par les possibilités d'investissement.

Moussa, 43 ans, Burkina Faso: *«Maintenant, j'espère rentrer au Burkina Faso pour être avec ma famille et pour créer ma ferme. Mais il me faut de l'argent encore. Mon permis de séjour va bientôt se terminer mais je ne vais pas le renouveler. Comme je n'ai pas de boulot fixe, je devrais refaire un faux contrat de travail et payer les cotisations moi-même, mais c'est trop d'argent et je gagne peu. Là j'envoie environ 350€ tous les 3 mois pour payer les cotisations. Je préfère rester illégal et continuer à faire les saisons pendant un temps. Comme ça je vais sauver de l'argent que je pourrais envoyer pour construire ma ferme. C'est mieux comme ça, surtout que je ne gagne que 500 à 600 euros par mois.»* (Annexe 2)

3 Acceptation des conditions de vie

La troisième partie de cette recherche aborde les conditions de vie des migrants. Suite aux diverses conversations avec les migrants, il m'est apparu que les conditions de vie sont les principales préoccupations des migrants, au même titre que celui du permis de séjour. C'est un sujet qui revient souvent et qui est pointé du doigt par les migrants eux-mêmes. Cependant, même s'ils critiquent énormément les endroits où ils habitent, très peu sont ceux à imaginer d'autres solutions pour eux. A ce sujet, la principale requête qu'ils m'ont fait était en rapport à l'accessibilité à l'eau, qu'elle soit potable ou pour d'autres besoins comme l'hygiène ou les lessives. Très souvent, il m'a été demandé ce que l'on faisait pour eux et si l'on pouvait les aider à aller chercher de l'eau potable aux différentes sources avec le camper. Ces sources sont parfois distantes de plusieurs kilomètres des lieux de vie. Pour sortir les migrants des ghettos, les communes de Venosa et de Palazzo San Gervasio ont ouvert des centres d'accueil à la périphérie des villes dans le but d'accueillir les migrants venus faire la récolte des tomates. Ces centres ouverts et gérés par la Croix-Rouge italienne sont réservés aux travailleurs migrants mais ils sont inaccessibles aux locaux ou aux travailleurs sociaux appartenant à d'autres organismes que la Croix-Rouge, voulant y pénétrer. Au premier abord, ces centres ouverts dans d'anciennes usines semblent un peu hostile. En effet, ils sont grillagés, les portes sont fermées en permanence, les entrées sont gardées par une sécurité armée et l'accès y est limité pour les blancs. De plus, les bâtiments dans lesquels ils ont été ouverts semblent en état d'abandon. Cependant, ces centres sont gratuits. Ils permettent aux migrants de s'inscrire sur une liste de travail que les producteurs peuvent consulter pour recruter du personnel. Ils permettent d'accueillir un grand nombre de migrants. La capacité du camp de Venosa est de presque 350 lits et celle du camp de Palazzo San Gervasio de 250 lits, le tout dans des chambres pour 4 personnes. Selon les descriptions des personnes les ayant visités, ils sont propres et bien équipés. Et pourtant malgré les critiques formulées par les migrants sur leurs lieux de vie et la présence de ces centres d'accueil ouverts et prêts à les accueillir pendant les récoltes, les migrants semblent privilégier les ghettos hors des villes et les mas abandonnés pour séjourner le temps du travail. Les centres d'accueil ne sont qu'un second choix pour eux dans la mesure où ils ne trouveraient pas d'endroit pour dormir dans les ghettos.

3.1 Centres d'accueil mal adaptés

Tout d'abord, selon mes observations et mes interviews, malgré la propreté des lieux, les centres d'accueil n'ont pas vraiment été pensés en coopération avec les migrants, mais plutôt de manière unilatérale par la Croix-Rouge italienne. Outre l'aspect effrayant et ultra-sécuritaire au premier abord, ils sont très contraignants pour les travailleurs. Ils ne peuvent pas recevoir la visite de tierce personne extérieure au centre d'accueil. Toutes les personnes entrant sur le site doivent être autorisées, enregistrées et être en possession d'un titre de séjour valide. C'est à dire que les personnes en situation irrégulière en Italie n'ont pas accès à ces camps, que ce soit temporairement ou sur du long terme, et doivent chercher un autre logis. Cependant, les cas de migrants illégaux sont très rares. De plus, ceux habitant au camp sont soumis à un couvre-feu, les obligeant à rentrer tous les soirs avant 23h. Ils sont limités au niveau de la cuisine, les centres d'accueil étant sous-équipés en matériel de cuisine. Ils sont également mal adaptés aux différentes traditions religieuses. Par exemple pour l'utilisation des cuisines, quand il y a des musulmans et des non-musulmans mangeant du porc. Malgré que l'accès y soit gratuit, la vie y est beaucoup plus chère car ils doivent se fournir dans les magasins du centre-ville. Dans les ghettos, les animaux sont achetés puis abattus directement par les migrants, certes dans des conditions d'hygiène critiques, mais beaucoup plus économique au niveau financier. Cependant, le plus grand problème reste la limitation dans le temps des périodes d'ouvertures des centres d'accueil. Dans les ghettos, certaines personnes y vivent toute

l'année, résidant dans les maisons en dur, abandonnées et squattées. Ces personnes travaillent à l'année dans les environs de Venosa, effectuant différentes tâches dans les champs en fonction des saisons. Ces personnes sont les premières à refuser de partir car les centres ne permettent aux migrants que de rester pendant la période de la récolte des tomates, à savoir, de la fin juillet à la mi-octobre au plus tard. Après ces dates ils sont fermés pour le reste de l'année, remettant ces personnes dehors, dans une situation de précarité en termes d'habitat.

Pascal, 35 ans, Burkina Faso: *«On a fait la réunion, on a parlé mais on ne va pas aller là-bas au centre d'accueil, les autres ne veulent pas y aller. Ça ne dure pas assez longtemps, après 1 mois ou 2, tu dois partir. Nous on aimerait qu'on puisse y rester toute l'année, 1 mois ou deux ce n'est pas assez, car après tu es dehors. Ici il y en a qui vivent toute l'année donc ils ont besoin d'un endroit où aller.»* (Annexe 2)

3.2 La dépendance aux caporali reste très forte

Ceux qui habitent à l'année sont également ceux qui ont la voiture et les contacts des exploitants permettant d'emmener travailler les autres personnes, d'où l'importance de leur opinion. Les petits caporali noirs ont parfois un rapport direct avec les producteurs et n'ont pas besoin de passer par les caporali blancs pour le travail. Pour cette raison, dès l'été, les travailleurs migrants viennent se regrouper autour des maisons habitées par les caporali locaux. Autour des maisons de pierres, les cabanes et les tentes poussent rapidement dès la mi-août. C'est le travail qui est le facteur central dans le choix du lieu d'habitation. Les migrants habitent là où sont les caporali et où on viendra les chercher pour leur offrir du travail. Même si certains disent qu'on pourrait aussi venir les chercher aux centres d'accueil comme Pascal, *«Pour le travail, ils pourraient venir nous chercher aux centres d'accueil, ce n'est pas un problème»*, dans la grande majorité des cas, c'est le facteur déterminant pour rester au ghetto. Il est aisé de constater l'échec des centres d'accueil en termes de politique d'emploi, qui au moment de mes interviews (jusqu'à la fin août) n'accueillaient qu'une dizaine de personnes sur une capacité d'environ 300. Et pour cause, les listes d'emplois ne marchent presque pas et ne permettent pas à ceux vivant dans les centres de s'en sortir financièrement. Les producteurs continuent de passer par les caporali pour ne pas passer par les institutions pour le recrutement et éviter de se faire contrôler. Ils privilégient toujours le travail au noir et évitent au maximum les institutions légales. Les migrants s'accommodent de cette situation, vivant là où on viendra les prendre et voyant les centres d'accueil comme un endroit où l'on perd son temps et son argent.

Traoré Lassi, 27 ans, Mali: *«Tu ne vas pas dormir au centre d'accueil? «C'est mieux là-bas, il y a la douche, l'eau, les toilettes, on peut cuisiner, mais il n'y a pas de travail. On ne vient pas nous prendre si on dort au centre d'accueil. En ce moment, il y a du travail ici alors je reste. Peut-être dans deux semaines j'irais là-bas, s'il n'y a plus de travail ici. Mais là-bas, il n'y a pas de travail. Si on reste là-bas, on ne fait rien de la journée et on mange notre argent!»* (Annexe 2)

Ahmed, 32 ans, Mali: *«Karim (un des grands caporali de la région de la Basilicate) donne du travail à ceux qui dorment chez lui, à ceux qui sont plus anciens. Là-bas, il y a plusieurs nationalités, des soudanais, des maliens, des burkinabés. Ça fait plusieurs années qu'ils viennent là dans la région pour faire la récolte, ils le connaissent. Nous, ils viennent nous prendre quand il a besoin de compléter les équipes»* **Tu ne vas pas dormir dans la maison de Karim?** *«Ce serait mieux pour le travail, mais il n'y a plus de place donc on reste ici en attendant qu'il vienne nous chercher. Sinon, il y a un agriculteur italien qui vient ici avec sa voiture et il en prend 3-4 pour aller travailler avec lui dans ses champs»* (Annexe 2)

Cette réalité a été très bien comprise par certains syndicats, comme le CGIL. Comme expliqué par Yvan Sagnet, ce syndicat veut faire adopter une loi au niveau national pour obliger les exploitants à passer par les listes de travail pour recruter les travailleurs pendant les récoltes. Cette loi a pour but de permettre aux migrants d'aller vivre dans ces centres et de sortir de l'emprise des caporali. Un autre cheval de bataille du CGIL est la création, près des villes ou dans les centres villes, de camps ou de centres d'accueil temporaires pouvant accueillir plusieurs milliers de personnes et contenant un bureau d'emploi permettant aux travailleurs, italiens ou étrangers, de s'inscrire sur les listes, à l'image de ce qui se fait déjà près de Venosa et de Palazzo San Gervasio. La différence est dans le combat au niveau politique pour faire appliquer cette loi qui rendrait obligatoire de passer par ces bureaux dans les centres pour recruter. Les subventions européennes de la Politique Agricole Commune (PAC) seraient versées par la région aux producteurs respectant ces obligations et ne recrutant plus en passant par les caporali, permettant aux travailleurs migrants de vivre dans des conditions descentes. Pourtant, ils sont également conscients que sans contrôles effectifs de l'état, rien ne peut changer car comme aujourd'hui déjà, les lois ne seront pas respectées au niveau local et régional.

Yvan Sagnet, Syndicaliste à la CGIL, Cameroun: *«Il faut qu'on se batte de tel sorte que les producteurs ne passent plus par les caporali. Il faut qu'on se batte pour que le gouvernement applique cette loi au niveau national, pour que le gouvernement régional ait un moyen de pression. Même quand la loi est votée, elle n'est pas respectée. Si la loi était respectée, le caporalo ne devrait plus exister. Même si on vote la loi ça ne dit pas que les patrons vont les respecter, car même les lois existantes, ils ne les respectent pas. Ils ont voté la loi pour se laver la conscience en sachant que la loi n'est pas obligatoire. La loi nationale oblige alors que la loi régionale est facultative. On est arrivé à un niveau où le système d'illégalité est généralisé. Il est difficile pour l'entreprise de ne pas exploiter les travailleurs en général, et les étrangers plus que les autres.» (Annexe 1)*

Cette dépendance au travail et aux donneurs de travail est telle que des personnes vivant à l'année dans des appartements à Venosa viennent habiter dans le ghetto le temps des récoltes pour se rapprocher des caporali et obtenir plus facilement du travail.

Ibrahim, 29 ans, Burkina-Faso: **Tu ne peux pas partir en voiture avec ceux de Venosa le matin?** *«Non, ceux de Venosa sont partis habiter à Boreano le temps de la récolte. C'est plus facile pour eux s'ils veulent trouver du boulot.» (Annexe 2)*

3.3 Le ghetto comme espace de socialisation et centre de la communauté burkinabé.

Une des raisons qui amène les migrants à rester dans les ghettos, c'est le côté «petit village» de ces derniers. En effet, les ghettos sont parfois vus comme des lieux de convivialités, de partages et de retrouvailles pour les migrants, recréant un espace de solidarité mais surtout de socialisation. C'est un espace où ils ont leurs repères, leurs habitudes et leurs amis, vivant au milieu des leurs, sans restrictions aux niveaux des horaires et des comportements. Les ghettos reprennent la forme et les avantages des villes et villages, offrant beaucoup de services que les centres urbains peuvent offrir. Dans le centre, au milieu des habitations faites de toiles plastifiées, de bois, de pierres, de tôles ou de simples tentes, on voit apparaître des mosquées, des magasins vendant de la nourriture africaine, de l'eau, des sodas, des piles pour les lampes, des gants et des chaussures pour travailler. On y voit apparaître des restaurants offrant des menus aussi divers que des plats africains ou des poulets et des agneaux grillés. On y voit apparaître des bars diffusant des chaînes africaines d'information ou

des films de Bollywood, des chaînes de sport retransmettant les matchs des grands championnats de football européens ou des chaînes permettant d'écouter les musiques africaines et de voir les clips. Le soir, les camions des commerçants locaux y font des allers-retours pour vendre des draps, des animaux ou des matelas. Parfois même dans les plus grands ghettos, au milieu de cet ensemble quasi-exclusivement masculin, il y a des bordels qui s'ouvrent offrant aux travailleurs une compagnie féminine. Ainsi, contrairement aux centres d'accueil où ils pourraient se sentir enfermés et limités, les ghettos offrent un espace de liberté, permettant de se retrouver et de se distraire après les heures de travail.



Photo 5 : Un des restaurants à Boreano proposant des plats à base de viande grillée (photo : Marc-Antoine Frébutte, 2015).

Pascal, 35 ans, Burkina Faso: *«Ici on est plus libre. On est entre nous et il y a plus de divertissements. On a les bars, les restaurants. On peut voir les chaînes de télévisions de l'Afrique, les matchs de foot de l'Italie, l'Angleterre et la France. Le propriétaire, il a mis des panneaux solaires, le satellite et Sky, on peut tout voir de chez lui. Dans les centres d'accueil, il n'y a pas ça. Si on veut voir les matchs, il faut marcher des kilomètres pour aller dans le centre de la ville, dans un bar, et tu dois consommer et payer pour t'asseoir et regarder. Ici, tu prends une boisson si tu veux mais tu n'es pas obligé.» (Annexe 2)*

Selon certains témoignages, ces ghettos sont même des endroits où certains burkinabés ayant un travail fixe dans des villes italiennes viennent passer une ou deux semaines de «vacances» au milieu de la communauté burkinabé, sans forcément chercher à travailler.

Cet aspect communautaire est souvent présent dans les conversations, au même titre que l'esprit de groupe. Un individu isolé ira rarement de lui-même dans un centre. Ils sont liés au groupe, calquant leur choix sur la volonté de la majorité. On entend souvent des «*Pour le centre d'accueil, on ira si on y va ensemble, mais tout seul, je n'ai pas envie. On va se réunir et parler, si on veut tous y aller alors on ira tous ensemble, mais sinon, on va rester ici*», marquant un puissant facteur de cohésion et d'appartenance.

3.4 La recherche de protection au sein de la communauté.

Les différents sites que j'ai visités lors de ma recherche présentaient tous des caractéristiques différentes. Les populations qui les composaient variaient fortement selon les sites. Sterpana était composé seulement de burkinabés aux temps de présences en Italie variés. Boreano était mélangé mais à grande majorité burkinabé, également avec des temps de présence variés. Mulini Matinelle avait un grand mélange de nationalités et se caractérisait par des migrants très souvent fraîchement arrivés. Les migrants de Mulini Matinelle présentaient les conditions de vie les plus précaires et les situations les plus instables. De plus, n'étant pas burkinabés et ne jouissant pas de la solidarité communautaire, ils recherchent le travail auprès des caporali recrutant en dehors de leur communauté, à l'image de Karim. Il habite juste en face de Mulini Matinelle et fait travailler un ensemble de migrants aux nationalités diverses, profitant de leur limitation en terme de choix. Ces migrants sont également ceux qui vont gagner le moins et être prélevés le plus par les caporali. Comme l'expliquait Sangaré Daba, il y a une discrimination à l'embauche par les petits caporali, qui préfèrent recruter auprès de leurs connaissances et de ceux qui parlent le bissa. Ce phénomène communautaire va être très marqué quand il va s'agir de trouver l'endroit où l'on va loger, les contacts permettant souvent d'informer et de diriger les nouveaux arrivants.

Sangaré Daba Barone Junior, 31 ans, Côte d'Ivoire: «Là, je ne gagne rien car depuis que je suis là on ne m'a pas proposé de travail. Les autres parlent bissa et comme moi je ne le parle pas, ils ne me proposent pas, ou le temps qu'on me traduise, ils sont déjà partis. Comme je ne suis pas un d'entre eux, ils ne me donnent rien. C'est une sorte de famille, ils se connaissent depuis le Burkina-Faso, ils sont tous des mêmes régions, des mêmes villages donc ils se donnent la priorité entre eux.» (Annexe 2)

3.5 Mauvaises coordinations entre partenaires sociaux, ONG et institutions

Les responsables de cette situation sont durs à définir de par la complexité du dossier et de par les différences d'intérêts entre les différents acteurs impliqués. D'un côté, on peut pointer du doigt l'absence de coordination sur le sujet entre les acteurs, que ce soit les institutions civiles, les ONG ou les syndicats. Les deux mois passés à Venosa m'ont permis de voir que les organisations ne travaillent pas ensemble efficacement, qu'elles ne se coordonnent pas pour réfléchir à une action et à une solution commune, auxquelles chacun pourrait apporter son savoir-faire et ses compétences en la matière. La commune, la Croix-Rouge, les producteurs, les ONG, la police, chacun travaille de son côté, au risque de plonger les migrants dans une situation encore plus précaire qu'avant. Selon les témoignages de certains migrants, à la mi-septembre 2014, la police avait expulsé les migrants de Boreano les forçant à se rendre dans les centres d'accueil. Au même moment, la ville a fait détruire et murer de nombreuses maisons dans et autour du ghetto, rendant leur utilisation impossible par les migrants. La Croix-Rouge a ouvert le centre tardivement et l'a fermé début octobre alors que la saison des récoltes n'était pas finie et que certains migrants n'avaient pas d'endroits où aller. Cette épisode a marqué les esprits des migrants qui se sont sentis trahis et indésirables, préférant désormais s'arranger entre eux. Il y a un manque de communication entre les migrants, les institutions et les associations, ces deux dernières oubliant de travailler main dans la main avec les travailleurs pour essayer de comprendre leur besoins et leurs attentes. C'est une fracture profonde, une crise durable de confiance dans les institutions italiennes.

Pascal, 35 ans, Burkina Faso: «L'an dernier, à la mi-septembre, la police est venue pour nous expulser de Boreano pour qu'on aille dans le centre d'accueil. Ils ont détruit des maisons, mais après, à la mi-octobre ils nous ont dit que le centre fermait et on a dû partir. On s'est retrouvé sans

endroit où vivre. C'est pour ça qu'on a construit les petites cabanes car ils ont détruit les maisons. Après cette histoire de l'an dernier et comme on ne peut pas rester longtemps, on préfère rester ici à Boreano.» (Annexe 2)

L'absence de voix des migrants est problématique quand on sait qu'ils ne sont pas forcément obsédés par le travail au noir, presque un sport national en Italie, mais plus par l'accès à l'eau et à des conditions d'hygiène décentes. Les syndicats n'imaginent pas l'idée de se focaliser plus sur les centres d'accueil, qui sont aussi une obligation pour les employeurs, et de fermer les yeux, au moins temporairement, sur les caporali et le travail au noir. La CGIL est centrée sur la création de la loi forçant les producteurs à passer par les listes de travail, pourtant elle sait que même si elle était votée, cette loi ne serait pas appliquée dans les faits et que les politiciens ne se résoudraient pas à appliquer des sanctions aux exploitants.

Yvan Sagnet, Syndicaliste à la CGIL, Cameroun: Pourquoi on n'accepte pas le système des caporali dans les centres d'accueil? *« Si on les autorise, le caporalato a gagné. Depuis Nardo, la loi dit que quelqu'un qui fait le caporalato doit avoir 5 à 10 ans de prison. Tolérer signifie une défaite, qu'ils ont gagné et on ne peut pas laisser ça. C'est le système libéral. Ça reviendrait à nous dire, le monde c'est comme ça, adaptez-vous. Il faut qu'on se batte de telle sorte que les producteurs ne passent plus par eux. » (Annexe 1)*

De plus certaines situations auxquelles j'ai assisté montraient une claire opposition dans les idées et sur la manière de procéder et d'envisager la gestion de la crise. Lors de la visite du centre d'accueil de Venosa par des membres du MEDU et du Mouvement 5 Stelle, les responsables de la Croix-Rouge les ont menacés d'appeler la police s'ils ne quittaient pas immédiatement les lieux. Il s'en est suivi une vive discussion et le ton est très vite monté. Pourtant, tous les protagonistes se connaissaient entre eux. On peut donc voir qu'il y a même une certaine hostilité entre les différentes organisations, personnes ou partis politiques, empêchant un dialogue constructif. Cette animosité entre associations et cette absence de coopération prennent source dans la course aux subventions publiques permettant à ces différents groupes de survivre et dans les divergences d'opinions sur les sources du problème et sur la manière de le résoudre. Cette lutte de pouvoir entre ONG paralyse énormément la situation et leur fait perdre de vue la cause d'origine: sortir les migrants des ghettos.

4 Facteurs généraux

Mis à part les facteurs précédents expliquant la résignation des migrants et l'absence de lutte, il y a des facteurs plus généraux qui sont des freins énormes au respect des droits de l'homme. Ils participent à l'inertie de la société en limitant les mouvements de contestations. A quoi bon se battre pour faire adopter une nouvelle loi, si au final, personne ne la respecte?

4.1 Collusion à tous les niveaux

De l'autre côté, l'inextricable et complexe collusion entre la mafia, les producteurs agricoles et le monde politique est la cause principale de l'inaction de ces derniers. Cette collusion est une véritable source de léthargie, agissant comme un frein, empêchant toutes résolutions politiques du problème. Aujourd'hui, le financement privé des campagnes électorales est autorisé en Italie. Les partis politiques reçoivent aussi bien des financements de personnes privées que des subventions publiques de l'état et de la région. On constate que les producteurs les plus riches et les mafias financent ces campagnes électorales des politiciens. Une fois arrivés au pouvoir, ces derniers ne

vont pas remettre en cause un système qui leur permet de l'atteindre et de s'y maintenir. Il n'y a pas de volonté politique d'accentuer les contrôles des conditions de travail dans les champs, de veiller à l'application des lois dans la réalité, de forcer les producteurs à passer par les listes de travail pour recruter les ouvriers agricoles. Il n'y a pas plus de volonté politique d'utiliser les subventions agricoles de la PAC pour faire pression sur les employeurs récalcitrants. Rien n'est mis en place pour éviter que chaque été ne soit une nouvelle hécatombe pour les travailleurs. On est bien loin de légiférer pour autoriser la traçabilité des produits du champ, à la transformation jusqu'aux rayons des supermarchés, afin de s'assurer que les produits vendus soient fait sans exploitations et en respectant la dignité des travailleurs.

Yvan Sagnet, Syndicaliste à la CGIL, Cameroun: *«Il a aussi un aspect culturel de non-respect de la loi qui est quelque chose de culturel, c'est dans le sang des italiens, il faut frauder. Il n'y a pas une force politique pour changer la donne. Beaucoup de ces employeurs financent les campagnes électorales des politiciens, ils les subventionnent. Quand on finance ta campagne électorale, quand tu arrives au pouvoir, évidemment tu fermes les yeux sur ces agissements. C'est légal de financer les campagnes, les privés financent et l'état aussi, tous ensemble, public/privé. De cette façon-là, ça ne nous étonne pas que l'illégalité soit généralisée comme ça. Il n'y a pas l'envie de changer les choses car ils font partie du système.» (Annexe 1)*

4.2 Logique capitaliste

Finalement, il y a cette idéologie néo-libérale qui s'est imposée en Europe et qu'aucun gouvernement n'oserait remettre en cause de peur de paraître conservateur et d'aller contre la volonté des marchés financiers. Elle se base sur la croissance à tout prix, sur le besoin de rentabilité et de concurrence entre les entreprises mais également entre les travailleurs, dérégularisant le marché du travail, émiettant petit à petit le code du travail et mettant en danger les droits des salariés. Pour les migrants et les ouvriers agricoles en général, c'est un affrontement du type David contre Goliath, entre les petits n'ayant que peu de moyens d'actions et les grands étant au contrôle toutes les manettes du pouvoir. On est en train de retirer les armes pour se défendre aux plus pauvres, en limitant l'accès à la justice, en diminuant les budgets de l'éducation, en rendant les syndicats dépendants des subventions publiques, en pénalisant et en menaçant les migrants, les forçant à vivre caché.

Yvan Sagnet, Syndicaliste à la CGIL, Cameroun: *«Le gouvernement continue de donner les financements à des entreprises qui ne respectent pas la loi. Si l'entreprise ne recevait pas les financements, elle fermerait. Le gouvernement ne l'a pas fait jusque maintenant parce qu'il y a l'idée que les droits sont quelques choses de secondaires, l'important c'est que l'entreprise soit ouverte, qu'elle tourne, qu'elle produise. Les droits des travailleurs sont devenus facultatifs. Ça c'est l'idée du capitalisme, que tout est le marché, que le développement doit se faire à tout prix.» (Annexe 1)*

Conclusion

Le travail pénible et sous-payé effectué par les migrants lors de la récolte des tomates en Basilicate est la garantie du maintien d'un système basé sur la rentabilité et la course aux profits. Tout en bas de la chaîne de production, ils sont dernier maillon sur lequel les exploitants peuvent rapporter la baisse de leur revenu. Pour avoir accès à ce travail, ils sont près à vivre dans des conditions indignes de l'Union Européenne. Promiscuité, insalubrité, manque d'eau sont le quotidien de ces migrants qui n'ont plus aujourd'hui d'autres choix que d'accepter ce qu'on leur offre. Plusieurs raisons expliquent la résignation dans laquelle ils sont. D'un côté, la crise économique a réduit les opportunités de travail, aussi bien pour les migrants que pour les italiens. Le travail au noir est une réalité quotidienne pour des millions d'italiens et aussi pour eux. Ils s'estiment souvent déjà assez heureux d'avoir une opportunité de gagner un peu d'argent à envoyer à leurs familles restées au pays. Ces familles, de l'ethnie bissa dans la majeure partie des burkinabés, sont extrêmement dépendantes de cet argent pour survivre dans des régions avec un retard économique et social très important à cause des discriminations qu'ils ont subi dans le passé. Cette obligation envers leur famille est un des principaux motifs pour ces migrants de rester en Italie. L'Italie n'était pas forcément leur première destination, mais bien souvent des pays plus proches du Burkina-Faso, comme la Libye. Mais les circonstances géopolitiques et la violence, doublée du racisme, les ont parfois amenés à prendre le risque de la traverser pour chercher du travail en Europe. L'Italie n'est pas non plus leur dernière destination puisque nombre d'entre eux espèrent pouvoir poursuivre leur chemin jusqu'à la France ou l'Allemagne. Ils espèrent aussi souvent pouvoir retourner dans leur pays d'origine pour y retrouver leur femme et enfants et ouvrir une activité, comme une ferme ou un commerce, grâce à l'argent gagné en Europe. Ces dépendances, couplées à l'absence de politiques réfléchies, justifient l'absence de mobilisation pour sortir de ces conditions. D'autant plus, que les alternatives proposées sont rarement dans les attentes des migrants. D'une part, les centres d'accueil mis en place ne satisfont pas à leurs revendications, que ce soit les horaires et les entrées dans les centres plus souples ou la récréation d'une communauté et d'une socialisation. En effet, les ghettos, bien que insalubres et éloignés des villes, présentent l'énorme avantage à ces migrants de pouvoir se retrouver entre eux, de recréer des espaces de socialisation, de se sentir plus libre et de retrouver grands nombres d'activités qu'ils n'ont pas dans ces centres, comme les bars, les restaurants, les magasins ou les mosquées. Ces ghettos offrent également la possibilité de se rapprocher des caporali, qui leur permettront de trouver du travail. Ces caporali ont tendance à s'éloigner des camps, pour répondre au besoin de discrétion des producteurs ne souhaitant pas s'acquitter des charges sociales auprès des diverses organismes publiques. Dans ce cas, il n'y a donc pas de liens très clairs entre la situation d'illégalité en termes de permis de séjour et l'exploitation, car quel que soit le groupe, ils acceptent les mêmes conditions de travail. Cependant, il y a un lien très clair entre le travail au noir et les conditions de vie des migrants. Pour cela, le refus des syndicats, des associations et des politiques de fermer les yeux sur cette réalité ne permet pas aux migrants d'avoir au moins accès à des meilleures conditions de vie. Ils ne veulent pas se résoudre à porter ce dont les migrants leur demandent afin d'améliorer leur conditions, comme de l'eau et des sanitaires. Les migrants acceptent donc ces conditions, qui souvent leur sont défavorables, mais aussi favorables. Comme par exemple, le paiement à la pièce permettant à certains de gagner bien plus que ce qu'ils gagneraient en respectant les lois et les règles des conventions collectives.

L'absence des syndicats joue aussi énormément dans l'absence de mobilisation. Depuis plusieurs années, ils ont déserté les champs et laissé à leur sort les travailleurs immigrés. Ils ne se déplacent que rarement et sont souvent en désaccord sur les actions à mener. De la création de loi à la réunion de tous les travailleurs pour entamer des grèves, les discours divergent et n'arrivent que peu souvent à s'accorder. De plus, les différentes origines et motivations des travailleurs est un frein à un mouvement d'ampleur dans un milieu très compétitif en terme de main d'œuvre. Les rares

mouvements se sont traduits par des semi-échecs, portant quelques avancés mais souvent éphémères et non respectées par la suite. Ils ont fini par démotiver les travailleurs à prendre autant de risques pour peu de résultats. D'autant que les migrants sont clairvoyants sur les racines des problèmes. Ce n'est pas des nouvelles lois dont ils ont besoin mais de l'application de celles existant déjà. Cette application se heurte à un ensemble corrompu, des producteurs à la police, en passant par les politiques, pour finir à la mafia. Les contrôles ne sont presque pas réalisés, faute moyens humains et de volonté de combattre ce fléau. Fléau qui permet tout de même à certains de s'enrichir et maintenir leurs connaissances au pouvoir. Dès lors, personne ne veut changer cette situation, pas même les migrants qui n'ont plus l'air d'y croire et qui ne se rassemblent qu'en cas de tensions gaves, comme à Rosarno contre le racisme ou quand ils sont à bout. Mais ces derniers cas sont rares et il faut vraiment qu'ils soient poussés dans leurs derniers retranchements pour oser aller dénoncer leur patron exploiteur au risque de ne plus trouver de travail. Concernant les permis de séjour, les dernières années ont vu une diminution de migrants dans une situation d'illégalité. Soit le permis humanitaire leur a été accordé, soit ils trouvent de solutions pour rejoindre la légalité, payant pour des faux contrats qui leur permettent d'obtenir des permis et qui permettent aux groupes mafieux de diversifier leurs activités. Cependant, l'année 2015 a vu un durcissement des conditions d'attribution des permis humanitaires aux burkinabés et l'on risque fort de revoir une explosion du nombre de travailleurs migrants sans permis de séjour valides. De plus que les prochaines rencontres au niveau européens devraient retirer les pays d'Afrique de l'Ouest de la liste des pays en crise et ça ne donnera plus accès à un permis.

Ces conditions de vie et de travail indignes ne sont pas limitées qu'à l'Italie. Elles ne sont donc pas une décision unilatérale des exploitants européens d'asservir les migrants mais bien une conséquence de cette évolution de la production agricole au niveau mondial, ouvrant les marchés nationaux à la libre concurrence entre les exploitants et permettant aux géants de l'industrie alimentaire de se gaver, tandis que les petits se battent entre eux. Il faut sortir les exploitants de leur dépendance face aux marchés et se focaliser à nouveau sur la qualité des produits consommés plutôt que sur la quantité. C'est à nous, consommateurs de prendre en main leurs destins en refusant de mal consommer, car eux ne peuvent pas se sortir seuls de cette situation qu'ils ne contrôlent plus. Une consommation réfléchie de produits locaux, la création d'un label de commerce équitable en Europe, la création d'une loi nationale ou européenne permettant la traçabilité des produits agricoles tout au long de la chaîne de production, un retour par la case marché ou par les AMAP, ce seraient différentes manières de reconnecter les consommateurs aux producteurs et de leur permettre à nouveau de travailler et de vivre dans des conditions dignes, au même titre que les ouvriers agricoles qu'ils embauchent. Par la même occasion, les institutions européennes et les pouvoirs publics se doivent de repenser l'agriculture en sortant de cette logique productiviste et concurrentielle, mais également de revoir leurs coopérations avec les pays en voie de développement afin de les aider à atteindre un niveau de vie décent. La terre n'est ni un bien inépuisable, ni un bien privatisable. Une nouvelle manière de consommer et de produire s'impose d'urgence, sous peine de voir l'alimentation destinée à une minorité de privilégiés et l'exemple sociétale agricole s'étendre à d'autres secteurs de l'économie, plongeant des pans entiers de nos populations dans la précarité et la misère.

Sources

- Anderson, B., & Ruhs, M. (2009), Researching Illegality and Labour Migration, dans Population, Space and Place, Popul. Space Place 16, p.175–179.
- Arlacchi, P. (1980), *Mafia, contadini e latifondo nella Calabria tradizionale. Le strutture del sottosviluppi*. Bologna: Il Mulino.
- Auvillain, M., & Liberti, S. (2014), The Dark Side of the Italian Tomato, disponible à http://webdoc.rfi.fr/dark_side_tomato/
- Berlan, J-P. (2008), *L'immigré agricole comme modèle sociétal?*, dans Études Rurales 182:219-26
- Berlan, J-P. (2002), *La longue histoire du modèle californien*, dans Le gout amer de nos fruits et légumes. L'exploitation des migrants dans l'agriculture intensive en Europe, édité par Forum Civique Européen, 15-22. Limans : Forum Civique Européen.
- Cavazzani, A. (1979), *La riforma agraria come strumento di integrazione e modernizzazione*, dans Rivista di Economia Agraria, n° 4.
- Chauvin, S., & Garcés-Mascareñas, B. (2012), *Beyond Informal Citizenship : The new Moral Economy of Migrant Illegality*, dans International Political Sociology 6, pp. 241–259.
- Clark, N. (2013), *Detecting and tackling forced labour in Europe*. Report for the Joseph Rowntree Foundation. Disponible à www.jrf.org.uk/publications.
- Cohen, D. (2011), *Braceros: Migrant Citizens and Transnational Subjects*, dans the Postwar United States and Mexico. Chapel Hill, NC: University of North Carolina Press. pp. 93 - 97.
- Cole, J., & Booth, S. (2007), *Dirty work. Immigrants in Domestic Service, Agriculture, and prostitution in Sicily*, dans Lexington Books.
- Corrado, A. (2011), *Clandestini in the Orange Towns : Migrations and Racisms in Calabria's agriculture*, dans Race/Ethnicity vol.4/ n°2
- Cross, H. (2013), *Migrants, Borders and Global Capitalism, West African labour mobility and EU borders*, dans Routledge Research on the Global Politics of Migration.
- De Bonis, A. (2005), *I processi di sostituzione tra immigrati di diversa origine nel mercato del lavoro agricolo*, dans Le migrazioni tra ordine imperiale e soggettività, ed. G.Sivini, 123-56.Soveria Manelli: Rubbettino.
- De Genova, N. (2002), *Migrant Illegality and deportability in everyday life*, dans Annual review of Anthropology, n°31, pp.419-447.
- De Genova, N. (2013), *Spectacles of migrant illegality: The scene of exclusion, the obscene*

- of inclusion*, dans *Ethnic and Racial Studies*, 36:7, pp. 1180-1198.
- Dickie, J. (2004), *Cosa nostra. La mafia sicilienne de 1860 à nos jours*, éd. Perrin, 2007
 - Diritti e Risposte, Permesso di soggiorno (N.D). Disponible à [http://www.dirittierisposte.it/Schede/Persone/Immigrazione-e-cittadinanza/permesso di soggiorno id1120438 art.aspx#Cosa%20%C3%A8%20il%20permesso%20di%20soggiorno](http://www.dirittierisposte.it/Schede/Persone/Immigrazione-e-cittadinanza/permesso_di_soggiorno_id1120438_art.aspx#Cosa%20%C3%A8%20il%20permesso%20di%20soggiorno)
 - Eurispes (2014), *Indagine sul lavoro sommerso in agricoltura*, Document de Synthèse disponible à <http://eurispes.eu/content/sintesi-sottoterra-indagine-sul-lavoro-sommerso-agricoltura-eurispes-uila>
 - Fantini, M. (2006), *Gli invisibili di orange Town. Viaggio tra i quattromila immigrati stagionali. Tra mercato e caporali*, dans Calabria ora.
 - Farsin, D. (2005), *Compassion and Repression : the moral economy of immigration policies in France*, dans *Cultural Anthropology*, vol.20, Issue 3, pp. 362-387.
 - FilieraSporca il rapporto (2015), *Gli invisibili dell'arancia e lo sfruttamento in agricoltura nell'anno di Expo*. Accessible à <http://www.inea.it:8080/documents/10179/229900/FilieraSporca01.pdf>
 - Fraticelli, M. (2008), *Italie, La Réforme Agraire. Une expérience significative de modernisation des structures agraires en Europe du Sud au XXe siècle*. Disponible à http://www.agter.org/bdf/docs/fraticelli_2008_reforme_agraire_italienne_fiche03.pdf
 - FRONTEX (2014), *FRAN Quaterly 3, July-September 2014*. Disponible à http://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk_Analysis/FRAN_Q3_2014.pdf
 - GEOPA (2002), *Les travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne*. Disponible à <http://www.copa-cogeca.be/img/user/file/EA97S3F%20document%20complet.pdf>
 - Grappi, G. (2013), *Three problems without a solution : the militant research conundrum and the social condition of migration*, *Postcolonial Studies*, 16:3, 320-327, DOI.
 - Hazard, B. (2004), *Entre le pays et l'outre-pays. « Little Italy » dans le Bisaku (Burkina-Faso)*, dans *Journal des Africanistes* 74- 1/2.
 - Houwerzijl, M., Jorens, Y., & Peters, S. (2012), *Study on the protection of workers'rights in subcontracting processes in the European Union, Final Study*
 - International Labour Organization (ILO) (2012), *2012 ILO Global Estimate of Forced Labour*. Disponible à http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---declaration/documents/publication/wcms_182004.pdf.
 - INEA Rapport (2011), *L'agricoltura italiana conta 2011*, Disponible à

- <http://dspace.inea.it/bitstream/inea/303/1/1679.pdf>
- Kelly, A. (2013), *European governments oblivious to forced labour conditions, says report*, in The Guardian. Disponible à <http://www.theguardian.com/global-development/2013/jun/05/european-governments-oblivious-forced-labour-conditions>
 - King, R. (2000), *Southern Europe in the changing global map of migration*, dans *Eldorado or fortress? Migration in Southern Europe*, ed. R.King, G.Lazaridis, and C.Tsardanidis, 1-26. Basingstoke : Macmillan.
 - Lecocquierre, M. (2009), *Xénophobie à l'italienne*, dans *Le Monde Diplomatique*. Disponible à <http://blog.mondediplo.net/2009-05-04-Xenophobie-a-l-italienne>
 - Marie, C-V. (1995), *Le travail illégal entre modernisation et précarité*, *Migrations et Société*, Dossier: le travail illégal, Vol. inconnu, pp. 31–91.
 - McMichael, P. (2013), *Food Regimes and Agrarian Questions*, Halifax and Winnipeg: Fernwood
 - Médecins sans frontières (2005), *The fruits of hypocrisy, History of who makes the agriculture...hidden*. Disponible à <http://www.doctorswithoutborders.org/sites/usa/files/MSF-The-Fruits-of-Hypocrisy.pdf>
 - MEDU, TerraInGiusta (2015), *Rapporto sulle condizioni di vita e di lavoro dei braccianti stranieri in agricoltura*. Disponible à <http://www.mediciperidirittiumani.org/pdf/Terraingiusta.pdf>
 - Perrotta, D. (2015), *Agricultural day laborers in southern Italy : Forms of mobility and resistance*, dans *Against the Day*.
 - Perrotta, D. (2013), *Les ouvriers agricoles étrangers dans l'Italie méridionale entre « séclusion » et action collective*, dans « Hommes et migrations » n°1-2013.
 - Reimann Graf, M. (2014), *Statistiken des Schreckens*. Dans *Amnesty Magazin der Menschenrechte*, number 80, dezember 2014. Disponible à <http://www.amnesty.ch/fr/actuel/magazine/2014-4/forteresse-europe-mort-e-s-dans-12019indifference>
 - Ridet, P. (2010), *Racisme, le syndrome de Rosarno*, dans *Le Monde*. Disponible à http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/02/02/racisme-le-syndrome-de-rosarno_1300096_3214.html
 - Skrivankova, K. (2010), *Between decent work and forced labour : examining the continuum of exploitation*, Rapport pour the Joseph Rowntree Foundation. Disponible à <https://www.jrf.org.uk/report/between-decent-work-and-forced-labour-examining->

continuum-exploitation

- Vitrani, F. (1990), *L'Italie, un État de «souveraineté limitée»? Les Révélations sur l'Organisation Gladio*, dans *Le Monde Diplomatique* de décembre 1990.

Annexes

Annexe 1 :

Rencontre à Bari le 07/08/2015, avec Yvan Sagnet, responsable syndicale à la CGIL pour les immigrants dans la région des Pouilles :

Comment vous travaillez avec les migrants et comment vous vous y prenez pour les faire sortir de l'illégalité?

Alors, il faut distinguer deux aspects des choses. Il y a l'aspect social et il y a l'aspect marché du travail, qui sont deux choses différentes. Et ce sont les deux problèmes qui touchent les migrants. L'aspect social est le respect des règles dans le marché du travail. Si tu es au ghetto, il y a plusieurs ghettos ici, n'est-ce pas. Alors, le grand ghetto que tu connais, le ghetto à Nardo, il y a des ghettos un peu partout. Ce sont des conditions sociales qui sont indignes pour un pays civilisé comme l'Italie, qui se dit civilisé. La condition de vie des immigrés en Italie ne reflète pas ce pays et il ne reflète pas l'Europe, l'Occident. Parce que quand ces immigrés arrivent, ils ont une certaine pensée de l'Occident avant de venir. Ils pensent que c'est le paradis. Quand ils arrivent, ils sont étonnés par ce qu'ils trouvent. L'absence de lumière, dormir dans des endroits comme ça, comme à Boréano. Des villes où il n'y a rien du tout, ou les conditions ne sont pas mises en place pour avoir un bon toit. Alors, ça c'est l'aspect social. Et là, l'intervention serait d'aider les autorités italiennes afin qu'ils trouvent des logements pour les travailleurs dans les villes, afin qu'elles prennent en charge les habitations, les lieux où ils vivent. C'est un travail qui se fait entre institutions et employeurs, parce que si c'est gens viennent ici, c'est grâce aux employeurs, car ils viennent travailler. Ils ne viennent pas pour autre chose, ils viennent travailler. La loi dit que, c'est écrit dans les accords collectifs de travail, la loi dit qu'un travailleur saisonnier qui arrive quelque part pour travailler, son employeur doit lui mettre à disposition toute une série de choses. C'est à dire que tu trouves un toit, un appartement, une maison, quelque chose. Il doit lui mettre en place des transports. Notre travail est de veiller que ces conditions soient respectées. Pour cela, nous avons poussé la région à construire certains logements dans les villes, mais ils ont fait comme bon leur paraissait, ils ont fait ça dans les périphéries. Des logements pour que ces gens aillent vivre. L'année dernière on a fait un projet avec la région qui n'a pas marché. Ce projet voulait que soient construit des logements dans certaines villes et de porter les travailleurs de ghettos dans les logements, de manière temporaire. Le projet n'a pas marché. Ça c'est ce qui regarde l'aspect social.

Ce qui n'a pas marché, c'est sur le marché du travail. Sur le plan du travail, nous avons demandé que... Les responsables du non respects du droit du travail, ce sont les entreprises agricoles qui ne veulent pas respectées la loi. L'entreprise est basée sur le coût du travail, sur les bas prix, sur l'abaissement du coût du travail. En fait, c'est le modèle capitaliste. Ce qui importe ce n'est pas le droit des personnes, ce qui importe, c'est le marché. Maximiser les profits aux dépens de bas coût du travail. Les entreprises sont responsables. Alors nous avons demandé des choses très simples. Au ghetto il y a combien de personnes? 1000, 2000? Ils doivent nous dire combien de travailleurs ils ont besoin pour la récolte de tomate. Prévoir à l'avance car il y a des lois qui permettent de prévoir, qu'on a fait voter, on s'est battu, que la région a voté. C'est à dire donner une estimation de combien un producteur a besoin de travailleurs pour un hectare de terrain. A partir de ça, on peut savoir combien de travailleurs les entreprises ont besoin. Nous nous avons dit: vous avez besoin de combien de travailleurs? 1000, 2000, 4000 travailleurs, un chiffre? Nous avons ici 30 000 travailleurs dans la province de Puglia pendant la récolte des tomates. Mais disons que vous en avez besoin de 2000, un exemple. Nous prévoyons en avance des logements sociaux pour 2000

personnes. On sait qu'en juillet/ août dans notre province, nous prévoyons 2000 personnes pour la récolte des raisins, des tomates. Faisons des logements pour 2000 personnes. Qui va financer? L'entreprise et l'état. Acheter un terrain ou un immeuble, construire des logements pour 2000 personnes, ou des camps avec 2000 places. A partir de ça, quand on a les logements, il faut ouvrir un espace comme un centre à l'intérieur pour la gestion des logements, rattaché directement à la région, à la commune, aux entreprises. Apporter de l'eau, voir s'il y a de l'eau, de la lumière, la gestion du camp digne. Un autre bureau pour la gestion du travail. Je dis je suis prêt à travailler, je suis disponible, je donne ma disponibilité pour travailler dans ce secteur ici, avec les documents en règle pour éviter qu'il y a du travail au noir. Ce bureau prend toutes les requêtes, centralisées. Les entreprises font leur part également. Un bureau pour la gestion du camp et un autre bureau pour le travail. Les gens qui vont habiter là-bas font la requête. Maintenant, il faut mettre un système de transport. Parce que un des problèmes qui favorise l'illégalité, le caporale c'est le transport. Parce que, comme tu as vu à Venosa, l'accompagnement des travailleurs dans les champs sont gérés par les caporali. Ce sont les caporali, car comment font-ils pour savoir quels jours ils travaillent, car le propriétaire du champ lui dit: amène des gens ici. On ne va pas à l'aventure. Si on ne te donne pas le lieu exact, tu te perds. C'est l'agriculteur qui dit, demain tu m'amènes des travailleurs ici. Il faut enlever ce pouvoir. Le capo mets à disposition sa voiture pour transporter ces gens vers le lieu de travail. Et le caporale ne fait pas ça gratuitement, il prend une taxe sur le transport, l'essence ce n'est pas gratuit. L'essence qui le paie, ça vient des travailleurs. Il y a un taux fixe de 5€, aller-retour, du logement jusqu'au travail, du ghetto jusqu'au champs, au détriment du travailleur qui paie au caporale. Il prend 5€ pour chaque travailleur qu'il prend dans sa voiture. Il faut enlever le système de transport. Dans les logements, comme je disais, également mettre un système de transport du lieu de travail au lieu d'habitation. Des bus avec beaucoup de places. On recrute des chauffeurs, on s'en fout de la nationalité, italien ou étranger. Ils transportent sans que les travailleurs ne paient. C'est l'employeur qui doit se charger de payer le transport. L'état peut aider. Tous les employeurs doivent venir au bureau pour prendre les noms, s'ils ont besoin de 50 personnes, 100, 1000. Ils disent, écoute demain j'ai besoin de autant de personnes. Et le lendemain, ils donnent les instructions aux différents chauffeurs, toi tu portes ici à Boréano, toi à Venosa,...

C'est ce que vous voulez mettre en place, donc il faudrait que ce soit légalement obligatoire?

Il faut que ce soit légalement obligatoire. Les producteurs seront obligés de passer par le centre. Tout le monde peut s'inscrire dans ces centres, même s'ils sont italiens ou roumains. On peut mettre ces bureaux dans les centres villes ou dans les camps. Le plus important c'est que les sociétés recrutent à travers les centres et non plus à travers le caporale.

A Venosa, ils ont fait ce système, mais les producteurs continuent à passer par les caporali?

Oui, car aujourd'hui, ce n'est pas encore obligé. C'est une loi régionale et elle ne vaut pas la loi nationale. La loi nationale oblige alors que la loi régionale est facultative. La loi a été votée pour les listes de pré notations, ça c'est déjà en place. Mais ça ne marche pas car les sociétés continuent à s'adresser aux caporali. Au lieu de s'adresser au centre d'emploi, ils s'adressent toujours aux caporali.

Comment les capos et les producteurs ont échangé leurs contacts?

C'est facile. Il suffit que ce soit un de tes amis, les gens se connaissent. Il suffit que tu me dises

demain, Yvan j'arrête les recherches, je fais l'agriculture. J'ai besoin de travailleurs, est ce que tu as deux de tes amis qui veulent travailler. Et si je ne suis pas disponible, je te passe le numéro d'un de mes amis, et ça se transmet entre capos et producteurs. Et si tu travailles bien, on te fait devenir capo. C'est très bien structuré.

Pourquoi on n'accepte pas le système des caporali dans les centres d'accueil?

Si on les autorise, le caporalato a gagné. La loi dit que quelqu'un qui fait le caporalato doit avoir 5 à 10 ans de prison, depuis Nardo. Tolérer signifie une défaite, qu'ils ont gagné et on ne peut pas laisser ça. Nous on dirait qu'on a perdu. C'est le système libéral. Ce serait le monde c'est comme ça, adaptez-vous. Il faut qu'on se batte de telle sorte que les producteurs ne passent plus par eux. Il faut qu'on se batte au niveau national pour que le gouvernement applique ceci au niveau national, pour que le gouvernement régional ait un moyen de pression. Même quand la loi est votée, elle n'est pas respectée. Si la loi était respectée, le caporalato ne devrait plus exister. Mais il ne respecte pas. Même si on vote la loi ça ne dit pas que les patrons vont les respecter, car même les lois existantes, ils ne les respectent pas. Il faut que le gouvernement utilise ces moyens de pression. Ils ont deux moyens de pression: c'est les financements publics. 99% des producteurs prennent les financements publics de l'Union Européenne. Parce que l'Union Européenne donne à l'état qui donne au producteur. C'est la PAC, c'est 40% du budget européen. C'est des dizaines de milliards qui vont financer l'agriculture européenne. Pourquoi ne pas dire aux gouvernements de donner l'argent seulement à ceux qui respectent cette loi et recrute dans les centres. Lier le respect de la loi au financement. Il est injuste de les donner à un bandit, à un délinquant. Le gouvernement continue de donner les financements à des entreprises qui ne respectent pas la loi. Si l'entreprise ne recevait pas les financements, elle fermerait. Le gouvernement ne l'a pas fait jusque maintenant parce qu'il y a l'idée que les droits sont quelques choses de secondaires, l'important c'est que l'entreprise soit ouverte, qu'elle tourne, qu'elle produise. Les droits des travailleurs sont devenus facultatifs. Ça c'est l'idée du capitalisme, que tout est le marché, que le développement doit se faire à tout prix. Un autre motif c'est qu'il y a la corruption. Beaucoup d'employeurs sont riches et il y a la mafia. Mais il a aussi un aspect culturel de non-respect de la loi qui est quelque chose de culturel, c'est dans le sang des italiens, il faut frauder. Beaucoup de ces employeurs financent les campagnes électorales de ces politiciens, ils les subventionnent. Quand on finance ta campagne électorale, quand tu arrives au pouvoir, évidemment tu fermes les yeux sur ces agissements. C'est légal de financer les campagnes, les privés financent et l'état aussi, tous ensemble, public/privé. De cette façon-là, ça ne nous étonne pas que l'illégalité soit généralisée comme ça. Il n'y a pas l'envie de changer les choses car ils font partie du système.

Pourquoi est-ce qu'ils ont quand même voté la loi?

Ils ont voté la loi pour se laver la conscience en sachant que la loi n'est pas obligatoire. Et on a utilisé des moyens de pression comme la presse qui est très très forte. On a utilisé la police pour arrêter certaines personnes, des producteurs. Et ce n'est pas facile pour nous car il faut le faire à une grande échelle. On est arrivé à un niveau où le système d'illégalité est généralisé. Il est difficile pour l'entreprise de ne pas exploiter les travailleurs en général, et les étrangers sont beaucoup plus exploités.

L'autre moyen de pression, c'est les consommateurs. Là c'est une vraie révolution qu'il faut faire. Il faut dire aux consommateurs européens de ne plus consommer des produits qui viennent de l'exploitation du travail. Ça doit toucher la grande distribution qui n'est pas responsable. Les supermarchés sont les acteurs du capitalisme. Ils font leur entreprise selon les règles du marché. Ce sont eux qui fixent les prix des produits. Ils disent aux marques de sauce tomate, je t'achète les sauces à 10 centimes le kilo de tomates transformées. Les transformateurs disent aux producteurs, on vous achète les tomates à 7 centimes le kilo. Ça ne couvre même pas le prix de la main d'œuvre.

Eux ils font les prix bas et ça se répercute sur la filière et sur les travailleurs. Il faut que le gouvernement mette des règles. Les supermarchés font tout le mauvais jeu. Au lieu d'acheter aux entreprises européennes, ils achètent aux entreprises chinoises ou brésiliennes car c'est moins cher.

Quels sont les prix du marché pour les tomates?

Au nord, c'est 92 euros la tonne de tomate. Dans le sud, c'est 10 centimes le kilo, soit 100 euros la tonne. C'est un prix et une manière d'acheter différents. Il faut sensibiliser les consommateurs pour qu'ils n'achètent plus les produits que les grandes surfaces vendent illégalement. Il faut aussi qu'on force le gouvernement à adopter une loi sur la traçabilité, comme pour la viande. Cette loi va nous permettre de savoir où va finir le produit de tel ou tel employeur. Par exemple, le soudanais qui est mort à Nardo pendant qu'il travaille dans un champ de tomate. La police est venue, elle a fait son enquête. Mohamed est mort dans le champ qui appartient à un certain Giuseppe Mariano. Il est déjà l'objet d'un autre procès quand la police avait arrêté beaucoup de caporali et d'employeurs lors d'une enquête. Comment se fait-il que le même Mariano qui fait déjà l'objet d'un autre procès pour usage de caporali et pour traite moderne puisse continuer à travailler? C'est vrai qu'il y a la loi qui tient innocent jusqu'au jugement. Mais il devrait fermer son champs, fermer sa société mais il y a présomption d'innocence donc il continue son activité. Ce même Mariano, Mohamed est mort dans son champ et il se retrouve à nouveau dans les problèmes. Mais cette fois, je pense que c'est fini pour lui. Nous avons découvert que les tomates de Mariano qui sont cultivées par les travailleurs exploités vont finir dans une société de stockage qui s'appelle Conserva Italia, grande société de stockage en Italie. Beaucoup d'exploitations viennent stocker les tomates de Nardo, de Foggia, de Venosa. Ils ont des machines pour transformer les tomates en conserves, pasata, pelato. Ils ont des marques importantes dans le monde. Une marque s'appelle Valfrutta et une autre Cirio, vendu dans le monde entier. Cirio est vendu à coop, un supermarché. Mariano, Conserva Italia, Coop puis les consommateurs. Nous ce qu'on veut faire, c'est une campagne de sabotage. On veut dire aux italiens que coop vend des tomates de sang car Mohamed est mort. Mais on ne peut pas le faire car on n'a pas la loi, on n'a pas les preuves. Si j'avais un document où il était écrit, je le donne à la presse, au gouverneur. Sinon, ils m'accuseraient pour diffamation. On a demandé à Conserve Italia, ils ne disent pas que ça vient de là. Voilà les deux stratégies pour mettre la pression sur les patrons et les supermarchés. Si les consommateurs jouent le jeu, les supermarchés devront dire aux producteurs: Écoute, mets tes travailleurs en règle, car ça ne va pas sinon, on ne pourra plus passer par toi. C'est l'exemple de l'entreprise «Pasalaqua» qui ne faisait pas de contrats légaux, qui a été dénoncé, boycotté et qui maintenant fait des contrats et paie correctement ses employés.

On a également fait un logo de commerce équitable, «Equapuglia». On est la seule région à avoir adopté cette loi. C'est un autocollant à coller sur les produits. Mais comme ce n'est pas obligatoire, ça ne marche pas car il n'y a pas de moyens de pression. Il n'y a pas de bonnes volontés.

Et les papiers?

«Ils arrivent qu'une personne soit embauché dans 2, 3 ou 4 entreprises en même temps et on retrouve son nom après à plusieurs endroits sur les registres administratifs. Elle n'y travaille pas mais certains ont utilisé ses papiers d'identités en règle pour faire travailler certains de leurs amis ou leurs connaissances. Moi-même quand je suis venu travailler dans le sud pour la première fois, les capos ont gardé mes papiers pendant presque 3 semaines. Ils m'ont dit que c'était pour faire les contrats et que comme j'étais nouveau ça prenait plus de temps. Mais ce n'est pas vrai. Combien ont travaillé avec mon identité? 1, 5,10? Ça je ne le sais pas!»

Vous faites encore des tentatives de grèves, comme à Nardo?

Ça serait idéal. Un vrai moyen de pression la grève. Depuis 100 ans et le système de Marx, le prolétariat et la bourgeoisie, la lutte des classes. Aujourd'hui la classe bourgeoise a gagné la lutte dans la société car les syndicats ont perdu la bataille, parce qu'ils ont perdu la force des salariés, la force des travailleurs. Ils sont déconnectés des travailleurs. Les travailleurs n'ont plus la conscience d'être dans un mouvement syndicale et le syndicat a sa responsabilité car il a perdu sa capacité à attirer les travailleurs. C'est un constat fait à la CGIL. La grève est le moyen le plus efficace pour combattre les patrons. Si les patrons baissent les salaires, les salariés doivent se mettre ensemble et dire on ne va pas travailler tant que le patron ne respecte pas nos droits. Mais ça ne se fait plus et les syndicats ne le font pas. Car ils n'ont plus les travailleurs entre les mains. Peu de travailleurs sont inscrits aux syndicats aujourd'hui. Le syndicat n'a pas fait une campagne de sensibilisation. Ils ont arrêté de faire ça, d'aller dans les places pour que les gens s'inscrivent. Ce n'est plus comme avant. Il faut redonner ce mouvement. Le syndicat s'est bureaucratisé, ils travaillent au bureau, avec la clim, l'ordinateur au lieu d'aller sortir pour motiver dans les sociétés, d'aller embêter les patrons, d'aller faire la bataille. Car ils ont d'autres moyens de financement du gouvernement. Ce n'est plus seulement la cotisation et la carte de membre. Si on retire les subventions publiques, ils seront obligés de retourner sur le terrain. Les financements publics se passent de cette manière dans l'agriculture. Le travailleur reçoit l'assurance chômage s'il a travaillé au minimum 51 jours par an dans l'agriculture, c'est proportionnel aux jours travaillés. C'est la condition minimale pour que l'état puisse donner la prévoyance chômage. Cette pension chômage doit se demander auprès de l'IPS (agence prévoyance chômage italienne) ou tu peux le faire auprès des syndicats. Nous, au lieu d'aller se battre pour les travailleurs, on cherche ceux qui ont les conditions requises, les 51 jours. 51 jours, ça fait environ 400€ de subvention que l'état va te donner. Dans ces 400€, nous on prend 70-100€ s'il passe par nous. S'ils vont ailleurs, on ne reçoit rien. En fait, ce n'est pas une subvention directe de l'état, mais indirecte puisqu'on passe par les travailleurs. On cherche les chômeurs qui ont les 51 jours. On ne se bat plus avec les travailleurs et avec le phénomène de l'illégalité. L'IPS nous donne les données de combien il y a de travailleurs dans les pouilles, combien ont dépassé les 51 jours. Beaucoup n'ont pas dépassé les 51 car ils n'ont pas été déclarés ou ça n'a pas été écrit et les taxes n'ont pas été versées à l'état. Dans l'agriculture les contrats sont différents. Je peux te faire un contrat du 1er au 31 janvier mais ce n'est pas obligatoire que tu travailles tous les jours. Il va écrire après les jours.

Il y a des dénonciations?

Oui, des travailleurs viennent nous voir et ils parlent avec l'avocat. On a travaillé autant de jours mais ce n'était pas écrit, on a travaillé 12 heures par jours au lieu des 6 autorisées. Puis on va voir l'employeur. Vous n'avez pas payé selon la loi, vous n'avez pas déclaré car on a vérifié. Ça fait 20000€, est ce que vous pouvez payer? Si l'employeur dit : écoutez, je reconnais mes torts mais je n'ai pas 20000€, je peux donner 15000€. L'avocat va voir l'employé et lui dit, OK ton employeur te donne 15000€, ça va pour toi. S'il dit oui, c'est la conciliation. Si le travailleur dit non, alors ça va au tribunal. Mais le tribunal prend du temps en Italie, alors c'est 15000€ maintenant ou peut-être 20 000€ dans 3 ans. J'ai ici une liste noire avec les entreprises qui ont été dénoncées par les travailleurs. Par exemple, ces trois travailleurs ont dénoncé ce monsieur, ils ont dénoncé toute une série d'irrégularité qu'ils ont subie. Un mal-traitement qu'ils ont subi de cette société. Cette société se trouve à Foggia, ça c'est la rue, ça c'est l'adresse de la société (il me montre sur la feuille qu'il tient en main). Qu'est-ce que nous faisons? Notre rêve c'est d'arriver à carrefour pour la traçabilité pour savoir à quel endroit vont finir les tomates de ce monsieur, à Lidl, à la coop, à carrefour. On veut savoir. Ce n'est pas facile car on n'a pas la loi. Le jour qu'on sait ou ça va finir, on va faire un boycottage. On va dire boycotter les pastèques, les oranges, les clémentines de carrefour car

carrefour achète des clémentines sales. Si carrefour nous attaque en diffamation après, on peut dire : regardez, on a la preuve.

Les travailleurs, il y en a beaucoup qui sont prêts à faire les dénonciations?

Il n'y en a pas beaucoup. Parce qu'ils ont peur. Ils ont peur de beaucoup de choses. De ne plus travailler, de la mafia, pour leur vie. Il y a vraiment un danger, il y a des moyens de pression. Ce monsieur est lié à la mafia. Il va aller voir la mafia et leur dire, c'est 3 travailleurs ils ont été voir les syndicats pour porter plainte contre moi, ils me mettent en difficultés. C'est rarement ce cas, mais ça peut se faire. On ne sait jamais. Le plus souvent, on t'appelle et on te dit, tu as fait la plainte contre moi, l'année prochaine tu ne travailles plus avec moi.

Les producteurs ou les capos font ça?

Les deux. Le travailleur préfère dire, on ne dénonce pas.

Pourquoi eux ont dénoncé?

Ils commencent à dénoncer quand nous on les stimule, quand on leur met la conscience dans la tête. Ils dénoncent aussi quand ils sont arrivés à l'extrême. Il y en a beaucoup parmi eux qui travaillent et à la fin, on ne les paie pas. Ils travaillent 3 mois sans toucher de salaires. Alors là, ils en ont marre. Ils sont énervés et ils se disent: je vais à la police ou au syndicat pour dénoncer cette personne qui m'a abusé. Il faut qu'ils soient vraiment à bout. Alors nous, on essaie justement de les pousser à bout, de les stimuler en leur disant: Ce n'est pas juste ce que ce monsieur t'a fait, tu dois porter plainte, tu ne peux pas accepter ça. On lui explique également ce qu'il peut gagner s'il va faire une dénonciation. On leur dit qu'ils pourront obtenir leurs salaires, qu'ils auront même peut être des dommages et intérêts.

Ceux-là ont sûrement déjà une certaine éducation?

Non, bon, pas forcément. On leur dit, en Europe on doit te faire un contrat de travail, beaucoup ne savent pas ça que la loi européenne interdit le travail au noir. C'est au syndicat de leur expliquer ça, au lieu de rester dans les bureaux climatisés là-bas. Ils commencent quand on leur dit. C'est comme un enfant, quand tu l'éduques, petit à petit.

Est ce qu'il y des nationalités qui s'engagent plus?

Ça joue beaucoup. Ça joue la culture, l'origine et la culture. Je te prends l'exemple, quand je suis arrivé à Nardo, j'ai trouvé 700 personnes. Il y avait 150 soudanais, environ 300 tunisiens, il y avait 50 burkinabés, ça c'était les 3 grandes nationalités. Une partie de ceux-ci avait la volonté, parce qu'une grande partie d'entre eux venait à peine de débarquer de la révolution du Maghreb de 2011. Ils étaient là depuis quelques mois et ils venaient de faire la révolution pour chasser Ben Ali du pouvoir. Ils avaient une conscience élevée, c'est eux qui m'ont suivi dans la grève. Il y en avait beaucoup qui venait du nord, qui avait fait les migrations du nord vers le sud. Souvent les migrations c'est du sud vers le nord, cette fois, c'était du nord vers le sud. Parce que dans le nord, beaucoup de sociétés ont fermé avec la crise économique. A Milan, à Turin, elles ont fermé et ils descendent dans le sud pour travailler dans les champs et ils sont plus syndicalisés car dans le nord il y a plus de syndicalisations, plus de conscience. C'est ça qui a facilité le fait qu'on puisse faire la grève. L'autre moitié qui était là était moins consciente, c'est sur eux que les capos ont joué pour

casser la grève. C'est la même chose un peu partout. Pendant la grève de Nardo, on a obtenu que les producteurs nous fassent des contrats, qu'on soit payé à l'heure, que les lois soient respectées, car les producteurs étaient sous pression et ils étaient obligés d'accepter nos conditions sinon les tomates allaient pourrir dans les champs. Mais après la grève, quand le mouvement et les revendications se sont arrêtés, tout est revenu comme avant. Ils ont recommencé à payer à la caisse et à ne pas déclarer les heures travaillées. Pour ceux qui étaient à la tête du mouvement, dont moi, ça a été impossible de retrouver du travail après la grève, car les caporali et les producteurs ne voulaient plus de nous, ils disaient qu'on allait faire des problèmes et ils nous laissaient de côté

Certains préfèrent rester dans l'illégalité dans le but d'avoir plus d'argent pour pouvoir investir au pays.

C'est aussi ça. Il donc est difficile de passer par la grève. Chacun a son histoire, chacun a sa pensée, chacun a sa motivation pour laquelle il travaille. Faire une campagne de sensibilisation, c'est dur car c'est difficile de mettre les gens ensemble. Certains te disent, je m'en fous car je veux rentrer au Burkina-Faso. Je m'en fous du contrat de travail, le problème c'est de travailler plus. L'autre va te dire, oui oui tu as raison je te suis. La grève ne fonctionne pas avec tout le monde. Ça ne marche pas quand une petite partie fait la grève et l'autre non. Je ne dis pas que ce n'est pas faisable, c'est faisable mais ça prend du temps. Les travailleurs sont divisés. Les africains réagissent différemment des roumains, des bulgares, des polonais, des tunisiens. Ce n'est pas la même chose, chacun a ses idées, ses intérêts. Les mettre tous ensemble, ce n'est pas facile. Ça prend du temps. Les africains font plus la grève par rapport aux européens de l'est. Deux raisons, ils sont en Europe, ils n'ont pas besoin de permis de séjour, ils viennent trouver du travail ici pendant l'été puis ils rentrent chez eux en Roumanie. Ils font l'aller-retour. L'autre raison, c'est qu'ils travaillent par famille. Ils viennent avec la femme et leurs 3 enfants. Même s'ils te paient peu, 15 euros, 20 euros, ce n'est pas grave car les 15 euros de chacun, c'est pour la même famille. Ta femme va te donner les 20 euros et les 3 enfants aussi. Ça fait 100 euros disons. Tu vis avec 20 euros, vous épargnez 80 euros. Vous achetez de quoi manger, c'est tout. Alors que l'africain est tout seul ici, sa femme et ses enfants ne sont pas ici, ils sont en Afrique. Il faut qu'il gagne plus pour les aider, alors que de travailler en famille c'est plus facile. C'est comme dans un couple, si tu es marié avec ta femme, vous vous associez pour payer le loyer. Ton salaire c'est le travail de ta femme, si les deux travaillent, vous mettez vos deux salaires ensemble, ça fait beaucoup. Si tu es seul, le salaire c'est pour ta femme et tes enfants aussi. L'union fait la force. Pour payer la maison, l'eau, la lumière, le courant. C'est ce que les roumains et les bulgares font. Ils emmènent toujours les femmes et les enfants avec eux. Les africains ne le font pas parce que c'est difficile, marcher dans le désert, arriver à la mer, prendre le bateau. C'est plus facile pour les roumains car ils sont dans la communauté européenne. L'africain généralement, il pense venir travailler et repartir après au pays ou venir travailler et faire venir sa femme et ses enfants après, quand il est bien, quand il a gagné beaucoup d'argent. C'est plus tard après.

Pourquoi les arabes et les roumains sont plus organisés? Ils louent des appartements ensemble, ils travaillent à l'année régulièrement. Pourquoi les africains n'arrivent pas à en faire de même?

D'un, ils ont des problèmes de permis de séjour. Deux, c'est l'immigration la plus récente. Ils sont arrivés après. Les autres sont plus intégrés car ils sont arrivés avant. Les maghrébins sont plus proches de l'Europe. Les algériens en France, les tunisiens en Italie. Ils sont plus proches d'un point de vue géographique. On les accueille depuis des années. Ils ont un réseau familiale très fort qui c'est déjà implanté en Italie. Ils font venir leurs cousins, leurs amis, de proche en proche, ils sont ensemble. Les africains sont pas comme ça. C'est une nouvelle immigration. Ils ne sont pas proches

géographiquement, ils doivent traverser le désert et généralement, ils ne font pas venir leurs amis. C'est plus individualiste. C'est pour ça que les roumains et les maghrébins s'organisent de manière collective. C'est pour ça qu'ils sont plus intégrés. Et comme ils n'ont pas de problème de documents, ils peuvent louer. C'est plus facile. Les critères sont les documents, la carte d'identité, ils ont les requis pour louer la maison. C'est vrai qu'il peut y en avoir un qui loue la maison et il loue aux autres au noir. A Rosarno, ça se fait mais c'est rare. Les roumains, les tunisiens le font parce qu'ils sont plus facilement accès aux documents et ils font vite venir les proches. Tunis est plus proche de l'Italie.

Pourquoi la paie au cassone est interdite?

Ce n'est pas que c'est interdit, c'est présent dans le contrat national. En Italie, il y a le contrat national, le contrat régional et le contrat haziendal (d'entreprise) C'est trois types de contrats. Premier niveau, deuxième niveau, troisième niveau. Le contrat national prévoit tout, c'est autorisé par la loi nationale. Maintenant, ça dépend de la province. Les syndicats et les entrepreneurs se réunissent pour réaliser les contrats. Ils peuvent décider ici on fait comme ça, à la caisse ou à l'heure. Ça dépend dans chaque province. Ce qui va être choisi doit faire partie du contrat national, ils font une sélection pour le contrat régional. Dans certaines provinces, il y a le paiement à la caisse. A Lecce il y a, à Foggia il n'y a pas. Ça doit être interdit. Pourquoi les entreprises aiment le paiement à la caisse, c'est parce que c'est l'économie de marché. Si la grande distribution décide de payer le cajot à 40 euros, le propriétaire, ça lui convient aussi de payer au cajot, pas par heure. S'il décide de payer par heure, il peut déborder le coût du cajot. Ça lui coûtera plus cher. Il va dépenser plus pour la main d'œuvre que le prix imposé par la grande distribution. Il s'adapte au prix imposé d'en haut.

Les travailleurs ne préfèrent pas être payés au cajot?

Les travailleurs préfèrent être payés par journée, par heure. Parce que ce qui cause la mort de ces gens, c'est le paiement à la caisse car ils travaillent comme des fous. Pendant la révolution à Nardo, mes amis se moquaient de moi parce qu'ils disaient que je faisais la révolution car je n'arrivais pas à remplir beaucoup de caisses. Il y en a qui en remplissent beaucoup. Ça avantage ceux qui en remplissent beaucoup. Ça désavantage ceux qui en remplissent le moins, les plus âgés, les plus faibles.

Comment sont ramassées les tomates ?

Usage	Pourcentage	Méthode de la récolte
Pelata	50%	A la main
Pasata	20%	Machine
Polpa	10%	Machine
Concentré de tomate	5%	Machine
Fraîche	5%	A la main

En Italie, les tomates sont ramassées de deux manières différentes, à la main ou avec des machines. C'est principalement l'usage qui en sera fait après la récolte qui explique la méthode utilisée pour le ramassage. Dans la région d'Emilie-Romagne, l'essentiel de la production sera destiné à être transformée en pasata, polpa et en concentré de tomate. Ces produits ne nécessitent pas que les

légumes soient entièrement intacts au moment de leur transformation, d'où la modernisation de la récolte, nécessitant moins de main d'œuvre mais ayant un plus grand taux de légumes abîmés (environ 30% des tomates). Contrairement à l'Emilie-Romagne, la production de la province de Foggia se destine principalement à la consommation de produits frais ou à la transformation en pelata. Ces deux types de consommation nécessitent une récolte à la main car le taux de légumes abîmés est moindre (environ 10% des tomates). En effet, les normes définies de production et d'achat sont très strictes regardant la qualité des produits.

Rencontre avec Abou, syndicaliste à l'USB, Ivoirien, 14 août 2015 ; Venosa:

«Les travailleurs ont peur de s'engager avec nous. Ils ont tellement été déçus par le passé et trahis par les autres syndicats qu'ils n'ont plus envie de s'engager. C'est à nous de retisser les liens et de leur redonner la confiance pour nous suivre dans la lutte syndicale. Mais pour ça, il faut également leur montrer que ça peut marcher, que ça peut leur apporter quelque chose et il faut leur donner des assurances qu'ils auront des alternatives crédibles. C'est à nous de leur proposer et de venir sur le terrain régulièrement pour savoir ce qu'ils attendent. La seule solution à ce problème, c'est la mobilisation de tous les travailleurs à la base, pour faire pression sur les producteurs, sur les fabricants et sur les politiques. Il faut qu'on soit tous unis pour balancer le rapport de force en notre faveur, en la faveur des travailleurs agricoles. Il faut aussi se défaire des autres syndicats. Ils sont tous impliqués au niveau politique, corrompus par les histoires d'argent et de pouvoir. Ils n'apportent plus rien à la lutte. Ils ont abandonné le combat depuis longtemps, ils ont rejoint le camps des patrons.»

Annexe 2 :

15/07/2015 Rencontres avec les membres de Funky Tomatoes, Venosa:

Rencontre avec Mamadou, sénégalais, 40 ans, en Italie depuis 4 ans:

Il est arrivé en Italie il y a 4 ans et vit maintenant en Calabre dans un appartement avec d'autres sénégalais. Il paie une entreprise pour lui faire un faux contrat afin d'obtenir un permis de séjour. Il a payé 3000€ à l'entreprise au début et maintenant il paie les cotisations sociales à l'entreprise tous les mois. Il espère sortir de la situation de dépendance vis à vis de l'entreprise mais pour cela il lui faut trouver un vrai travail. Il fait les saisons et espère pouvoir s'en sortir rapidement. *«Je suis arrivé illégalement en Italie en 2011. Pendant un moment, je suis resté illégal. Puis, pour obtenir le permis de séjour, j'ai payé 3000€ à une entreprise pour qu'elle me fasse un faux contrat de travail et maintenant je paie moi-même les cotisations sociales tous les mois. Le permis de séjour a été un soulagement. Avant je vivais de manière illégal, je passais mon temps à me cacher et à ne sortir que pendant les heures de pointe et à rester dans la banlieue, de peur de me faire contrôler. Je ne pouvais rien faire et la police me faisait peur. Maintenant que j'ai le permis de séjour, je peux sortir à n'importe quelle heure et aller où je veux, c'est moins de stress. J'espère trouver un vrai travail, avec un contrat pour ne pas avoir à repayer 3000 euros à une entreprise. Je me suis fait prendre une fois près de Naples, sans permis. J'ai dû me présenter à la police à Milan car c'est là bas que j'avais fait la demande de permis de séjour. Mon avocat m'a conseillé d'attendre le mois d'août pour y aller comme ça il y a moins de policiers et c'est moins stressé. Comme j'étais sur le point d'avoir le permis de séjour et que le policier qui faisait le procès-verbal était gentil, il n'y a pas eu de procédure mais je devais rester en Lombardie le temps d'avoir le permis, je ne devais pas en sortir. Le lendemain du procès-verbal, je suis redescendu à Naples, car j'avais besoin de travailler pour gagner de l'argent malgré que ce soit interdit.»*

29/07/2015, Sortie avec Giulia et Ibrahim, Boreano:

Rencontre avec un agriculteur italien, environ 55 ans:

Propriétaire d'une des maisons squattées par les migrants. Il est maintenant au chômage après avoir travaillé pendant 30 ans comme ingénieur. Maintenant, il cultive ses champs autour des maisons squattées. Il est venu ce jour à Boréano pour porter à manger et des chaussures aux migrants et pour leur demander de nettoyer les déchets qu'ils ont jetés dans les champs.

Mais est-ce que vous faites quelque chose pour les sortir d'ici? Car ils sont dans des conditions très difficiles.

«Les salaires sont mauvais, les conditions sont dures, les agriculteurs gagnent peu. S'ils n'avaient pas les migrants, et qu'ils devaient payer les taxes, ils laisseraient les tomates pourrir dans les champs car ça leur coûterait plus cher de les récolter. Avant quand j'étais étudiant, on venait faire la cueillette dans les champs car ça payait bien mais aujourd'hui, tout va mal, on ne gagne plus rien, les jeunes n'ont plus envie d'y aller. Il faudrait commencer par payer correctement les agriculteurs et que les jeunes italiens puissent aller travailler dans les champs. Aujourd'hui ils ne gagnent presque rien. Ils sont payés 6 centimes le kilo de tomates et ça leur coûte de 7000 à 8000 euros par hectare pour la production. Il y a beaucoup de chômage ici, ce n'est pas normal. Il faudrait penser d'abord aux italiens car nous aussi on vit mal. Il faut penser d'abord à nous, même si j'ai pitié pour ces gens qui n'ont pas une vie facile. Mais après, on n'est pas fait non plus pour vivre ensemble. Ils ont leur pays, leur culture, on a la nôtre et ça ne va pas forcément ensemble.»

Pourquoi il n'y a pas de mécanisation ici, comme à Emilia Regiana? *«Ça abîme les tomates. Quand on prend à la main, on a 10 à 15 % de pertes, si c'est avec la machine, on a presque 30-35%*

de pertes donc on vend moins. C'est sensible les tomates. Et puis on doit respecter les normes de production, si elles sont abîmées, elles ne sont plus dans les normes «DOC» et les supermarchés ne les achètent plus.»

03/08/2015 Sortie avec Giulia et Ibrahim, Sterpara:

Ils sont une trentaine de personnes dans un hangar à 15 minutes de Venosa et proche de Palazzio San Gervasio. Ils n'ont pas d'électricité, ils cuisinent au gaz et aux feux de bois pour le four où ils cuisent le poulet. Le capo va chercher l'eau à quelques kilomètres de là (3kms) avec la camionnette, contre quelques euros. Ils doivent y aller tous les deux jours. Tous ceux rencontrés annoncent qu'ils ont des contrats de travail légaux, même si toutes les heures ne sont pas toujours déclarées. Ils paient le capo pour le transport de 2 à 5 euros allers-retours selon les distances. Il ne prend pas d'argent sur les caisses des travailleurs car il travaille avec eux. Par contre le capo a un lit pour lui tout seul et une moustiquaire, luxe énorme quand ils seront beaucoup à partir du 15 août.

1 Rencontre avec Moussa, Burkina Faso, 43 ans, 2 femmes et 3 enfants au pays:

4 ans en Côte d'Ivoire comme ouvrier agricole dans le cacao et le café, et 8 ans au Gabon, cultivant sa propre terre. Arrivé en Italie légalement en 2011, par avion du BK à Milan, grâce à un faux permis de travail offert par le fils de sa sœur vivant et travaillant à Brescia dans sa propre entreprise. *«Le fils de ma sœur a une entreprise à Brescia. Comme c'est mon neveu qui m'a fait le faux contrat, je n'ai pas dû le payer. Grâce à ce contrat, j'ai pu obtenir un visa de travail à l'ambassade et je me suis rendu en Italie par avion.»»*

Une partie de l'argent qu'il gagne par au BK pour sa famille. Ses deux femmes effectuent quelques travaux dans les champs mais pas d'apport financier réel à part celui de Moussa. Une part de son salaire part à payer les cotisations sociales de son faux contrat, qui lui permet d'avoir un permis de séjour de travail. Il était venu en Italie dans le but d'acheter une terre et de produire comme au Gabon, mais il s'est rendu compte que c'était dur et presque impossible. Pendant 1 an il a travaillé près de Rosarno, dans les vignes, avec un contrat légal et payé 6,5€ de l'heure, avec toutes les heures déclarées: *«Quand je travaillais dans les vignes, on avait du travail pour environ 6 mois de l'année. On faisait la récolte du raisin en octobre. Puis en novembre et en décembre, on coupait les branches et les feuilles, puis on replantait en janvier ce qui n'était plus bon. Mais je n'aimais pas l'ambiance. J'avais toujours l'impression qu'on allait finir par se battre avec les contremaîtres turcs. Ils ne foutaient rien, ils restaient assis à fumer des cigarettes et à parler, et quand le chef leur téléphonait pour dire qu'il allait bientôt arriver, ils se mettaient à travailler et disaient qu'ils avaient tout fait. Alors, le chef nous engueulait nous, africains, car il pensait qu'on était trop lent. Ce n'était pas juste, même si le chef était gentil avec nous. Maintenant je travaille ici dans les champs de tomates, c'est physique mais il y a moins de problème. On a des contrats de travail mensuel, mais on ne travaille que 2 semaines dans le mois. Et tout n'est pas déclaré. Aujourd'hui j'ai fait 17 caisses, mais on a dû s'arrêter de travailler car il n'y avait plus de places sur les camions pour d'autres caisses. D'autres en ont fait 15, 20 ou 25. Chacun gagne ce qu'il fait dans la journée, c'est plus juste que mon travail avant. Ça varie selon les jours et la force. Si je suis fatigué, je reste dormir et je vais le lendemain. Celui qui nous emmène prend 5 euros pour le voyage quand c'est loin, et moins quand on part à côté d'ici, là il prend juste 2 ou 3 euros. Il ne prélève pas d'argent sur les caisses des autres travailleurs, car lui aussi il travaille avec nous. Quand on arrive, on sait ce qu'on doit faire et quand on est nouveau les autres nous montrent. Il y en a beaucoup qui travaillaient déjà dans l'agriculture avant donc ils savent ce qu'ils doivent faire. Sinon, on est que des noirs. Il y a juste un italien qui vient prendre les caisses avec le tracteur pour les mettre sur les*

camions, parfois c'est le patron. Des fois, le patron vient nous porter du café et des cornetto le matin avant de travailler, mais la plupart du temps on ne le voit jamais»

Maintenant il veut rentrer au BK pour faire sa ferme et son élevage. Il attend d'avoir assez d'argent pour pouvoir construire le hangar pour les bêtes (environ 100 000 francs CFA), pour acheter quelques animaux (bœufs, moutons (20 000CFA par tête)) et surtout la pompe moteur pour l'irrigation des champs (1 000 000CFA). *«Maintenant, j'espère rentrer au Burkina Faso pour être avec ma famille et pour créer ma ferme. Mais il me faut de l'argent encore. Mon permis de séjour va bientôt se terminer mais je ne vais pas le renouveler. Comme je n'ai pas de boulot fixe, je devrais refaire un faux contrat de travail et payer les cotisations moi-même, mais c'est trop d'argent et je gagne peu. Là j'envoie environ 350€ tous les 3 mois pour payer les cotisations. Je préfère rester illégal et continuer à faire les saisons pendant un temps. Comme ça je vais sauver de l'argent que je pourrais envoyer pour construire ma ferme. C'est mieux comme ça, surtout que je ne gagne que 500 à 600 euros par mois.»*

2 Rencontre avec un burkinabé, environ 50 ans, Burkina Faso:

Il est arrivé en Italie en 2008, légalement avec un contrat de travail, par avion jusque Paris puis il est descendu à Milan. Depuis son arrivée il travaille dans les champs: *«La situation n'est pas bonne ici, on vit mal, c'est dur de trouver du travail. J'étais à Rosarno en 2010 quand il y a eu les émeutes» Et ça a changé quelque chose? «Oui, ça a changé quelque chose. Maintenant on a des contrats de travail, c'est un peu plus légal, même si tout n'est pas inscrit sur le contrat à la fin du travail. Mais finalement ça n'a pas changé grand-chose pour notre situation. On continue toujours de travailler au noir la plupart du temps et nos jours ne sont pas écrits, ce qui fait que l'on ne peut pas toucher le chômage après.»*

3 Rencontre avec ?, environ 45 ans, Burkina Faso:

Il est arrivé en Italie en 2008, légalement avec un contrat de travail comme menuisier qu'un ami burkinabé vivant à Naples lui a fait avoir. Il travaillait déjà comme menuisier avant au BK Il est venu par avion jusque Milan puis est descendu à Naples. Il a travaillé pendant 2 ans comme menuisier puis avec la crise il a perdu son travail et depuis il fait les saisons. Maintenant il cherche un autre travail mais il n'arrive pas à en trouver. Il s'inquiète pour son permis de séjour. Maintenant il a 1 an de permis mais il est bientôt fini et il veut le faire renouveler. Il viendrait faire les cours de langue italienne à l'école de Venosa si il avait un certificat à la fin, car ça lui permettrait de demander 5 ans de permis s'il trouve un travail après (pour avoir le permis de 5 ans, il faut avoir une résidence, un contrat de travail et un certificat de langue italienne). Il ne veut pas aller voir les syndicats pour avoir des infos car il pense que ça ne sert à rien et qu'ils ne peuvent pas l'aider.

4 Rencontre avec Ahmed, environ 55 ans, Burkina Faso, 1 femme et 4 enfants au pays. Il assure financièrement aussi ses parents, ses neveux et une partie de sa famille:

Il est arrivé en Italie il y a une vingtaine d'année. Il a le permis de séjour illimité. Depuis son arrivée il travaillait dans une usine d'électronique (frigo, four,..) dans le nord de l'Italie mais celle-ci a fermé en 2011. Il est retourné pendant 1 an et demi au BK mais la situation l'a poussé à revenir en Italie pour faire les saisons. Il fait office d'imam dans l'endroit où ils habitent, assurant les 5 prières journalières: *«Depuis que la crise a éclaté, beaucoup d'usines ont fermé dans le Nord de l'Italie, parties en Chine et en Europe de l'Est où les ouvriers sont moins payés. Beaucoup de burkinabés sont retournés habiter au pays. Mais c'est très dur au là-bas, il n'y a pas beaucoup de travail non plus. Si j'avais quelque chose là-bas, je serais resté mais là je n'ai rien. Donc je viens faire les saisons en Italie, mais je ne suis plus très jeune donc je ne suis pas très rapide. J'espère retrouver*

un travail mais comme je suis spécialisé dans la découpe de métal, c'est très dur en ce moment.»
C'est du travail à la chaîne? *«Oui, on a les barres de métal qui passent devant nous et je les coupes à la bonne taille, puis les autres font les montages avec. C'était une fabrique d'électronique, on faisait des frigos, des fours, tout ce qui allait dans la maison. Tout est parti en Bulgarie et en Roumanie car ça coûte moins cher de produire là-bas. Les salaires sont plus bas. Quand ça deviendra trop cher, ils partiront ailleurs. Alors nous, on vient travailler ici dans les champs car tout a fermé. On prend ce qu'il y a comme travail. Au Burkina Faso, j'y suis retourné pendant 1 an et demi quand l'usine a fermé mais je n'ai rien trouvé comme travail sur place. Il n'y en a pas là-bas, c'est comme ici en Italie. Mais je dois aider ma famille, mon oncle, mes enfants. Mes deux fils font des études, l'un va passer son baccalauréat bientôt et l'autre veut faire un BEPC. Il faut que je paye pour leurs études car même si ce n'est pas trop chère de vivre au BK, il faut payer l'université. Donc je reste ici encore quelques années le temps qu'ils aient fini les études et qu'ils soient indépendants, après on verra.»*
Tu as des contrats ici? *«Avant quand je travaillais dans les usines dans le nord, il y avait un contrat de travail, mais ici, non, presque jamais.»*
Tu demandes pour des contrats? *«Non, je ne demande pas. De toute façon, ils ne le donneront pas.»*

5 Rencontre avec Amidou, 33 ans, Burkina Faso, 1 femme et 1 fille au pays:

Je ne sais pas quand il est arrivé en Italie, mais pendant une semaine il a tenté sa chance dans un restaurant à Paris, qu'il a dû laisser car il était illégal. A Paris il vivait dans un foyer de travailleurs maliens. Maintenant il est revenu en Italie et fait les saisons. Il m'apostrophe quand je passe avec Moussa pour voir le camp: *«Tu es français toi? De ou? De Lille au Nord. Moussa me fait visiter. Tu as raison, fais une visite ici, c'est touristique! Haha. Non mais tu vas voir où on habite. C'est horrible ici les conditions, ce n'est pas normal. On est des humains quand même. Tu connais Romuald? Non. Je le connais depuis 2011, c'est un français aussi. Il vient donner des cours d'italien ici à Venosa, il travaille avec la croix rouge. Il y en a plein des blancs comme toi qui viennent faire des tours ici, des médecins, des journalistes, mais au final, rien ne change pour nous. On vit et travaille toujours dans les mêmes conditions. C'est à cause de la France et de l'Occident qu'on est là. Dès qu'un politicien africain veut améliorer notre situation, vous le tuez. Sarkozy il a tué Kadhafi, maintenant il n'y a plus de travail là-bas en Libye et c'est dangereux. C'est vous qui mettez la merde partout et après vous ne voulez pas qu'on vienne chez vous en France. Il faut arrêter avec ces politiques car ça va mal finir! Je vais prendre ma douche. Bonne douche! Quelle bonne douche? Il n'y a pas de bonne douche ici!»*

Poursuite le 10/07/2015

«J'ai travaillé comme plombier avant. J'avais fait une formation au Burkina-Faso mais j'ai tout appris en Libye. J'ai travaillé pendant 5 ans là-bas. Je sais tout faire dans un immeuble, de haut en bas. Puis après les français sont arrivés et ils ont tué Khadafi. Alors je suis parti sur un bateau. J'ai payé 1400€ pour la traverser.»
Tu te vois où après? *«Si je dois partir, c'est en France. Si ce n'est pas en France, je veux rentrer au pays. Je rêve d'aller en France et de trouver du travail là-bas. Mais il faut des connections, des relations. Sans ça, tu ne fais rien et tu ne peux pas trouver de travail. Mais quand tu arrives seul dans un pays, tu ne connais personne. Je ne veux pas arriver encore à Paris sans un endroit pour dormir ou quelqu'un pour m'accueillir.»*
Les burkinabés ici en Italie sont principalement des Bissas, pourquoi? *«Les Bissas sont des agriculteurs,. Ils sont connus dans tout le pays pour les arachides. Ce sont aussi des aventuriers. Il y en a un premier qui est parti en Europe, et puis un autre a suivi, et encore un autre et un autre, et puis maintenant même les petits ils veulent partir. L'aventure c'est comme une épidémie, ça se communique, ça se répand et puis tout le monde la veut. Les burkinabés qui sont ici en Italie sont des travailleurs. Ils viennent en Europe pour travailler, ils veulent du travail et gagner de l'argent. Ils ne viennent pas faire des*

problèmes comme les ghanéens ou les nigériens, ou attendre et ne rien faire comme les sénégalais. Non, ils sont là pour travailler.

11/08/2015 Sortie avec Giulia et Ibrahim, Moulineo:

6 Rencontre avec Ahmed, 32 ans, Mali, au sud, à 60 kilomètres de Bamako, 1 femme et 1 fille de 4 ans:

Avant de venir en Europe, il a travaillé dans le cacao dans le nord de la Côte d'Ivoire, pendant 8 ans. Il a également une formation de menuisier mais il n'a pas trouvé de travail. Puis, la crise au Mali et l'instabilité l'ont forcé à quitter son pays: *«Ils sont venus à 4h du matin dans mon village et ils ont tué des personnes. Je l'ai vu sur facebook. C'est les djihadistes qui ont fait ça»*. Il est venu du Mali en avril 2014, *«le 4ème mois de 2014»*, par bateau de Libye. Il a été transféré dans le camp de migrants près de Potenza. Il a fait une demande de permis de séjour mais il a eu un avis négatif. Il attend maintenant le recours qu'il a déposé avec son avocat. Il n'envisage pas de rentrer: *«Pour faire quoi ? Je n'ai pas de projets au Mali. Il faut avoir des connaissances pour avoir du travail»*. C'est la première année qu'il fait les tomates. Avant de venir à Venosa, il était à Naples, également pour la récolte de tomates. Depuis 2 semaines qu'il est là, il n'a travaillé que 2 jours. **Karim ne vous donne pas de travail?** *«Non, Karim donne du travail à ceux qui dorment chez lui, à ceux qui sont plus anciens. Là-bas, il y a plusieurs nationalités, des soudanais, des maliens, des burkinabés. Ça fait plusieurs années qu'ils viennent là dans la région pour faire la récolte, ils le connaissent. Nous, il vient nous prendre quand il a besoin de compléter les équipes. Tu ne vas pas dormir là-bas?* *«Ce serait mieux pour le travail, mais il n'y a plus de place donc on reste ici en attendant qu'il vienne nous chercher. Sinon, il y a un agriculteur italien qui vient ici avec sa voiture et il en prend 3-4 pour aller travailler avec lui dans ses champs. Il ne veut pas passer par les autres capos, il ne les aime pas, il dit que ce n'est pas bon. Il nous paie 5€ de l'heure pour retirer les mauvaises herbes»*. *«La situation ici est très mauvaise. Il n'y a pas de travail, même pour les italiens. Les italiens ils partent en Angleterre, en France. Même les portugais partent en France. Mon frère m'a dit qu'il y avait plein de portugais qui venaient travailler dans le bâtiment et la construction. C'est la crise ici en Europe. Tu ne veux pas demander un contrat?* *«Il n'y a pas de contrats ici, on ne peut pas demander. On doit accepter les conditions de travail qu'on nous propose. Si on dit non et qu'on demande un contrat, il nous dit «Va via» et il prend quelqu'un d'autres. Il y en a plein qui veulent venir travailler donc il peut choisir. On n'a pas le choix, il faut vivre et il faut envoyer de l'argent au pays pour la famille donc on ne peut pas réclamer. Et puis c'est la crise, tout le monde travaille au noir ici en Italie»*. **Tu fais des projets au pays?** *«Quels projets? Pour faire des projets, il faut avoir de l'argent mais ici, on ne travaille presque pas. Quand ils nous paient au cassone, c'est 2,50 euros, 3 euros, au mieux 4 euros. On gagne 20 à 30 euros dans la journée. On ne vit pas avec ça, on ne fait pas de projets non plus»*. **Tu te vois où dans 5 ans?** *«J'aimerais aller en France. Là-bas, il respecte tout le monde. Ici, les italiens sont racistes, ils nous traitent mal. Dans les usines dans le nord à Turin et Milan, ils ne donnent pas de travail aux noirs, mais aux arabes, aux soudanais. Il y a peu de places, il faut être chanceux. Il faut aussi avoir des contacts, ça aide pour trouver un travail. En France, ils en donnent à tout le monde, si tu travailles bien et que tu es motivé, ils te prennent. C'est le pays des droits de l'Homme. Ils respectent le travail et les contrats. Ici, tout le monde s'en fout. Même quand la police passe, elle ne fait pas attention à nous. Elle ne demande pas si on est en règle, si on a un contrat. Elle fait partie du business, elle est corrompue aussi et travaille avec les producteurs. Ils se connaissent tous. En France, c'est différent, il y a des vrais contrôles, on protège les travailleurs, on paie à l'heure, à la journée. On peut gagner 60 euros, même 100 euros par jour»*. **Tu as des contacts en France?** *«Mon frère est à Paris depuis 8 ans, il travaille comme serveur dans un restaurant. Je l'ai eu au téléphone, il m'a dit que là-bas c'était différent, qu'ils respectent les êtres humains sans regarder la couleur de la peau. Ils ne sont pas*

racistes comme ici en Italie».

12/08/2015 Sortie avec Giulia et Ibrahim, Boréano:

7 Rencontre avec Adama, Burkina Faso, 20 ans, en Italie depuis juin 2015:

Adam est mossi et vient de Koudougou. Il est arrivé en Italie en juin 2015. Avant d'arriver, il a travaillé pendant 6 mois en Libye comme peintre dans le bâtiment. A la fin de la période de travail, lui et 3 maliens ont été demandé leur argent mais le patron libyen a refusé et il a tué un des maliens avec qui il était. Il est parti de la Libye en bateau. Il ne l'a pas payé car les passeurs lui ont dit qu'il pouvait monter gratuitement. Ils ont été récupérés par Triton qui les a portés à Lampedusa. Ils lui ont pris ses empreintes là-bas, puis après 4 jours ils ont séparé le groupe. La moitié est partie à Milan et lui et l'autre moitié sont partis à Bari. Il a fait une demande de permis de séjour, asile politique. Il attend la réponse. *«La Libye s'est dangereux. Il y a des gens armés partout là-bas, ils te volent ton argent, la police t'arrête si elle te voit dans un magasin et elle te met en prison, ils ne te paient pas quand tu as travaillé pour eux et ils te disent de partir. C'est horrible la Libye, j'avais peur là-bas. J'ai travaillé 6 mois comme peintre dans le bâtiment et à la fin, le patron il a refusé de nous payer. J'étais avec 3 maliens et il a tué le premier qui était devant nous d'un coup de fusil. Nous on est parti très vite. Il a dit que s'il nous retrouvait, il nous tuerait aussi. Des gens nous ont dit qu'on pouvait partir sur un bateau même sans payer car ils ont vu qu'on n'avait pas d'argent. Mais parfois les libyens forcent les gens à monter dans le bateau, avec un fusil dans le dos. Ils ne veulent pas qu'on reste dans leur pays, ils veulent qu'on parte. Ils sont méchants les libyens, c'est dangereux là-bas. Ils ne nous ont rien donné quand on est parti. C'est des tunisiens dans le bateaux qui nous ont donné de quoi boire et manger. Après on est arrivé à Lampedusa où la police a pris mes empreintes et puis ils nous ont envoyé à Bari. J'ai fait une demande d'asile politique pour 5 ans mais je n'ai pas encore de réponse».* **Tu travailles beaucoup ici ces derniers temps?** *«Non, il n'y a pas beaucoup de travail ici en ce moment, mais c'est pareil pour tout le monde. Mon rêve c'est d'aller en France, c'est ça que je veux. Depuis tout petit, je rêve d'aller en France, quand je voyais la télé, le journal, les magazines. Je rêve de Paris moi! Dès que j'ai mon permis de séjour, je vais partir pour aller là-bas. Et puis pour trouver du travail c'est plus facile qu'en Italie, ici tout le monde part, même les italiens. Et les conditions c'est mieux qu'ici. Tu as vu où on habite? En France, ce sera mieux».* **Il y a plus de contrôles des autorités en France.** *«Oui, c'est ça, il y a plus de contrôles, on fait attention à tes droits, où tu habites, dans des bonnes conditions. On paie bien, à l'heure, avec des contrats».* **Mais il faut faire des choses aussi pour sortir de ces conditions. Tu fais quelque chose toi? Vous demandez des contrats?** *«Non, je ne fais rien. Je ne peux rien faire moi, je ne demande pas les contrats. Je prends le travail comme c'est. S'il y a un contrat, tant mieux, sinon je prends quand même, j'ai besoin de travailler moi. On est les petits nouveaux, on vient d'arriver alors on accepte ces conditions. C'est aux plus anciens de se mobiliser. De toute façon, c'est le travail au noir pour tout le monde en Italie. Il y a les anciens ici qui ont la priorité. Si on se plaint, ils ne nous donnent pas de travail, ils passent par des autres et nous ils nous laissent de côté».* **Et le capo, il vous prend de l'argent pour le transport et le travail?** *«Non, le capo il est gentil. C'est nous qui lui donnons de l'argent car il ne veut pas en prendre pour le transport, alors on le force à accepter pour partager!»*

8 Rencontre avec Issouf, Côte d'Ivoire, 21 ans, en Italie depuis juin 2014, 1 femme et 1 fille au pays:

Issouf est arrivé en juin 2014 en Italie. Il est arrivé de Libye par bateau, qu'il a payé 1000 euros. Il a fait la demande de permis humanitaire mais ça a été refusé la première fois. Il a fait le recours en juillet 2015 et maintenant il attend la réponse. *«Je suis parti de Côte d'Ivoire avec 25 000 francs*

CFA, ça fait à peu près 250€. Avec ça, je suis arrivé dans un 4*4 avec 20 personnes à travers le Burkina Faso, le Niger jusqu'en Algérie. On est passé par le désert. J'y ai travaillé comme aide-maçon pendant 5 mois. Avant, je n'avais jamais travaillé, sauf pendant les vacances, car j'étais à l'école. Avec l'argent, j'ai pu prendre un transport jusqu'à Tripoli. Là, j'ai travaillé encore pendant 6 mois dans le bâtiment. Moi, je n'ai pas eu de problème avec le patron, il me payait toutes les deux semaines. J'ai gagné presque 1200 dinars, ça fait environ 1000 euros. C'était une entreprise tunisienne qui avait le chantier alors ils étaient corrects. Mais là-bas, c'est vrai qu'il y a beaucoup de problèmes. C'est violent, il y a des gens armés, ils te volent, ils t'agressent parce que tu es noir. Ils ne te respectent pas. Il n'y a pas trop de burkinabés ou d'ivoiriens là-bas, ce sont surtout des sénégalais et des gambiens qui y travaillent. Alors, je voulais rentrer en Côte d'Ivoire. J'étais venu en Libye pour voir si on pouvait faire des affaires et retourner au pays pour faire du commerce, mais là-bas c'était trop dangereux. Et puis, pour venir jusqu'en Libye, je devais payer à chaque barrage pour pouvoir passer. Je donnais de l'argent à la police, aux militaires. Ils ne te laissent pas retourner. Si tu veux retourner dans l'autre sens, ils te tuent. J'ai cherché pour rentrer en Côte d'Ivoire mais je n'ai pas trouvé. Alors des amis m'ont dit qu'on pouvait traverser pour aller en Europe pour environ 1000 euros et travailler là-bas. Pendant longtemps j'ai réfléchi et j'ai hésité mais comme je ne pouvais pas trouver de moyens pour retourner, j'ai dit ok pour traverser. Mais si j'avais su comment c'était, je ne l'aurais pas fait. On était 300 personnes dans le bateau. On est parti à 3 heures du matin et pendant 4 jours on était sur la mer. Après, les bateaux italiens nous ont trouvé et ils nous ont porté à Taranto. Maintenant, je suis dans un centre d'accueil à Potenza depuis 1 an et 2 mois. J'ai fait la demande d'asile politique mais ils me l'ont refusé, alors j'ai fait le recours le septième mois de 2015. Maintenant j'attends la réponse. Dans le centre, on est 7, de plusieurs nationalités et il y avait un petit mais ils l'ont envoyé au centre pour mineur. On nous donne 2,50 euros par jour, ça fait 75 euros par mois. Avec ça, on achète les cigarettes pour ceux qui fument, des vêtements, des cartes pour téléphoner au pays. Moi, j'appelle ma femme là-bas. C'est une malienne. Son frère travaillait avec moi dans les champs dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, j'ai rencontré sa sœur et on s'est marié. Elle a accouché de notre fille quand j'étais sur le bateau pour traverser vers l'Italie.» **Qu'est-ce que tu vas faire si tu ne reçois pas le permis de séjour?** «Alors j'irai dans un autre pays pour faire la demande. En France, en Allemagne, en Belgique, comme ça, peut être là-bas ils me donneront l'asile politique. Mon rêve à moi c'est la Belgique. J'ai envie d'aller là-bas depuis que je suis en Europe. Si j'ai le permis de séjour et si je trouve un bon travail, je vais demander à ma femme qu'elle me rejoigne là-bas avec ma fille. Si elle ne veut pas, alors, je rentrerais en Côte d'Ivoire. Les femmes africaines, elles ne veulent pas bouger de l'Afrique.» **Tu travailles déjà maintenant?** «Je suis arrivé ici il y a deux semaines et on a travaillé 9 jours dans les champs. Il n'y a pas encore la récolte, on fait le nettoyage, on arrange les champs. On nous paie 30-40 euros pour la journée.» **Tu demandes un contrat?** «Non, j'ai besoin de travail alors je ne demande rien. Depuis que je suis arrivé en Italie, je n'ai presque pas travaillé. Je n'ai presque pas gagné d'argent, à peine 500 euros et j'ai envoyé une partie à ma femme. Il n'y a pas beaucoup de travail en Italie, donc je prends ce qu'on me donne, l'important pour moi c'est de travailler et de gagner de l'argent. Le centre ne voulait pas que je vienne à Boréano pour travailler. Ils m'ont dit: Si tu pars, on ne veut plus te voir. Mais je suis parti quand même, j'ai besoin de l'argent et là-bas je ne travaillais pas. Je m'étais inscrit sur des listes de travailleurs. C'est pour tout le monde, des italiens et des étrangers, pour travailler dans l'agriculture, la construction, tout, mais on ne m'a jamais appelé. Alors, je suis venu ici, au moins j'ai du travail. J'ai téléphoné au centre pour leur dire où j'étais. S'ils ne veulent plus de moi après, alors je partirai ailleurs et je verrais ce que je trouve.

18/08/2015 Sortie avec Giulia et Ibrahim, Moulino:

9 Rencontre avec Traoré Lassi, Mali, 27 ans, en Italie depuis avril 2014:

Je rencontre Lassi à Moulino. Il a un problème de permis de séjour. Il a fait une première demande qui a été refusé, puis il a fait un recours mais ça a été également refusé. Maintenant son avocat lui dit qu'il peut faire appel du recours mais qu'il devra payer 1400€. «1400€! Comment je vais payer!?! Je n'ai même pas gagné ça depuis que je suis arrivé en Italie! **Depuis quand tu es en Italie?** «Je suis arrivé le 4ème mois de 2014. Avant j'étais en Libye. J'ai travaillé là-bas comme assainisseur de l'environnement (nettoyage des villes) pendant 1 an et demi. C'est beau la Libye, c'est un très beau pays. Mais les libyens ils sont très méchants. On t'arrête et on te met en prison sans raison. Si tu montres que tu as un permis, ils le prennent et ils le déchirent devant toi, puis ils t'emmènent en prison. Tu te fais tirer dessus parce que tu es noir. On t'embête, on vient te voler. Mais ça gagne bien en Libye, c'est bien pour le travail et pour les conditions de vies. Pas comme ici. Je gagnais entre 700 et 950 dinars par mois. Ça dépendait combien de jours je travaillais. **Tu avais un contrat?** Il n'y a pas de contrat en Afrique, haha! Mais on gagnait bien, pour dormir, manger, et puis pour envoyer de l'argent au pays. La nourriture et la vie ça coûte moins chères qu'en Europe. On avait une belle maison qu'on louait à 9 maliens et on payait 400 dinars. On était bien, on avait la télévision, le frigo, la cuisine. Mais tu ne peux jamais sortir, c'est ça le problème. Tu vas au travail, tu vas faire les courses, puis tu rentres à la maison, c'est tout. Jamais tu ne vas te promener, c'est trop dangereux. Ici en Italie, tu te promènes comme tu veux, mais il n'y a pas de travail et regarde ou on habite (il me montre derrière lui la maison qu'ils squattent). La Libye, c'était bien en 2011, 2012 et quand je suis arrivé en 2013. Mais en 2014, c'est devenu trop dangereux alors je suis parti. J'ai pris le bateau pour venir ici. J'ai payé 1200 dinars (1000€). Je suis arrivé le quatrième mois de 2014. **Et le travail ça va?** Le travail, on prend ce qu'il y a. Là on ne travaille pas beaucoup. Parfois, il y a un italien qui vient nous prendre en voiture. Il nous paie 4-5 euros de l'heure. On travaille avec les petites tomates, on coupe les feuilles. Il y a aussi des roumains qui travaillent avec nous. **Tu as un contrat?** Non, pas de contrat. **Tu en demandes un?** Non, je prends le travail avec ou sans contrat. Il n'y a même pas de travail pour les italiens alors pour nous! Je prends le travail que je trouve. Je préférerais avec des contrats mais on n'a pas le choix. **Tu as confiance en la police?** Si tu as un problème, si tu te blesses, si on t'attaque, tu peux aller voir la police en Europe, pas comme en Afrique. Mais pour le travail, ils ne font rien. Ils sont tous ensemble. **Il n'y a pas de contrôles?** Non, la police elle passe et elle repasse sur les routes, elle nous voit mais elle ne s'arrête pas. C'est la mafia tout ça. Ils sont tous dedans alors ils ne font pas de contrats. Il nous donne l'argent à la fin de la journée. **Tu ne vas pas dormir au centre d'accueil?** C'est mieux là-bas, il y a la douche, l'eau, les toilettes, on peut cuisiner, mais il n'y a pas de travail. On ne vient pas nous prendre si on dort là-bas. En ce moment, il y a du travail ici alors je reste. Peut-être dans deux semaines j'irais là-bas, s'il n'y a plus de travail ici. Mais là-bas, il n'y a pas de travail. Si on reste là-bas, on ne fait rien de la journée et on mange notre argent! **Tu attends ton permis de séjour?** Oui, puis je veux partir en Espagne ou en France. C'est mieux les conditions de vie là-bas. Tu peux louer une maison et vivre bien. **Et s'ils te refusent le permis?** Alors, j'irais demander dans un autre pays en Europe ou je rentrerais en Afrique, je ne sais pas encore.

10 Rencontre avec Issa, Burkina Faso, 25 ans, en Italie depuis 2011, 1 femme au pays:

Il est en Italie depuis 2011. Avant il faisait l'école au Burkina Faso et travaillait des fois dans les champs. «Je suis arrivé hier soir ici. On est venu en bus de Naples. On a fait la récolte des tomates avant» **Tu travailles toujours dans les tomates?** «Non, en octobre, on plante les graines de fraises. Et en novembre on fait l'entretien, on retire les feuilles qui sont mortes, jusque février. Puis

*après on fait les récoltes jusque mai. Après mai, je viens faire les récoltes de tomates». **Donc tu habites à Naples?** Oui, j'ai la résidence là-bas. On loue une maison à 6 burkinabés. On a deux chambres, une cuisine, une douche. **Et le travail, comment tu as trouvé? C'est bien payé? Tu as un contrat?** J'ai été voir les gens et un italien m'a proposé de travailler avec lui. C'était en 2012. On commence à 6h et on finit à 13h. Il me paie 40 euros à la journée. C'est un bon boulot. **Tu n'as pas de contrat?** Non, pas de contrat, c'est au noir. Mais je suis content d'avoir du travail. Le patron est très gentil. **Tu as déjà eu des contrats?** Non, je n'ai jamais eu de contrats depuis que je suis en Italie, haha! **Et ce n'est pas un problème pour toi?** Non, si je travaille et que je suis payé, c'est l'important. C'est partout en Italie le travail au noir! **Qu'est-ce que tu veux faire après?** Je me suis marié en avril. Ma femme ne veut pas venir ici. Alors, je pense que je vais rentrer. Je veux aussi aller visiter la France une semaine, je veux aller à Paris. **Paris?** Oui, j'ai des amis là-bas qui peuvent m'héberger. Ce n'est pas comme en Italie en France, tu ne peux pas dormir n'importe où! **Et après, qu'est-ce que tu vas faire au BK?** Il me reste encore un an ici. J'ai le permis humanitaire. Ma femme elle doit encore finir l'école. Je vais faire de l'argent ici pour faire le commerce. On veut ouvrir un magasin de vêtements là où on habite.*

11 Rencontre avec un malien, Mali, 30 ans, en Italie depuis 2013:

*«Avant de venir ici, j'étais au Gabon pendant 3 ans et 10 mois. Je travaillais avec un chinois qui vendait des glaçons pour recouvrir le poisson dans les marchés. Il me payait environ 250 euros par mois. Je parlais en français avec lui mais il parlait mal malgré qu'il vive au Gabon depuis 36 ans. Je suis arrivé au Gabon en bateau que j'ai pris du Togo. J'ai payé environ 400 euros. Ça a mis 5 jours. Au Gabon, tu dois payer un visa pour vivre et travailler là-bas. Ça te coûte environ 100 000 francs CFA (200€), que tu dois payer tous les deux ans. Il y en a plein qui viennent avec des pirogues à moteur du Nigeria et qui traverse la mer pour arriver au Gabon sans visa. Ils sont 4 à 5 par pirogue. Une fois que tu es là, ils te laissent dans le pays et tu dois payer pour le visa. C'est plus dur de l'avoir si tu es en dehors du Gabon. Maintenant je suis en Italie et je travaille dans les tomates. Aujourd'hui j'ai fait 17 caisses mais j'ai pris mon temps, j'aurais pu en faire plus» **Un autre à côté lui dit:** «Mais pourquoi tu n'en as pas fait plus? Si tu peux en faire plus, tu dois le faire, c'est comme ça que tu gagnes l'argent et que tu peux vivre quand il n'y a pas de travail. Tu ne dois pas faire semblant! En hiver, qu'est-ce que tu vas faire quand il fera froid et que tu n'auras plus d'argent, et pas de toit pour habiter et pour te protéger, hein!?» «Oui, oui, je sais mais je n'étais pas trop motivé.» «Ce n'est pas une question de la motivation, si tu peux le faire, tu dois le faire, tu dois penser à l'argent!»*

Théâtre: 19/08/2015

Qu'est-ce qu'il a dit? Il leur a expliqué le mot «un mundo brutto» en Bissa. Ah! Et comment il leur a expliqué? Il a dit, un mundo brutto, c'est comme si tu viens ici pour travailler et tu vois que les tomates sont ramassées automatiquement par des machines.

21/08/2015 Rencontre avec Christina (la photographe) et Nicolas Perrotta

Rencontre avec une dame, 79 ans, qui a travaillé comme brascienta de 1976 à 1996 dans la région de la Basilicate, près de Venosa et de Lavello.

Avant aussi il y avait le système du caporalato. On était un groupe de femmes à travailler sous les ordres du caporalato. C'était une femme de Lavello. On était que des femmes italiennes des villages, sauf à de rares exceptions quand il y avait un ou deux hommes. Le capo venait nous prendre et nous

emmenait dans les champs où on travaillait toute la journée, 7 heures par jour, puis il revenait à la fin pour nous ramener à Venosa. A la fin, le producteur donnait l'argent au caporalo, il prenait une partie et nous reversait le reste. Mais après un an, j'ai fait une équipe avec des amies et comme on travaillait bien, on nous appelait pour aller travailler dans les champs. Mais là non plus ils ne notaient pas les journées travaillées. Ils nous faisaient un contrat mais ils ne déclaraient pas les jours et ne payaient pas les cotisations sociales. Aujourd'hui, malgré avoir travaillé toute ma vie dans les champs, je ne gagne que 500€ de retraite. Ça c'était pendant l'année, de octobre à juin, quand on allait faire le travail dans les champs pour s'occuper des plantes, semer, entretenir. Pendant la récolte de tomates en juillet jusque septembre, il y avait une organisation différente et le système du caporalo n'existait plus. Ils avaient besoin de beaucoup de main d'œuvre, donc les enfants et des hommes venaient aussi travailler. Donc il y avait une rencontre avant les récoltes entre la commune, les syndicats, les coopératives, les exploitants pour mettre en place un système de bus, un salaire minimum, les contrats, les conditions de travail. Pendant la saison des récoltes, des bus venaient nous prendre le matin et allaient nous déposer dans les champs où on avait besoin de main d'œuvre. Les bus étaient payés par les producteurs qui nous recrutaient. C'était une situation différente d'aujourd'hui.

Pourquoi accepter ces conditions? *Parce qu'on a une famille à nourrir. J'avais 6 enfants à nourrir donc je devais travailler.*

Il ne faisait pas de contrôles? *Pendant l'année, non, presque jamais, une fois ou deux. Il venait faire des contrôles, avec les syndicats, quand il y avait le travail de récolte des tomates pendant l'été, quand il y avait des centaines de travailleurs. Pas quand on faisait le travail avec les petites équipes de 10 ou 15 personnes pendant le reste de l'année.*

Quand sont arrivés les premiers migrants? *Vers la fin des années 80, début des années 90, les jeunes de la région avaient fait l'école, l'université. Ils travaillaient dans des bureaux, partaient travailler dans le nord, à l'étranger, donc plus personne ne faisait le travail dans les champs. Alors ce sont des tunisiens qui nous ont remplacé car plus personne n'était ici pour faire le travail. Il y avait un manque de main d'œuvre, comme un trou à combler,*

On était payées à la journée, pour 7h30 de travail. Avec les syndicats, on a obtenu le même salaire pour 6h45 de travail journalier.

21/08/2015 Sortie à Boreano:

12 Rencontre avec Abdoulaye, Burkina Faso, 37 ans, en Italie depuis 2008:

Il est arrivé en Italie en 2008 avec un visa touristique pour la Belgique, puis il est venu en Italie et il y est resté. Maintenant il a un permis de séjour illimité. «Je suis arrivé en Italie en 2008 avec un visa touristique. Au Burkina Faso, je travaillais comme guide touristique pour montrer les endroits aux étrangers. Alors ils m'ont donné facilement le visa de tourisme quand j'ai voulu venir en Europe. Je suis passé par l'ambassade de Belgique. Après, je suis resté en Europe et je suis venu à Naples. J'ai travaillé avec un commerçant pendant 2 ans. Il me payait au noir, 38€ la journée. A la fin, comme il était gentil, il m'a fait un contrat et ça m'a permis d'avoir le permis de séjour et de sortir de l'illégalité. Au début, je payais moi-même les cotisations, mais en 2010, j'ai trouvé un vrai travail dans une usine de plastique à Udinese. Tout était légal, avec le contrat, les fiches de paies à la fin du mois et les cotisations sociales. Je gagnais 1300€ par mois. C'était un bon boulot bien payé. En novembre 2013, l'usine a fermé à cause de la crise et j'ai perdu mon emploi. J'ai touché le chômage pendant 9 mois puis je suis parti au Burkina Faso de Février à mai 2015. Je suis revenu

ici il y a pas longtemps. Pendant le temps du chômage, j'étais dans le nord et je cherchais du travail. Maintenant que je n'ai plus d'argent de l'état, je suis descendu faire les récoltes. J'ai besoin de travailler. Si tu restes sans rien faire, tu deviens un vagabond et tu n'as plus d'argent. Dans le nord, tu ne gagnes rien, ça coûte cher pour vivre et tu dépenses tout ce que tu avais économisé jusque-là.» **Ça a été ta journée de travail?** «Oui, mais je suis fatigué. J'ai mal aux articulations car c'est fatiguant comme travail. J'ai mal derrière les jambes. Ce soir, je ne viendrai pas à l'école d'italien car je dois me reposer et je n'ai pas envie de marcher jusque l'église. C'est la première année que je fais ce travail de récolte. Aujourd'hui j'ai fait 5 caisses. Hier 9 et avant hier 7. C'est payé 3 euros la caisse. Je suis lent car je ne sais pas encore très bien comment faire, mais je m'améliore.» **Tu as fait le contrat?** «Oui. (Il sort un papier de son portefeuille et me le montre). Ils m'ont fait un contrat de travail du 19 août, jusqu'au 19 septembre. Mais je sais qu'ils n'écriront pas les jours travaillés. Là, ils paient au cassone au noir.» **Tu ne demandes pas qu'ils écrivent les jours?** «Non, si je demande ils ne me donneront pas de travail. C'est comme à Naples, si tu demandes le contrat, ils te disent qu'il n'y a pas de travail pour toi. Et puis il n'y a pas de travail non plus en Italie donc on prend ce qu'il y a. On n'a pas beaucoup de choix. Dans le nord, il y a un peu de travail mais les gens sont méchants avec toi, ils ne pensent qu'à t'exploiter. Dans le sud, il n'y a pas de travail mais les gens sont gentils. Ils savent que nous aussi on est pauvre alors on est solidaire entre nous» **Et pourquoi tu acceptes ces conditions?** «Parce que j'ai ma famille à nourrir au Burkina Faso. J'ai mes petits frères et sœurs qui font des études et je dois payer pour eux. Le grand fait un BEPC, et la petite vient de rentrer dans la classe de 3ème. Je dois aider ma famille à vivre.» **Tu as aussi une femme et des enfants?** «Non. Je suis rentré au Burkina Faso cette année pour me marier, mais le mariage a été annulé. Je n'avais plus de travail donc je ne pouvais pas avoir en plus une femme et plus tard des enfants à ma charge. Si je veux me marier il faut que j'ai de l'argent sinon tu ne gardes pas une femme comme ça, sans travail, sans argent.» **Et qu'est-ce que tu veux faire après?** «Je voudrais partir en France ou en Allemagne. Mais je ne connais personne là-bas. Il faudrait que je connaisse quelqu'un qui puisse m'héberger le temps que je cherche du travail. Je sais qu'il y a des foyers pour travailleurs africains à Paris. Des foyers pour les maliens, les sénégalais, les ivoiriens mais pas pour les burkinabés. Si je voulais aller dans un centre pour maliens ou autres, ils ne m'accepteraient pas, donc je dois connaître quelqu'un avant de partir. J'ai passé 1 mois chez un ami ivoirien en Belgique à Liège et j'ai cherché du travail, mais ce n'est pas très facile non plus là-bas.»

22/08/2015 Rencontre avec Christina (la photographe) et Nicolas Perrotta

Rencontre avec une dame, 82 ans, qui a travaillé comme brascienta de 1972 à 1998 dans la région de la Basilicate, près de Venosa et de Lavello.

J'ai travaillé jusqu'à mes 65 ans dans les champs de tomates pour faire les récoltes. Quand ma plus jeune fille c'est mariée, j'ai pris ma retraite. J'ai 600 € de retraite aujourd'hui, malgré que j'aie travaillé toute ma vie. On commençait à 5h30 du matin et on revenait vers 14h. On travaillait toute la journée, et on faisait une pause pour manger et pour boire, sinon, ils ne nous donnaient pas d'eau. C'était très dur. On devait porter les caisses pleines jusqu'au camion, les soulevait et les portait sur le camion. On devait aussi retirer les pierres des champs. On les poussait hors des champs, on les faisait rouler. Parfois elles faisaient jusque 50 kilos. Puis on est passé à 6h40 de travail par jour, mais là on ne faisait plus de pause repas. Mais les horaires dépendaient du travail à faire, parfois c'était plus, parfois c'était moins. Pendant l'été, ils organisaient les transports pour aller faire les récoltes de tomates. Les conditions étaient meilleures car il y avait plus de contrôle à cette période de l'année. On écrivait les jours travaillés. Les restes de l'année, on travaillait 22 jours mais on ne nous écrivait que 2-3 jours. Les jours étaient mis sur le compte des femmes des

amis et connaissances du producteur, parfois des carabinieri, et c'est elles qui touchaient le chômage, alors qu'ils n'avaient jamais travaillé dans les champs. Pendant l'été, on travaillait le matin avec les contrats et pour ceux qui avaient besoin de plus d'argent, on partait travailler l'après-midi dans les champs pour la récolte et on nous payait au cassone, 10000 lire l'un. La journée de travail était payée 60 000 lire, en été comme en hiver. Pendant l'hiver, on travaillait avec le caporale qui recevaient l'argent et nous le redistribuait. Elle ne prenait pas d'argent, elle nous donnait tout. C'est nous qui lui faisons des cadeaux pour la remercier du travail.

Pourquoi vous acceptiez ces conditions? Car il n'y avait pas de travail et je prenais ce que je trouvais pour pouvoir nourrir ma famille et mes 6 enfants, 5 filles et 1 garçon. Mon mari est parti pendant 10 ans en Allemagne pour travailler comme maçon. Mais on devait accepter les conditions sinon ils ne nous donnaient pas de travail. Je faisais tout à la maison, la couture, le pain, les repas, le travail dans les champs. C'était une vie de sacrifice. L'arrivée de la Fiat a fait que beaucoup de gens sont partis travailler là-bas et du coup, des places se sont libérées dans l'agriculture. Ce sont des étrangers qui sont venus petit à petit pour travailler. Ils travaillaient avec nous et ils avaient les mêmes conditions que nous. On a retrouvé des morts chez les étrangers. Parfois ils se battaient entre eux. Une fois, ils ont retrouvé à l'usine de transformation le corps d'un homme étranger entre les cassones. Ils l'avaient jeté là.

Fracture générationnelle: Les parents ont accepté une vie de sacrifice en espérant que les enfants n'aient pas à revivre la même vie et puissent trouver des métiers plus faciles.

24/08/2015 Sortie avec Timothy, Borano:

13 Rencontre avec Salifu, Burkina Faso, 31 ans, en Italie depuis 2013:

Il a une femme et 2 filles, de 2 ans et 2 mois, au BK. «Avant, je travaillais au Burkina-Faso dans une fabrique de carreaux, pour faire des mosaïques. Puis mon patron m'a fait venir en Libye pour y travailler. Lui est syrien et quand la guerre a éclaté, il a fui et il nous a laissé tout seul. On s'en est sorti grâce à Dieu. J'ai pris le bateau pour venir en Italie, je suis arrivé à Trapani en Sicile en 2013. Maintenant, j'habite à Naples dans un appartement tout seul. Je travaille encore dans une usine qui fait les mosaïques. Mais il n'y a pas de travail régulier, ça dépend des commandes qui arrivent. Quand il y a des commandes, on travaille, sinon on n'a rien à faire. Des fois, pendant 1 mois, il n'y a rien et puis il nous appelle et on va travailler, puis on reste à nouveau sans rien. C'est plus dur de vivre en Italie et d'économiser. En Libye, je travaillais et je ne devais pas payer pour le courant, l'eau, l'électricité et l'appartement. Ici je dois payer pour tout et le travail dépend des commandes, donc c'est plus dur d'envoyer de l'argent au pays. C'est très dur les conditions.» **Tu as un contrat dans cette usine?** «Non, je n'ai pas de contrat là-bas, je travaille sans.» **Et ici ça va?** «Oui, c'est dur comme travail. On peut gagner 600€ par mois, ça dépend si on t'appelle ou pas. Parfois tu ne travailles pas pendant longtemps. Soit tu pars en voiture, ou en vélo ou à pieds, ça dépend comment c'est loin le champ. J'ai travaillé 2 fois ici dans les tomates, en 2013 et cette année (2015).» **Et combien vous êtes payés?** «Ça dépend. Le matin quand on arrive, on parle avec le producteur et on négocie les salaires. Ça peut être 3,50 ou 4 ou 5 euros la caisse. Si toute l'équipe est d'accord sur le salaire alors on commence à travailler. Après quand on a besoin de quelque chose, c'est une personne qui y va pour demander au patron. Si c'est des outils, de l'eau ou autre chose. **Comment varient les salaires?** On regarde quand on arrive comment est le terrain. S'il y a beaucoup d'herbes, de travail, beaucoup ou peu de tomates. Ça dépend des conditions du champs.»

14 Rencontre avec Pascal, Burkina Faso, 35 ans, en Italie depuis 2000:

Pascal est en Italie depuis l'an 2000. Il a 1 femme et 1 fille de 2 ans au pays. Il s'est marié tard. Il est venu en Italie car son père y habite et il a maintenant le visa illimité. *«Je suis arrivé en 2000 en Italie. D'abord, je voulais aller en France mais ils ne m'ont pas accepté donc j'ai rejoint mon père qui habite à Brescia. En 2003 j'ai travaillé dans une usine jusqu'en 2009 mais elle a fermé pour des raisons économiques. Puis j'ai trouvé un autre travail dans une autre usine mais elle a aussi fermé en 2014 pour des raisons économiques. Dans les tomates, j'y ai travaillé en 2009, 2014 et cette année, c'est tout, sinon j'avais toujours un travail dans les usines dans le nord. J'ai été une fois en France, à Marseille pendant 2 semaines pour visiter un ami. J'aimerais aller travailler en France, mais pour ça je dois avoir un contact de quelqu'un qui pourra m'héberger et m'aider le temps que je trouve du travail. Mais il n'y a pas beaucoup de travail non plus. C'est la crise mondiale, même en Afrique, ce n'est pas seulement en Europe qu'il n'y a plus de travail. **Vous avez fait la réunion entre vous?** «Oui, on a fait la réunion, on a parlé mais on ne va pas aller là-bas au centre d'accueil, les autres ne veulent pas y aller. Ça ne dure pas assez longtemps, après 1 mois ou 2, tu dois partir. Nous on aimerait qu'on puisse y rester toute l'année, 1 mois ou deux ce n'est pas assez, car après tu es dehors. Ici il y en a qui vivent toute l'année donc ils ont besoin d'un endroit où aller. L'an dernier, à la mi-septembre, la police est venue pour nous expulser de Boreano pour qu'on aille dans le centre d'accueil. Ils ont détruit des maisons, mais après, à la mi-octobre ils nous ont dit que le centre fermé et on a dû partir. On s'est retrouvé sans endroit où vivre. C'est pour ça qu'on a construit les petites cabanes car ils ont détruit les maisons. Pour le travail, ils pourraient venir nous chercher aux centres d'accueil, ce n'est pas un problème, mais après cette histoire et comme on ne peut pas rester longtemps, on préfère rester ici.» **Qu'est ce qui te plaît ici?** «Ici on est plus libre. On est entre nous et il y a plus de divertissements. On a les bars, les restaurants. On peut voir les chaînes de télévisions de l'Afrique, les matchs de foot de l'Italie, l'Angleterre et la France. Le propriétaire, il a mis des panneaux solaires, le satellite et Sky, on peut tout voir de chez lui. Dans les centres il n'y a pas ça. Si on veut voir les matchs, il faut marcher des kilomètres pour aller dans le centre de la ville, dans un bar, et tu dois consommer et payer pour t'asseoir et regarder. Ici, tu prends une boisson si tu veux mais tu n'es pas obligé..» **Et les filles aussi (les prostitués)?** «Non, les filles on leur a demandé de partir. On s'est réuni entre nous, on a parlé et on a décidé de les faire partir du camp. C'est pour éviter les problèmes et les bagarres. Entre nous, c'est tranquille il n'y a pas de problèmes s'il n'y a pas les filles. **Il y a une sorte de chef ici dans le village?** «Non, il n'y a pas de chef de la communauté, mais on écoute la parole du plus ancien, celui qui tient le magasin à l'entrée. Quand il y a un problème, on va le voir et il nous réconcilie. Ça fait longtemps qu'il est en Italie, et à Boreano, il est arrivé il y a un mois et demi environ».*

15 Rencontre avec Abdoul Waha, Burkina Faso, 24 ans, en Italie depuis ?:

«Au Burkina-Faso, il n'y a pas de discriminations religieuses entre chrétiens et musulmans mais ils y a des différences et des fractures ethniques. Les bissas ont plus tendances à partir à l'étranger, à immigrer car au Burkina-Faso ils sont victimes de discriminations de la part des gouvernements successifs qui sont mossis. Seul Sankara voulait remédier à ce problème en investissant dans toutes les communautés, sans discrimination. Depuis toujours, les bisas sont laissés de côté au niveau économique mais également social et éducatif, il y a moins d'école. Du coup, ils ont moins d'opportunités de travail, les régions sont sous développées, les enfants moins éduqués. Ils sont dans une situation économique plus mauvaise que le reste du pays et ils sont plus pauvres. Les familles sont plus dépendantes de l'argent qu'ils envoient, leur femmes ne travaillent pas, elles vivent de l'argent envoyé par leur mari travaillant à l'étranger».

«Il y en a qui n'ont jamais rien connu d'autre que Boreano alors pour eux ce n'est pas grave, c'est normal ces conditions de vie, ils ne se plaignent pas.»

«Moi, j'ai fait des études, l'université et je sais que ce n'est pas normal cette situation. Quand je parle au capo sur la situation, ou que je remets en cause ses ordres, il ne dit pas rien, car il veut éviter la discussion et les problèmes, de peur que les autres commencent à se mobiliser aussi.» **Tu essaies de parler aux autres de la mobilisation et des conditions de travail?** «Oui, mais ça ne les intéresse pas beaucoup, ils ne se sentent pas très concernés. Peu d'entre eux ont été à l'école alors ils ne comprennent pas l'intérêt de se mobiliser pour obtenir des droits. Le plus important pour eux, c'est de gagner de l'argent pour envoyer à leurs familles, le reste c'est secondaire.»

16 Rencontre avec Sangaré Daba Barone Junior, Côte d'Ivoire, 31 ans, en Italie depuis 2014:

Sangaré a 1 femme et 2 filles au pays. «Je suis du nord de la Côte d'Ivoire, mon père et malien d'origine peul et ma mère est ivoirienne. Mon père est infirmier mais ils ne l'ont jamais accepté à l'hôpital public car il est d'origine malienne. J'ai étudié l'histoire-géographie à l'université d'Abidjan pendant 1 an mais j'ai abandonné car je n'ai pas validé la première année. Puis j'ai fait une formation de cuisinier. Pour payer mes études, mes parents m'aidaient mais je cirais aussi les chaussures dans les rues d'Abidjan. Ma femme est partie habiter dans les nord avec nos deux enfants, chez ma mère et moi je suis parti en 2013 en Libye où je travaillais comme cuisinier dans un restaurant où venaient d'autres africains pendant 1 an. Un jour, je me suis fait arrêté dans la rue par des libyens qui m'ont demandé de donner mon argent, mais comme j'ai refusé car je n'en avais pas, ils sont devenus violents. Je me suis enfui, ils m'ont tiré dessus et une balle m'a frôlé le bras. Je me suis soigné avec de l'eau chaude, mais je n'ai pas été à l'hôpital car ça aurait été pire. Les libyens sont méchants, très méchants. Alors, j'ai pris la décision de partir en Europe avec le bateau. Je me suis retrouvé dans un centre en Basilicate et j'ai fait la demande de permis de séjour humanitaire. J'attends toujours la réponse. Au centre, on est bien, on mange, on peut dormir bien et je reçois 70€ par mois de l'état italien. J'en garde 20 pour moi que j'utilise pour acheter des recharges téléphoniques pour appeler ma famille et le reste je leur envoie pour qu'ils puissent vivre. Avec 50€, ils peuvent vivre un mois, acheter un gros sac de riz et ça va pour le mois, même plus. Ma femme ne travaille pas donc elles ont besoin de l'argent que je leur envoie. C'est pour ça que j'ai décidé de venir ici à Boreano. Un burkinabé que j'ai rencontré lors d'un tournoi de foot entre centres m'en a parlé et j'ai décidé de tenter ma chance. J'ai pris le bus pour venir, c'était 15€. Pendant deux jours j'ai dormi dehors car je n'avais pas de tente ou de cabane. Puis on m'a proposé de dormir dans une cabane. Normalement, je devrais payer 40€ pour le temps de la récolte mais le propriétaire m'a dit que je pouvais rester et payer quand j'aurais du travail. Là, je ne gagne rien car depuis que je suis là on ne m'a pas proposé de travail. Les autres parlent bissa et comme moi je ne le parle pas, ils ne me proposent pas, ou le temps qu'on me traduise, ils sont déjà partis. Comme je ne suis pas un d'entre eux, ils ne me donnent rien. C'est une sorte de famille, ils se connaissent depuis le Burkina-Faso, ils sont tous des mêmes régions, des mêmes villages donc ils se donnent la priorité entre eux. Comme je ne gagne pas d'argent, je fais la cuisine pour les autres comme ça je peux manger gratuitement, c'est eux qui paient pour la nourriture. **Celui qui te loue c'est un capo, il ne te donne pas de travail?** Il m'a dit qu'il allait me donner du travail quand il en aura mais il a déjà ses équipes qui partent avec lui le matin donc jusque maintenant il ne m'a rien proposé. Je ne peux pas dire que c'est un mauvais gars car il m'a hébergé jusque maintenant gratuitement mais comme je n'ai pas trouvé de boulot, je ne peux pas payer et il y a d'autres personnes qui viennent juste d'arriver maintenant et qui peuvent déjà lui payer les 40 euros car ils savent qu'ils trouveront du boulot, donc il m'a demandé de partir. Dès vendredi je vais rentrer au camp des réfugiés. **C'est grand là où tu dors?** Grand!? Pff. Ça fait un rectangle comme ça (il me montre un rectangle de 1 mètre sur 2). C'est déjà bien comme ça. Il en a beaucoup à louer. Oui, oui, il en a beaucoup. Parfois

il les prête gratuitement à ses amis, sinon, les gens paient pour dormir là. **Tu te vois où dans 5 ans?** Je voudrais aller à Paris car là-bas j'ai des amis et eux me donneront du travail ou ils m'aideront. Mais après, je voudrais retourner en Côte d'Ivoire car ma famille me manque et je voudrais ouvrir un restaurant avec différentes cuisines. **A part qu'ils ne te donnent pas de travail, tu as des problèmes avec les burkinabés?** Non, j'essaie d'éviter les problèmes au maximum. Tu sais, les noirs respectent les blancs car ils ont apporté la technologie, le savoir, donc ils les considèrent comme supérieurs et les respectent, mais les noirs entre eux, c'est différents. Ils te ne considèrent pas comme supérieur et il y a beaucoup de racisme et de discriminations entre nous. C'est pour ça que je ne veux pas aller dans un autre pays noir, car j'ai honte de ce comportement. Des amis sont partis au Gabon et ils ont été rapatriés car ils n'avaient pas de visas. Entre noirs on se discrimine. C'est pour ça que je suis venu en Europe. Au moins, si je me fais renvoyer, j'aurais visité un peu, j'aurai vu quelque chose de différent, et je n'aurais pas la tristesse d'être expulsé par mes frères de couleurs.

17 Rencontre avec Salif, Burkina Faso, 58 ans, en Italie depuis 1990:

Je suis arrivé comme illégal en Italie. Maintenant ça fait 25 ans que je suis là, j'ai le permis de séjour illimité. Je connais tout de l'Italie, après 25 ans dans un pays, on n'est plus un étranger. Pendant presque 19 ans j'ai travaillé à la Fiat à Brescia et je n'ai même pas eu le droit au chômage après tout ce temps car ils n'ont pas payé mes cotisations. 19 ans de travail et le droit à rien! Ils ont fermé l'usine pour l'envoyer en Bulgarie car les salaires y sont moins élevés. Depuis 2009, je fais les récoltes, il faut bien que j'aide ma famille restée au pays. Après ici, je pars travailler en Calabre. Mais je pense bientôt arrêté car je suis trop âgé, et je veux rentrer au pays. J'ai deux filles qui sont à Anvers car elles se sont mariées avec des belges. **Tu ne cherches pas du travail à l'usine Fiat de Melfi?** Il n'y a même pas de travail pour les italiens, comment il y en aurait pour nous? Il y a plein d'italiens qui se suicident car ils ont perdu leur travail. Nous on ne le fait pas car on est plus fort mentalement, on a la foi en Dieu, on se bat jusqu'à la dernière cartouche. Il ne faut jamais abandonner tant qu'il y aura de l'espoir!

Discussions diverses

«Pour le centre d'accueil, on ira si on y va ensemble, mais tout seul, je n'ai pas envie. On va se réunir et parler, si on veut tous y aller alors on ira tous ensemble, mais sinon, on va rester ici.»

«Certains viennent à Boreano pour passer 1 ou 2 semaines, mais pas pour travailler. Pour eux, c'est une sorte de vacances pour se retrouver entre burkinabés.»

Ibrahim, 29 ans, Burkina-Faso: Tu ne vas pas travailler avec le contrat légal? «Je ne sais pas. D'un côté, c'est vrai que c'est mieux, je peux toucher le chômage après, mais le problème c'est que le salaire est fixe et tu ne gagnes pas beaucoup même si tu travailles vite. Quand je travaille à la caisse, je peux en faire 15, 20 ou 30. Ça me rapporte une centaine d'euros dans la journée, c'est mieux financièrement.»

Gill, 34 ans, Togo: «Il y a beaucoup de togolais en Allemagne, car il y a des relations historiques entre les deux pays. J'y suis parti pendant 2 ans et j'y ai travaillé avec l'identité de mon frère. Je me suis fait attraper et donc je suis revenu en Italie pendant un moment mais j'espère y retourner plus tard pour y travailler encore, même si je sais que je n'ai pas le droit. Les conditions de vie sont nettement meilleures qu'en Italie.»

Souleymane, 33 ans, Burkina-Faso: «Le Coran nous dit qu'on peut avoir jusqu'à 4 femmes, ici en Europe, vous ne pouvez en avoir qu'une! Pour l'instant, j'en ai que 2 car je ne peux pas me permettre d'en avoir plus. Mais j'espère bientôt pouvoir me marier avec une troisième. Si j'arrive à gagner assez d'argent pour payer le mariage et pour les financer toutes les trois, c'est ce que je ferais.»

Déclaration personnelle

I hereby declare that the submitted thesis is the result of my own, independent work. All external sources are explicitly acknowledged in the thesis.

Zürich, 17/09/2015,

Marc-Antoine Frébutte